

Les Montréalais devront assumer la moitié du déficit olympique

par Guy PINARD
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Prise de contrôle absolu du dossier de la construction des équipements olympiques par le gouvernement du Québec. Exclusion totale de la Ville de Montréal et de son maire, M. Jean Drapeau, du dossier, sauf pour deux fonctionnaires qui siègeront à la régie. Confirmation du fait que Montréal devient l'ultime créancier de la régie, si bien que les con-

tribuables montréalais devront assumer au moins la moitié du déficit. Prise en main des biens du COJO et du village olympique après le 31 décembre 1976 ou date ultérieure choisie par la régie.

Voilà les grandes lignes du projet de loi no 81, dit "Loi constituant la régie des installations olympiques", projet de loi qui a été déposé à l'Assemblée nationale, hier, en première lecture.

Le véritable débat ne commence

qu'aujourd'hui, alors que la mesure est examinée en deuxième lecture. Les ministériels espèrent que l'opposition officielle ne prolongera pas indéfiniment le débat de façon à accélérer l'adoption de la loi.

Hier, le leader du gouvernement en Chambre, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé la suspension des procédures habituelles pour adopter le projet de loi 81 en toute priorité, si possible dès demain.

Le texte de la loi est beaucoup plus

rigoureux qu'on aurait pu le penser, et donne toute latitude d'action au Conseil des ministres qui, une fois la loi adoptée, pourra procéder par arrêts en conseil à son loisir.

D'ailleurs, dès vendredi, toute une journée d'arrêts en conseil se retrouveront sur le bureau du Premier ministre pour faire confirmer les nominations des membres et des employés de la régie, leurs modalités d'emploi, enfin tout ce qui permettra à la régie

de commencer à fonctionner à fond dès lundi prochain.

L'article 13 du projet de loi précise tout d'abord que la régie de sept membres a pour objet "de réaliser la construction, l'aménagement et l'exploitation des installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux de la 21^e Olympiade et contenues à l'intérieur du quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Viau, Pierre-de-Coubertin et Pie-IX, à l'exception de l'arène Maurice-Richard, du centre

Maisonnette et de leurs aménagements propres, ainsi que des installations de métro".

Mais l'article 24 confirme tant la prise en main du dossier par le gouvernement que le fait que Montréal devient le dernier créancier sur la liste des priorités.

On y dit en effet que la régie devra d'abord s'autofinancer, rembourser les prêts consentis par le ministre des Finances, rembourser les emprunts con-

Voir MONTREALAIS, page A 6

Aujourd'hui Infirmières

La pénurie des infirmières dans les hôpitaux de la région de Montréal est "artificielle": un rapport du Conseil des services de santé du Montréal métropolitain, que présente Nicole Beauchamp, attribue cette pénurie aux agences de placement privées des infirmières et à la concurrence que les hôpitaux se livrent entre eux. Un service de placement public et régional des infirmières éliminerait ces deux causes et le trop grand roulement de personnel: c'est d'ailleurs là, en quelque sorte, la recommandation majeure du rapport.

— pages B 2 et B 4

Athlètes

Des Québécois dont on ne parle pas... Des athlètes, des champions que tout le monde ignore. À compter d'aujourd'hui, Liliane Lacroix et Gilles Blanchard signent une série d'articles consacrés aux meilleurs athlètes amateurs de chez nous, ceux qui ont été sélectionnés pour la grande finale du "Mérite sportif québécois", gala qui aura lieu le 28 novembre. Aujourd'hui, la nageuse Line Chénard.

— page C 2



• Réal Pelletier: en dépit d'un jugement de Cour qui lui est favorable, il fait appel au gang Violi pour se débarrasser d'un contracteur qui lui réclame illégalement \$10,000. Les honoraires de Paolo Violi: \$1,700 et une bouteille de cognac.



• Lino Simaglia: depuis 1971, il a remis \$4,000 à Paolo Violi qui assure la "protection" de son établissement commercial.



• Michel Cutone: pour se débarrasser d'un client qui lui devait \$33 et lui "grimaçait des menaces" dans sa salle de billard, il a versé \$375 à Paolo Violi et annulé une dette de \$800 pour Franco Violi.

Paolo Violi, terriblement efficace

par Conrad Bernier

Si Lino Simaglia, Quintino Simaglia, Moro Marchettini, Michel Cutone et Réal Pelletier, qui ont témoigné, hier, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, souffrent depuis un certain temps d'une incurable allergie à l'endroit de Paolo Violi, c'est que celui-ci serait un gaillard tout d'une pièce, terriblement efficace, certes, mais exigeant à mort quand il a prouvé son efficacité.

De plus, avec Paolo Violi, autant au chapitre des amitiés et des solidarités qu'à celui des affaires platement commerciales, l'adhésion doit toujours être spontanée, rapide, inconditionnelle, totale et sans

appel. On lui prête officieusement comme devise celle de sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus: "Tout ou rien!"

Parce qu'ils ont commis l'imprudence de s'en remettre à lui dans des situations qui leur paraissaient presque désespérées, Lino Simaglia, Quintino Simaglia, Moro Marchettini, Michel Cutone et Réal Pelletier ont appris à leurs dépens que Paolo Violi, s'il accepte volontiers, à ses risques et périls, de voler au secours des opprimés, surtout ceux qui sont de nationalité italienne, n'en accepte pas pour autant le principe de la "gratuité" et n'hésite pas, même en période inflationniste, à hausser fort cavalièrement ses tarifs.

Qui plus est — c'est ce qui ressort des témoignages des frères Simaglia — Paolo Violi s'imposerait même, face à certains clients par trop enclins à préférer leurs droits à leurs devoirs, comme un implacable professeur de morale pour qui "les dettes passent toujours avant les cadeaux de Noël aux enfants et à la parenté."

Un S.O.S

En 1971, les frères Simaglia, qui éprouvent soudainement des embarras avec un partenaire de Toronto, lancent un s.o.s. en direction de Paolo Violi. Celui-ci accepte et fixe les honoraires à \$2,000 par année. Lino Simaglia rouspète: c'est un montant trop élevé! Violi, qui se

veut toujours compréhensif, propose finalement un compromis: pour la même protection, il se contentera d'un cadeau de \$1,000, chaque année, au temps des Fêtes.

Simaglia a payé en 1971, 72, 73, 74. "Je paierai encore en décembre prochain, pour 1975, si Paolo vient lui-même collecter" a-t-il déclaré, hier, aux commissaires Dutil, Cordeau et Dionne. "Nous serons là lorsque Paolo viendra", a pour sa part affirmé le juge Jean Dutil.

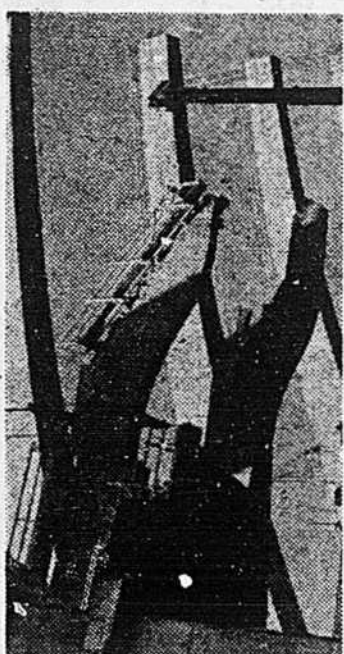
Un partenaire coûteux

L'an dernier, les frères Simaglia qui, depuis quelques années, dans le temps de Pâques, retiraient quelque \$2,000 de profits de la

vente "d'objets de Pâques", se sont vus forcés de s'associer à Paolo Violi. Ce dernier, qui ne fournissait pourtant que le local et le téléphone, a empoché presque tous les profits. Les frères Simaglia ont récupéré très exactement \$200, comparativement à \$2,000 pour les années précédentes.

"J'ai été obligé d'accepter ces nouveaux partenaires, avoue Lino; je n'ai pas voulu discuter avec Paolo. Plus on discute avec lui, plus on a de problèmes!" Le commissaire Marc Cordeau lance alors le commentaire suivant: "Vous avez donc vérifié qu'il n'est pas possible de faire de l'argent avec

Voir VIOLI, page A 6



La poutre

L'enquête sur la mort de Jean-Marie Lesage s'est transportée au stade olympique hier matin alors que juges, avocats, photographes et journalistes ont fait une tournée qui leur a permis de se familiariser avec les divers éléments de l'imposante construction. En après-midi il fut surtout question du partage des responsabilités et des mécanismes complexes de prise de décisions.

— page A 3

SOMMAIRE

Bandes dessinées: 16
Cinéma: G 8
Décès, naissances, etc.: H 19
Économie: F 1 à F 6
États-vous observateur?: 16
Horoscope: E 8
Informations étrangères: F 10, F 12
G 1 à G 3, G 10
JAWS: H 3
Les échecs: 17
Les maux de notre langue: F 9
Loisirs et récréation: 16, 17
Médecine d'aujourd'hui: E 9
Mon oeil sur Montréal: E 7
"Mot-mystère": 16
Mots croisés: H 16
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: G 14, G 15, H 1 à H 18
Radio et télévision: E 14
Sports: C 1 à C 12
Sur 2 roues: H 15
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 10

LES MEDIA

par Laurier CLOUTIER

Les media québécois et canadiens, la télévision, la radio et les journaux, changeront sensiblement de visage au cours des prochaines années.

Pour maintenir leur croissance, les grands diffuseurs et éditeurs canadiens devront se diversifier, comme certains ont déjà commencé à le faire dans le sport (hockey), les disques, la distribution, la papeterie, non seulement au Canada mais aussi à l'étranger.

Au Québec, M. Philippe de Gaspé Beaubien ne caresse pas de projets d'expansion pour son Réseau Télémedia (CKAC) avant d'avoir payé ses dettes à Power Corporation.

Mais plusieurs autres se préparent à prendre les bouchées doubles et même à s'aventurer dans le reste du Canada.

À compter d'aujourd'hui, LA PRESSE fait le point sur ces compagnies, si présentes dans nos vies, dans notre salon plusieurs heures par jour, et pourtant si inconnues

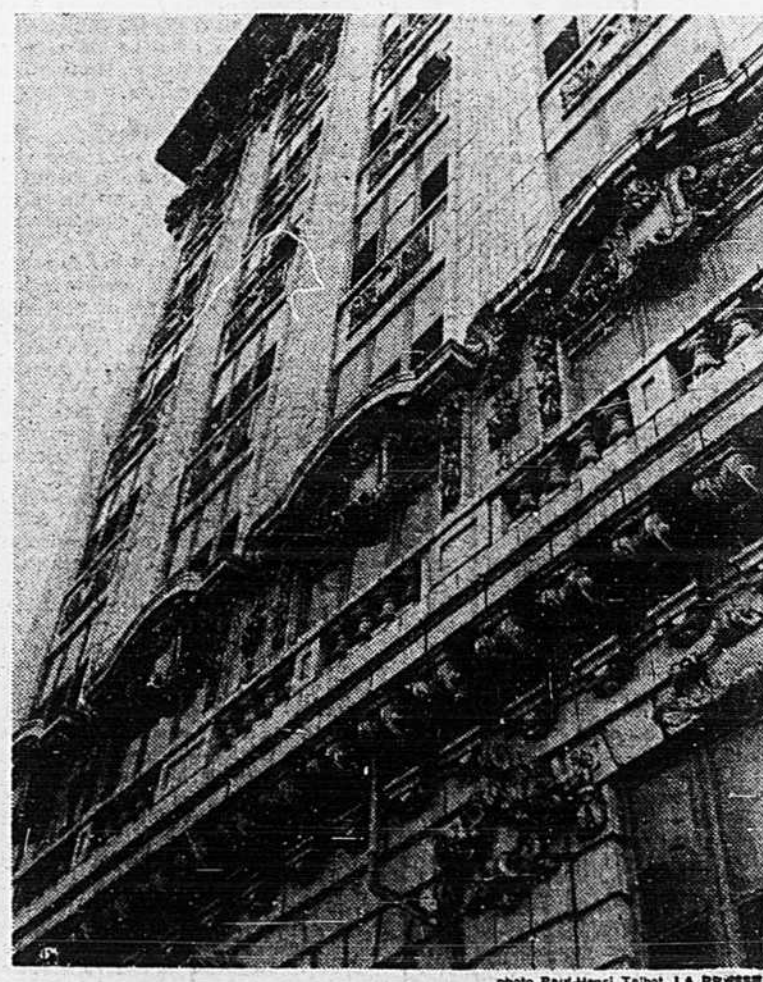
au niveau de leur fonctionnement, de leurs revenus, de leurs projets.

On traitera d'abord des grandes compagnies canadiennes comme Thomson Newspapers qui réalise maintenant la plus grande partie de ses affaires aux États-Unis. On découvrira également les difficultés actuelles de ce secteur de l'économie et la clé du succès de certaines compagnies.

Au niveau du Québec, on glissera rapidement sur les grands éditeurs de journaux comme Québecor, Le Soleil et les quotidiens du groupe Power Corporation, puisque diverses circonstances ont déjà permis de mieux les connaître.

On s'attardera par contre sur Télé-Métropole qui, très bientôt, se diversifiera dans l'immobilier, le disque et le cinéma américain, sur Télé-Capitale, qui ne veut pas rater d'occasions à compter de maintenant, et sur Radiomutuel (CJMS) qui, après la troisième chaîne francophone de télévision au Québec, relègue du côté des Maritimes et de l'Ontario.

— page F 1



Vivre au Royal George

"Pour faire de l'argent", les propriétaires du Royal George, un immeuble résidentiel de la rue Bishop, veulent faire disparaître 50 appartements. Le Royal George deviendrait un immeuble à usage de bureaux.

Les propriétaires le veulent, la loi est de leur côté parce que les gouvernements ont omis de la rendre plus humaine. Cinquante appartements de moins à Montréal. Des vieux locataires, vieux parce que locataires depuis longtemps, vieux aussi parce qu'ils sont âgés.

Jacques Benoit raconte l'histoire du Royal George. C'est l'éternelle histoire du propriétaire "qui est là pour faire de l'argent", "qui n'est pas une oeuvre de charité" et qui s'appuie solidement sur la loi pour expulser du monde.

— page B 1

Bois et son parti de retour avec Samson

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — M. Armand Bois et son Parti réformateur créditiste ont rejoint les rangs du Ralliement créditiste du Québec dirigé par M. Camil Samson, ont annoncé hier les deux hommes au cours d'une conférence de presse.

Le Parti réformateur créditiste avait été fondé en décembre 1974 par M. Bois, qui s'était séparé du Ralliement des créditistes.

M. Samson a expliqué hier que cette réunion constituait "un grand pas vers l'unification des créditistes au Québec", et qu'elle avait été rendue possible par le départ de son parti "des éléments de trouble et de dissension" qui s'y trouvaient.

Il a admis par la suite qu'il avait ainsi fait allusion à M. Fabien Roy, député de Beauce-Sud, qui a récemment été évincé du Parti créditiste et qui a annoncé son intention de se joindre éventuellement au nouveau Parti national dont la création est envisagée par l'ancien ministre de la Justice Jérôme Choquette.

M. Bois devient conseiller général spécial de M. Samson et tous les membres de l'exécutif du Parti réformateur accèdent à l'exécutif du Ralliement créditiste. Ces membres sont MM. Albert Pouliot, organisateur en chef, Rosaire Trudel, Fernand Roy, Cyprien Dion, et Louis Lefebvre.

Tous les membres du Parti réformateur deviennent automatiquement membres du Ralliement créditiste avec tous les privilèges attachés, a dit M. Samson.

Il n'y aura pas de congrès au leadership. M. Bois ayant affirmé qu'il ne recherchait pas le poste de chef du parti. Il n'est même pas certain qu'il cherche à se faire élire député aux prochaines élections générales, a-t-il dit.



M. Armand BOIS

M. Samson a refusé de discuter du nombre de membres appartenant à l'un ou l'autre groupe.

"C'est nous qui avons actuellement le vrai sens de la réforme et il existe des milliers de créditistes qui sont prêts à marcher avec nous", a-t-il dit.

M. Samson a révélé qu'il travaillait à la restructuration des organisations de comté et que trois ou quatre conventions seront tenues avant Noël dans des comtés des régions de Montréal et de Québec.

D'autres conventions de comtés seront tenues après les fêtes dans la Gaspésie. Aux prochaines élections, son parti présentera des candidats dans tous les comtés de la province, a-t-il dit.

Son parti a commencé à présenter, à huit postes différents, une série d'émissions télévisées qui coûtent environ \$50.000. Un parti peut se permettre cela est un parti solide, a dit M. Samson.

Forget dénonce la qualité des soins aux malades chroniques

par Claire DUTRISAC

QUEBEC — Des 1976, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, exigera, pour octroyer à un hôpital de soins généraux un permis de fonctionnement, que cet établissement reconnaisse l'existence des malades chroniques qui occupent ses lits en les regroupant dans des unités de soins appropriées à leur état.

Tout en convenant que les lits destinés aux malades chroniques sont plus rares au Québec qu'en Ontario (3,0 p. cent versus 8,4 de tous les lits hospitaliers en 1973), M. Forget a rappelé que leur nombre avait subi une augmentation rapide depuis quelques années, soit 48,8 p. cent en cinq ans, de 1969 à 1973. Mais il a souligné qu'en plus des lits officiellement consacrés aux soins de longue durée, il se trouve un nombre considérable de lits dispersés dans des unités de soins de courte durée qui sont utilisés pour des malades chroniques, ce dont se plaignent d'ailleurs amèrement les hôpitaux.

M. Forget a ainsi commenté ces faits: "Puisque ces malades se trou-

vent dans nos hôpitaux de toute manière et puisque nous utilisons si mal l'ensemble de nos lits hospitaliers, il est temps que cette hypocrisie cesse et qu'on reconnaisse enfin leur existence."

M. Forget estime qu'il est "inhumain de négliger ainsi les besoins propres aux malades convalescents et chroniques en les maintenant dispersés dans toutes les unités de soins d'un grand hôpital afin sans doute qu'ils soient moins "visibles" et qu'ainsi l'orgueil de l'institution soit sauve. Il existe, en effet, dans le milieu hospitalier la notion inacceptable et même barbare qu'il n'est pas "noble" de s'occuper de malades qui exigent des soins prolongés."

Le séjour moyen dans les centres de soins prolongés en Ontario est passé en six ans de 140 à 105 jours; au Québec, il a grimpé de 195 à 253 jours.

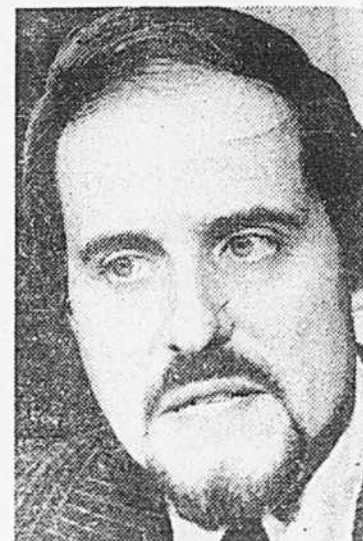
Le ministre a déclaré que "les soins de réadaptation destinés à abréger la convalescence semblent être au Québec un art qui se perd. Les personnes dont c'est le métier, en particulier les psychiatres, sont peut-être trop occu-

pées à compter les gros sous pour s'en soucier!"

Le ministre parlait dans le cadre du congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ), qui a débuté hier dans la capitale provinciale. Quelque 500 personnes participent à ces assises qui ont pour but de faire le point entre les objectifs de 1970 et les réalisations de 1975.

La vigueur des dénonciations du ministre en a laissé plus d'un pantois. Le président de l'AHPQ, M. Douglas McDonald, a contesté les nombreuses comparaisons entre le Québec et l'Ontario sur lesquelles M. Forget a étayé sa causerie. Pour M. McDonald, ces parallèles ne peuvent être absolument exacts puisque les situations et les structures varient dans les deux provinces.

Chose certaine, le discours de M. Forget a paru traumatiser de nombreux congressistes. Soulignons que pour la première fois dans l'histoire de l'AHPQ, le congrès est sous la présidence d'une femme, Mme Claire Labèque, présidente du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Amos.



M. Claude FORGET

CECO: quatre provinces appuient la position défendue par Québec

par Léopold LIZOTTE

envoyé spécial de LA PRESSE

Si la Commission d'enquête sur le crime organisé a semblé avoir encaissé un dur coup lorsque le ministre de la Justice du Canada a décidé d'appuyer la thèse de l'inconstitutionnalité de la loi provinciale qui l'a créée, elle semblait mieux "portante" hier soir.

Pourtant, toute la journée, un seul procureur, celui de Nicola Di Iorio et de Gérard Fontaine, Me Léo-René Maranda, a été entendu par les neuf juges de la Cour Suprême.

Mais les procureurs généraux de quatre autres provinces, l'Ontario, la Colombie Britannique, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, ont délégué des représentants à Ottawa en plus de déposer des mémoires appuyant entièrement les positions québécoises.

Et celles-ci sont à l'effet que non seulement l'Assemblée nationale avait le droit de créer cette commission, la CECO, les pouvoirs d'assignation, d'assermement et de contrainte des témoins récalcitrants.

Pouvoirs qui, exercés par les anciens commissaires il y a quelques mois, ont conduit à la condamnation pour outrage au tribunal non seulement des deux accusés en appel, mais également de Vic Cotroni.

Tout comme le Québec, les quatre autres provinces canadiennes soutiennent que la tenue de telles enquêtes ne crée aucunement de nouveaux crimes, mais permet tout simplement des recherches sur les crimes existants.

Le procureur-général du Québec est incidemment représenté devant la Cour suprême par une batterie de

quatre procureurs qui comprennent Mes Jacques Richard, Gérard Tremblay, Olivier Prat et Roger Thibodeau.

Dans le mémoire qu'ils ont déjà déposé devant les neuf magistrats, ils rappellent que la CECO n'est qu'un organisme d'enquête qui ne peut que faire rapport de ses "travaux", qui n'a aucunement l'occasion de prononcer de verdict ou d'ordonner de détention (sauf pour outrage) jusqu'à ce que les tribunaux réguliers prennent la relève.

Selon eux, les perquisitions qu'on exécute ont pour seul but de trouver des preuves, et non de s'en servir au cours d'un procès, et la CECO ne prétend aucunement être une cour de justice.

Cette opinion, il va sans dire, a été

fortement contestée tout au long de la journée d'hier, par Me Maranda, qui s'est notamment attiré de l'un des juges le reproche de répondre d'avance aux arguments de ses confrères.

De toute façon, il a affirmé avec insistance que la Commission de police était, en fait, l'institutionnalisation d'une justice parallèle, au Québec, une justice qui serait incidemment d'instinct, de celle qui existe dans les autres provinces.

"La CECO, dit-il, ce n'est pas un tribunal, c'est une super-police. Et ceux qui comparait devant elle ne devraient pas être plus obligés de répondre qu'ils ne sont, tenus de le faire lorsqu'on les interroge dans un poste de quartier.

Me Maranda a également affirmé qu'il ne pouvait y avoir de véritable protection de la cour, devant un tel organisme, et qu'effectivement, les déclarations faites par les témoins pourraient fort bien être utilisées contre eux, dans l'avenir.

"Le prochain pas, ajouta-t-il, c'est sans doute le détecteur de mensonge auquel on vous astreindra. Et qui sait, peut-être le sérum de vérité qu'on vous injectera dans le bras."

Ce sont incidemment les trois juges québécois qui font partie de ce banc "complet" de neuf juges qui semblent montrer le plus d'intérêt à l'affaire.

Seuls, jusqu'à maintenant, les juges Pigeon, Beetz et De Grandpré, ont multiplié les questions à l'endroit des arguments de Me Maranda.

LA METEO

Une crête de haute pression dominera nos régions pour les prochains jours, donc on prévoit un ciel généralement clair pour toutes les régions, sauf pour le Nouveau-Québec où les nuages et les légères chutes de neige persisteront.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 2 — Maximum : 10 Ennuagement progressif	Généralement ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min. Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-3 5	Nébulosité croissante	Généralement ensoleillé
Outaouais	-2 10	Ennuagement progressif	Généralement ensoleillé
Laurentides	-2 10	Ennuagement progressif	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	-2 8	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Mauricie	-2 8	Ensoleillé avec pas. nuag.	Généralement ensoleillé
Québec	-2 8	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-2 5	Ensoleillé avec pas. nuag.	Généralement ensoleillé
Rimouski	-5 6	Pass. nuageux et venteux	Généralement ensoleillé
Gaspésie	-5 6	Pass. nuageux et venteux	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	-5 6	Pass. nuageux et venteux	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	-5 6	Pass. nuageux et venteux	Généralement ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Min. Max.		Min. Max.
Colombie Britannique	Ensoleillé		Vancouver	-2 7
Alberta	Ensoleillé		Edmonton	-9 7
Saskatchewan	Ensoleillé		Régina	-11 0
Manitoba	Chutes de neige		Winnipeg	-5 3
Ontario	Nuageux		Toronto	-8 10
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé		Fredericton	-4 5
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé		Halifax	-1 7
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux		Charlottetown	-1 5
Terre-Neuve	Chutes de neige		Saint-Jean	-2 2

si vous partez

Aux Etats-Unis			
	Min. Max.		Min. Max.
New York	8 14	Chicago	5 16
Washington	6 21	San Francisco	5 17
Boston	4 13	Miami	20 27
Vers les capitales			
Amsterdam	-9	Londres	-7
Athènes	-22	Le Caire	-25
Berlin	-4	Lisbonne	-13
Bruxelles	-7	Madrid	-9
Casablanca	-16	Moscou	-3
Genève	-5	Paris	-9
Hong Kong	-22	Rome	-15
Vers les plages			
Acapulco	24 31	Bermudes	20 24
Mexico	2 22	Barbade	24 27
		Rio de Janeiro	23 30

Requêtes de Vic Cotroni

par Léopold LIOTTE

Vic Cotroni, qui doit être interrogé à nouveau par la Commission d'enquête sur le crime organisé, d'ici quelques jours, s'adresse ce matin à la Cour suprême pour qu'elle interdise ce réinterrogatoire, pour le moment tout au moins.

Représenté à nouveau par Me Jean-Paul Ste-Marie, celui que l'on désigne comme le véritable chef de la pègre montréalaise a institué deux procédures pour tenter d'atteindre ce but.

Dans un premier temps, il demande la permission d'intervenir dans le dossier-Diorio-Fontaine, que le plus haut tribunal canadien étudie depuis hier matin, afin d'exposer son "problème".

Il explique que, comme ce dernier, il conteste la validité de la loi qui a constitué l'enquête sur le crime organisé, mais que son propre appel n'est caduc que pour une date ultérieure.

S'il n'a pas la chance d'expliquer son point avant le 27 novembre, date de sa convocation devant la CECO, il s'expose à être à nouveau condamné à la prison pour mépris de cour, s'il refuse de déposer.

Déjà condamné à un an de détention, c'est précisément un appel de cette peine qu'il veut plaider le plus rapidement possible devant la cour suprême.

Et si, (on ne sait jamais) il était décidé qu'effectivement la loi qui a créé la CECO est inconstitutionnelle, il aurait subi un tort irréparable.

La première solution proposée, donc, c'est qu'on lui accorde un sursis de témoignage.

Cette procédure d'intervention dans un autre dossier étant assez spéciale, Cotroni, et son procureur en ont inscrit une autre.

Il demande donc que son propre appel soit entendu de façon prioritaire par la Cour suprême avant jeudi prochain.

PLUS QU'UN JOUR!

VIC TANNY

OFFRE SPECIALE D'INTRODUCTION \$5 1 MOIS

PROGRAMME DE MISE EN FORME POUR L'AUTOMNE

Offert pour un temps limité seulement!

Découvrez santé, plaisir et détente... dans le monde merveilleux de Vic Tanny

Les activités de plein air cet été sont déjà chose du passé. Il est temps de vous mettre en forme pour l'automne, avant de renouveler votre garde-robe. Hommes ou femmes, n'oubliez pas que... peu importe le vêtement, l'important c'est... ce qu'il y a dedans.

Pour \$5 seulement, vous pouvez voir L'AUTOMNE EN BEAUTÉ grâce à un programme de mise en forme Vic Tanny, d'une durée de 1 mois.

Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les pouces superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'affermissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite vous pourrez vous offrir un bain-tourbillon chaud à effet de massage, un bain sauna, un bain de vapeur, une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et un bronzage dans la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

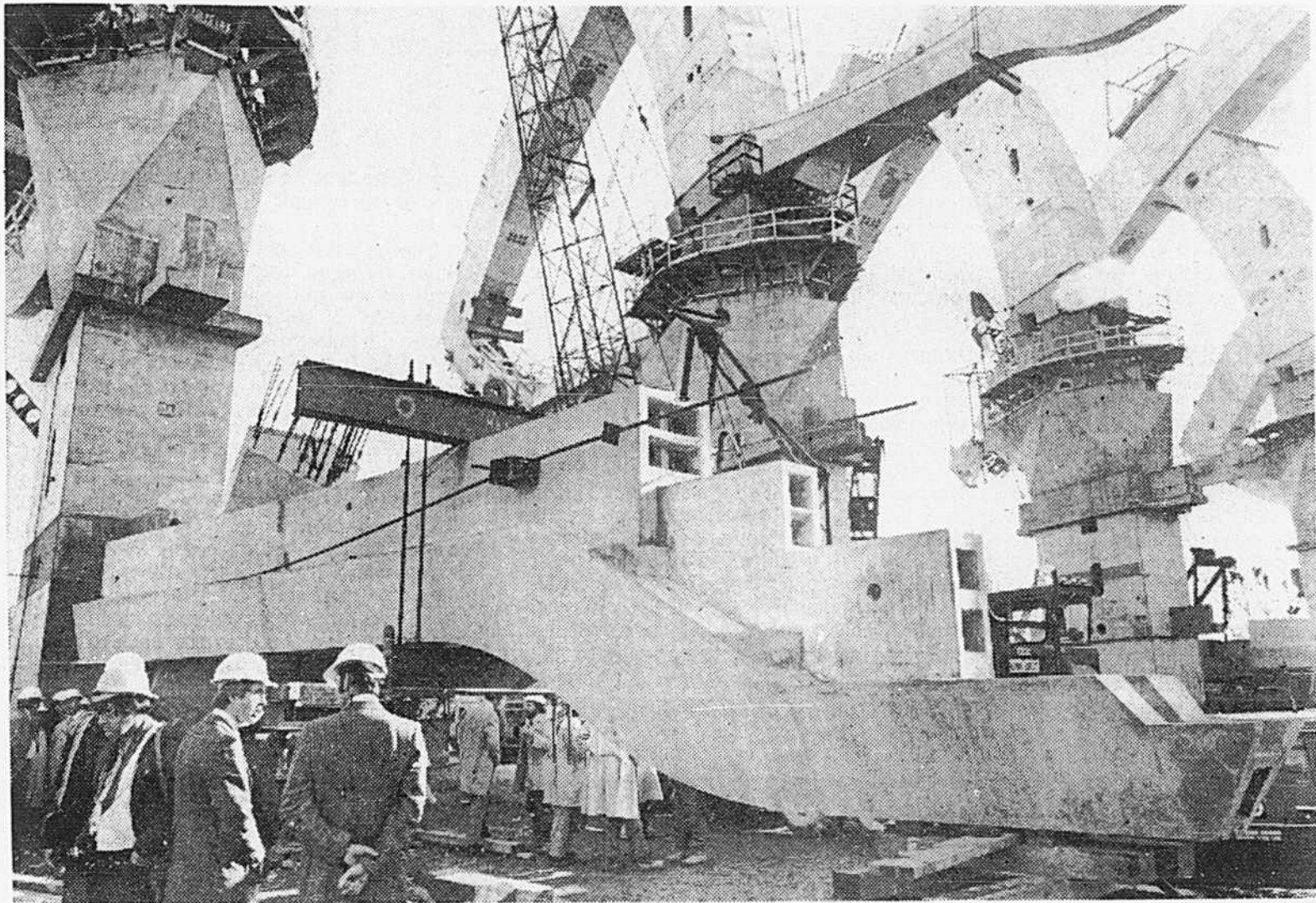
8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicales
- Bains tourbillon chauds
- Salles de mise en forme avec moquette
- Pistes de course*
- Aménagement esthétique
- Bains sauna scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Salles d'inhalation eucalyptus
- Salles solaires à l'ultra violet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique*
- *Non offert dans certains clubs



la presse
TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.50
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
par porteur: 13 25
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00
Samedi seulement* \$13.00 \$26.00
par courrier:
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04
Côte-Nord, par avion. 0.50
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901



Cette poutre radiale 500 est à peu de choses près identique à celle qui s'est écrasée provoquant le plongeon mortel de M. Lesage. Il s'agit d'une poutre de béton de 135 tonnes assemblée sur place et collée, qui est ensuite levée au moyen de grues jusqu'à sa position initiale dans le vousoir (poutre verticale corré qui apparaît à l'arrière-plan gauche sur la photo.)

photos Michel Gravel, LA PRESSE

On ne sait trop qui prend les décisions au chantier du stade

par Georges LAMON

Qui est responsable de quoi et qui prend les décisions sur le chantier olympique?

C'est à cette question qu'on en est arrivé hier, à l'issue de la deuxième journée d'enquête présidée par le juge Patrick Falardeau, coronar ad hoc, qui aura à établir s'il y a eu ou non responsabilité criminelle dans la mort de l'arpenteur-géomètre, Jean-Marie Lesage, survenue le 29 août au stade olympique.

Le débat a été soulevé par Me Michel Jasmin, avocat de la veuve de M. Lesage et de la FTQ, qui voulait que les entreprises en cause sur le chantier déposent les contrats de service les liant ou non, de manière à situer les lignes d'autorité et de responsabilités dans ce dédale d'entreprises.

Il n'en fallut pas davantage pour que la demande "inusitée" soit accueillie par un tollé de protestations de la part des avocats représentant les entreprises oeuvrant à la construction du stade olympique.

Car, dans l'esprit des opposants, il n'était absolument "pas nécessaire", à ce stade-ci de l'enquête, de connaître les liens existant entre les parties, alors qu'il n'a pas encore été établi quelle avait été la cause de l'accident et déterminé qui, d'un individu ou d'une entreprise, pourrait être à l'origine de l'accident fatal.

Me Casper Bloom, représentant de Scotte-Brocklesby, farouchement opposé à la production de tels documents a néanmoins insisté sur leur inutilité.

Pas de contrat signé

"D'ailleurs, a dit Me Bloom, on ne peut fournir de contrat entre la ville et la firme Scotte-Brocklesby car il



Le juge Patrick Falardeau au cours de la visite du chantier.

n'existe en fait pas de contrat signé entre ces deux parties."

De son côté, M. Michel Chartrand représentant la CSN a également insisté pour que les contrats soient produits pour connaître la ligne de responsabilités sur ce chantier qu'il qualifie même de "Tour de Babel".

"On ne peut pas marcher comme ça, a-t-il ajouté. Peut-être y a-t-il eu négligence à tous les niveaux, on ne le sait pas."

Quant à Me Ronald Montcalm, représentant de l'Ordre des ingénieurs du Québec, il s'est rangé du côté de son confrère, Me Jasmin et de M. Chartrand, demandant sinon les contrats de service, au moins "l'organi-

gramme" des responsabilités sur ce chantier.

Accident

Me Pierre Simon, au nom de la compagnie Vibec, de Québec, estime, pour sa part, qu'il y aurait plutôt lieu de connaître avant tout la cause de l'accident et comment il est survenu avant de chercher à situer la responsabilité de quelqu'un. A son avis, d'ailleurs, il est prématuré de produire les contrats de service, si toutefois il est révélé que ce soit nécessaire.

Le juge refuse

Finalement, le juge Falardeau a tranché le débat, refusant la demande de Me Jasmin mais insistant quand même pour connaître les différentes responsabilités des compagnies dans cette affaire.

C'est ainsi que M. Roger Robert, technicien français, coordonnateur des travaux sur le chantier olympique et bras droit, semble-t-il, de l'architecte Roger Taillibert, a été assigné à comparaître ce matin pour qu'on puisse finalement résoudre ce rebû des responsabilités.

En fait, tout a commencé dans la soirée du 27 août, deux jours avant l'accident fatal de M. Lesage.

M. Pierre Caza, ingénieur en structures chez Désourdy et Durancœur qui relève de M. Robert, reçoit un appel téléphonique à son bureau du chantier, de M. Bruno Gauthier, coordonnateur général de Scotte-Brocklesby qui lui explique que des essais faits sur des barres d'ancrage de la poutre radiale (que les grues de Scotte soulevaient) ne sont pas concluants.

En effet, au cours de l'essai de levage à 20 tonnes une des barres d'ancrage s'est arrachée.

Il lui parle de l'idée de placer un "bacul" pour supporter la poutre radiale temporaire. Il trouve le principe bon et "une façon logique de prendre la poutre par-dessous" mais il s'en tient là.

Qui a décidé?

M. Caza ne sait absolument pas qui a pris la responsabilité de mettre en pratique ce nouveau procédé pour lequel on ne possédait pas de plans établis, mais toujours est-il qu'il est employé.

"J'étais d'accord avec le principe dira-t-il au substitut du ministère public qui l'interrogeait, mais ce n'est pas moi qui ait pris la décision finale de l'utiliser".

Ce à quoi rétorque Me Stanislas Dery: "Mais qui a décidé?" Réponse: "Je ne sais pas."

C'est d'ailleurs ce jeu du chat et de la souris sur les responsabilités de tous et chacun dans cette "Tour de Babel" qui avait soulevé la colère de Me Jasmin, lequel y voyait du reste la répétition en tous points de l'enquête sur la tragédie du Mont-Wright: "A l'enquête du Mont-Wright, a-t-il dit, on ne savait pas non plus qui était responsable de quoi."

La matinée d'hier a exclusivement été consacrée à la visite du chantier de construction du stade olympique par le coronar ad hoc, les avocats, les photographes et les journalistes qui ont pu, s'ils ne l'avaient déjà fait, se rendre compte de ce qui s'y passait et surtout se familiariser avec les aspects techniques de la construction.

On pouvait se demander à certains moments comment des ouvriers pouvaient travailler dans un tel état et vient sans devenir tôt ou tard victimes d'un autre accident...

Devant l'incurie de certains administrateurs Québec ne paiera plus les déficits des hôpitaux

par Claire DUTRISAC

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a dénoncé hier, en termes sévères, "l'incurie" de certains administrateurs d'hôpitaux, qu'il tient en grande partie responsables du coût "excessif" des services de santé au Québec.

Et il a réaffirmé son intention de s'en tenir à une politique qu'il a déjà annoncée, à savoir que le gouvernement du Québec ne comblerait plus les déficits des hôpitaux.

Dans un discours choc prononcé devant les quelque 500 délégués participant au 12e congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, qui a débuté hier dans la capitale provinciale, le ministre a noté que nos services de santé coûtent \$140 millions de plus par année qu'en Ontario, "sans que nous ayons plus de services pour autant".

En soulignant que ce "dépassement de coût" trouvait son origine tant dans la pratique médicale et le nursing que dans les opérations administratives et techniques, M. Forget a annoncé d'autres mesures sévères afin d'assurer une meilleure gestion des centres hospitaliers.

Ainsi, la direction générale du financement du MAS entreprendra, avec les autres services du ministère, une étude détaillée du budget de chaque hôpital.

"Cette révision s'effectuera ligne par ligne, a-t-il dit, sur une période de trois ou quatre ans. Elle est destinée à fournir une mise à jour exhaustive de l'année de base servant au calcul de votre budget global."

L'hémorragie des coûts, a-t-il dit textuellement, "c'est le prix que nous payons, non pour un meilleur état de santé ou des services de meilleure qualité, mais pour toute une série de petites démissions, de petites lâchetés individuelles ou collectives".

M. Forget ne s'illusionne pas cependant devant tant d'habitudes enracinées, et il sait que le traitement sera long.

Mais il va mettre en place, sous peu, un nouveau régime d'incitation à une gestion plus efficace par l'intéressement (sic) de l'établissement à une perception plus complète des revenus et à un contrôle plus rigoureux des dépenses et des coûts.

La gratuité des soins remise en cause

Faisant état de la faible occupation des hôpitaux et de la durée de séjour qui s'établissent respectivement pour 1974 à 77,4 p. cent de leurs capacités et à 10,2 jours, par rapport à 82 p. cent et 9,6 jours en Ontario, M. Forget s'interroge sur la compétence de nos gestionnaires et sur la relation qui pourrait exister entre la durée excessive du séjour et la gratuité des services hospitaliers.

"A mon avis, a-t-il déclaré, il faut être prêt à remettre en question la gratuité inconditionnelle du séjour à l'hôpital..." Il a invité les congressistes à lui proposer tout moyen raisonnable pour corriger la situation actuelle, "même si sa mise en oeuvre suppose une modification aux règlements qui définissent l'admissibilité des dépenses et donc la gratuité des services correspondants."

"Si, en 1974, nous avions fait de nos lits d'hôpitaux un usage aussi intensif que l'Ontario, nous aurions pu y admettre 180.000 malades de plus pour soins de courte durée, ou près de 20.000 malades pour soins de longue durée", a-t-il affirmé.

Parlant d'une possible "incapacité chronique" à bien gérer nos centres hospitaliers, le ministre a établi une longue série de troublantes comparaisons entre le Québec et l'Ontario. Chez nous, pour un même service, il en coûte plus cher.

Les dépenses générales brutes du secteur de la Santé représentent au Québec 5,52 p. cent du produit provincial brut; en Ontario, 4,25 p. cent. Le coût moyen d'une journée d'hospitalisation est estimé à \$116,83 au Québec contre \$85,30 en Ontario.

Des "dépassements" substantiels

M. Forget a énuméré "divers dépassements de coûts" toujours par rapport à l'Ontario, dont le total s'élève à \$140 millions par année. Nos lits dits "d'enseignement" coûtent \$9,585 par année et une proportion de 50,8 p. cent sont de cette catégorie. L'Ontario, avec un plus grand nombre d'étudiants en médecine, ne compte que 31,5 de ces lits classés "d'enseignement" et il en coûte \$2,613 de moins par année.

De même, le coût de fonctionnement des cliniques externes du Québec s'élève couramment à quelque \$50 millions de plus par année qu'en Ontario. Pour l'administration générale, les aides et les bibliothèques médicales, la buanderie, l'entretien ménager et le fonctionnement des installations matérielles, même constatation: le Québec dépense de \$53 millions annuellement le coût de l'Ontario. "Il est incroyable, a ajouté M. Forget, qu'il en coûte 32 p. cent plus cher par malade pour administrer nos hôpitaux québécois qu'il en coûte en Ontario, et 57 p. cent de plus pour les chauffeurs, les éclairiers, les débarrasseurs des ordures et de la neige et les approvisionner en eau." Il a reproché à certains hôpitaux d'être réticents à adjoindre un contrat d'approvisionnement au plus bas soumissionnaire, bien que la loi l'exige, et de refuser de se procurer l'huile de chauffage par des achats en commun. "... Seuls, que peut-on supposer d'autre, des conflits d'intérêts innouvés et encore trop bien dissimulés peuvent expliquer de telles incuries administratives", a affirmé le ministre.

Au seul chapitre des services de laboratoire, de radiologie, des fournitures médicales, chirurgicales, et pour les médicaments, l'écart entre l'Ontario et le Québec est de \$35 millions. Pour les soins infirmiers, la différence dépasse \$50 millions annuellement.

Des reproches aux médecins

M. Forget a reproché aux médecins la dispersion des efforts dans des domaines ultra-spécialisés à cause de la multiplication des équipes spécialisées et des équipements coûteux et sous-utilisés qui l'accompagnent.

Dans le domaine de l'enseignement, nos ressources sont mal utilisées. "Il sera probablement nécessaire que certains hôpitaux sacrifient le panache que leur confère leur affiliation à une faculté de médecine."

Il a souligné le fait que de plus en plus de médecins n'ont pas de bureaux privés pour qui l'hôpital est devenu le seul lieu de pratique. "En réalité, a-t-il souligné, les cliniques externes se sont révélées être beaucoup moins un substitut à l'hospitalisation qu'un substitut aux cabinets privés des médecins." Cette évolution entraîne une situation chaotique des services d'urgence.

Le ministre a conclu qu'au Québec, "dans le secteur de la Santé, une révolution qui est encore à venir est celle qui en donnera au contribuable pour son argent."

La mort de Hussein Ghandour

Il n'avait qu'à rester chez lui

— le coroner

par Huguette LAPRISE

Un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle relativement à la mort de Hussein Ghandour a été prononcé hier, par le coronar Roch Héroux du district judiciaire de Montréal.

Les preuves présentées lors de l'enquête qui s'est déroulée au Palais de Justice ont permis au coronar d'établir que le sergent Raymond Hubert de la police de la Communauté urbaine de Montréal avait tiré sur la victime "parce qu'il aurait pu y avoir attaque et que la victime avait juste à rester chez elle, que si elle n'avait pas été là, elle ne serait pas morte".

Vers 4h, le matin du 31 octobre, Hussein Ghandour, 32 ans, un homme d'origine arabe, a été tué de deux balles par le sergent Hubert qui n'était pas en service commandé.

Les témoignages entendus lors de l'enquête d'hier ont démontré que Hussein Ghandour avait été abattu

pendant que le sergent Hubert assurait la protection de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme François Hubert, de Ville d'Anjou, que la victime avait menacés de mort.

Quelque chose dans la main

Après avoir demandé la protection de la Cour, le policier a raconté que le 31 octobre, il était allé dormir chez son frère parce que celui-ci le lui avait demandé. Il a pris son arme avec lui parce qu'il devait travailler le lendemain matin et ne comptait pas retourner chez lui. Pendant la nuit, son frère, qui faisait le guet à la fenêtre, l'a réveillé en lui disant que Hussein Ghandour arrivait. Il lui a dit de faire attention, qu'il avait quelque chose dans la main qu'il ne pouvait pas identifier car il avait cassé ses lunettes et il est myope.

Il a été prouvé à l'enquête qu'il s'agissait d'un essuie-glace.

"J'ai pris mon arme, a déclaré le

sergent Hubert. Je me suis dirigé vers l'entrée du garage et je lui ai crié: "Police, don't move!" Il s'est retourné. Il était à une vingtaine de pieds. Il avait quelque chose dans les mains. J'ai cru que c'était un couteau. Il a foncé sur moi en disant "It's you?" Il a dirigé l'objet sur moi. J'ai tiré un premier coup, dans un geste d'autodéfense probablement. Il a continué à foncer sur moi. Je me suis mis de côté. J'ai tiré une seconde fois. Il est presque tombé sur moi. J'ai dénoué sa cravate, ai mis mon veston sous sa tête. Pendant ce temps, mon frère avait appelé la police."

La garde de son fils

Le sergent Hubert avait déjà rencontré la victime une première fois. Il s'était rendu chez elle afin de lui faire entendre raison à la suite des menaces de mort qu'elle avait proférées contre sa belle-soeur Evelyn et d'autres membres de sa famille. Hussein Ghandour l'avait reçu poliment.

Tout ce qu'il désirait était l'adresse d'une autre belle-soeur du sergent Hubert, Andrée Hubert, dont il avait eu un fils. Il voulait également la garde de son fils Paul et s'opposait formellement à son adoption par le mari de son ancienne amie, Jean Hubert.

Car ce drame remonte à l'hiver 1968 lorsque Andrée alors célibataire et fréquentant Hussein Ghandour eut un fils de lui. En avril 1970, Andrée rompit sa relation avec Hussein Ghandour qui depuis la harcelait et la menaçait, ainsi que son fiancé Jean-Marie Hubert et les membres de sa famille.

Le drame a atteint son apogée lorsque Hussein Ghandour a appris qu'une demande d'adoption de son fils avait été faite par le mari de son ancienne amie. Il a refusé catégoriquement. Il s'est néanmoins présenté dans les bureaux de la Cour du bien-être social où il a même fait des menaces de mort à Jean-Marie Hubert. Et c'est dans la nuit qui a suivi que Hussein Ghandour devait trouver la mort.

GRATUIT ESTIMATION À DOMICILE

Visitez notre salle d'échantillons et usine

Fenêtre panoramique Coupe-froid de vinyle entre les 2 fenêtres

Porte isolée 2" avec grille facultative Panneaux doubles ultra-robustes

Camiche et revêtement mural en aluminium

Contre-fenêtre 3 rainures

LIVRAISON RAPIDE — ESTIMATIONS GRATUITES

BELL ALUMINIUM INC.
6865, rue Bombardier,
Saint-Leonard, Montréal, Québec

Bur. **325-7900** Soif. **667-7212**

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'aluminerie de Saint-Augustin

Au début de la semaine, le gouvernement annonçait un déficit budgétaire important où, pour la première fois, et par la bande, les sommes prévues pour l'établissement de l'aluminerie de Saint-Augustin étaient mentionnées. Cette aberration, ce sacrilège, ce vandalisme gouvernemental au bord de notre Voie Royale, le Saint-Laurent, à 15 milles de Québec, à Saint-Augustin, un des plus beaux sites du continent, le gouvernement avait donc décidé de les commettre? Nous n'y avions jamais cru. Mais c'est bien vrai.

Si nos hommes politiques au pouvoir ont cru confiner aux tactiques du Parti québécois l'opposition au projet, ils se trompent. C'est une sourde révolte qui s'empare de tous ceux qui connaissent l'odieuse du projet et les dangers contre l'écologie qu'il constitue. Une révolte qui sera partagée par tous les Québécois et par tous les Canadiens qui ont quelque respect de la beauté des sites naturels et des lieux de vie. Peut-on imaginer qu'entre Pont-Rouge, puis Neuville à l'ouest et Cap-

Rouge et Québec à l'est, au bord du Chemin du Roy, en face, Rive-Sud, de Saint-Nicolas, Saint-Antoine-de-Tilly et Sainte-Croix-de-Lotbinière, s'élève une usine dont les cheminées cracheront sur cette magnifique partie du Québec des poussières charriées à tous les vents?

Le gouvernement avait à sa disposition d'autres sites. Mais pour des raisons qu'on dit d'ordre économique, comme ce fut le cas pour les affreux réservoirs d'huile qui jalonnent le fleuve de Sillery jusqu'à Québec, on a bondi sur Saint-Augustin. Il y a d'autres raisons. Le maire de Québec, de concert avec le ministre Guy Saint-Pierre, a vanté les mérites de cette entreprise de la Communauté urbaine de Québec, au grand plaisir de la petite cohorte d'entrepreneurs, d'ingénieurs et d'architectes à la remorque des pouvoirs à Québec. Ce projet a été fomenté dans un climat d'hypocrisie dont on connaît peu d'exemples dans notre histoire. Non content d'avoir transformé Québec, une des belles villes du monde, en une

sorte de musée des horreurs, le maire de Québec, avec l'imagination qu'on lui connaît, se réjouit de voir qu'on pourchasse la beauté jusqu'à ce qu'elle disparaisse de son petit royaume. Un jour viendra où il fera la jonction avec Montréal.

M. Guy Saint-Pierre, hier, au colloque sur l'information économique, accusait les médias de biaiser l'information et de chercher constamment la petite bête dans les actions gouvernementales. Il y a quelques semaines, à Saint-Augustin, dont je suis citoyen, j'écoutais une émission de télévision où M. Saint-Pierre affrontait l'économiste péquiste Jean Taillon. Or, il était fort embarrassant, sinon scandalisant, pour ceux qui ont porté de l'estime à M. Saint-Pierre, de le voir à ce point patiner, mentir même, cacher la véritable information au sujet de l'aluminerie projetée. Ce fut pénible. Ainsi donc, pour empêcher la surenchère des spéculateurs (il est permis de croire qu'il s'en trouve au gouvernement et à l'Hôtel de Ville de Québec), on garde ignorante une

population dont on s'apprête à léser le mode de vie. On connaît le borborygme dans lequel M. Drapeau a plongé Montréal parce qu'il a trop caché d'informations à propos des Olympiques. La leçon devrait servir au gouvernement en ce qui concerne Saint-Augustin. Savez-vous ce qui sera rentable désormais, auprès de l'électorat, Messieurs les gouvernants? La franchise! Il s'agissait d'y penser. Nous voulons toute la vérité sur l'aluminerie de Saint-Augustin, une vérité que nous ne pouvons obtenir de M. Guy Saint-Pierre ni de ceux qui tirent les ficelles de la Communauté urbaine de Québec.

Il ne reste plus à M. Bourassa, notre Chef d'Etat, qu'à prouver qu'il est plus important de protéger l'habitat québécois que de créer des emplois à tort et à travers, en vue sans doute d'un marketing électoral dont plus personne n'est dupe. Mais tellement de gens sont compromis. Avec du courage, dans ce cas-là, M. Bourassa pourrait prouver qu'il n'est pas trop tard.

Roger LEMELIN

bloc-notes

Les députés-transfuges

Le député qui change d'allégeance politique après son élection devrait-il être obligé de se représenter devant ses électeurs afin de faire ratifier sa nouvelle orientation? Les libéraux provinciaux réunis en colloque à Limoilou, ces jours derniers, ont estimé que oui.

Et ils ont probablement eu raison. En effet, dans le régime politique qui est le nôtre, les électeurs votent beaucoup plus pour un parti que pour un homme. Monsieur X ou monsieur Y est élu parce qu'il se présente sous telle ou telle étiquette, non pour ses mérites personnels. On vote pour lui parce qu'il fait partie d'une équipe qui nous plaît ou d'un parti dont on favorise le programme.

Il peut y avoir des cas d'exception mais, en pratique, c'est la règle générale.

Alors, si monsieur X ou monsieur Y, une fois élu, décide de changer de camp ou de se désolidariser de sa formation politique, on peut prétendre, à juste titre, qu'il a été élu, en quelque sorte, sous de fausses représentations. En tout cas, on a le droit de se demander s'il continue à bénéficier de l'appui de ceux qui ont voté pour lui.

Il serait normal, dans les circonstances, que les électeurs du comté aient l'occasion de dire si, oui ou non, ils endossent la nouvelle option prise par leur député.

Dans certains cas, le député qui change d'allégeance voudra obtenir l'assentiment de ses organisateurs ou de son association de comté. C'est déjà un bon sentiment. Mais si un député peut avoir des comptes à rendre à son association de comté, il est d'abord et avant tout comptable de ses actions devant

l'ensemble des électeurs de sa circonscription. Ce sont ces derniers qui devraient décider s'ils acceptent ou non la nouvelle orientation politique de leur député.

Bien sûr, on pourra prétendre qu'on brime passablement la liberté d'action d'un député en le forçant ainsi à subir une nouvelle élection. Il ne faut pas oublier, par contre, qu'un changement d'allégeance peut avoir une portée très grande, notamment si le parti au pouvoir n'a que deux ou trois voix de majorité en Chambre.

Evidemment, et en contre-partie, il serait probablement dans l'ordre, si l'on tient à maintenir ainsi la ligne du parti, que les formations politiques acceptent au moins un certain droit à la dissidence. Il y a très peu de cas où l'on tolère le vote libre dans notre régime parlementaire. On ne doit pas exagérer dans l'autre sens, si l'on ne veut pas revenir à l'anarchie que l'on connaissait avant la naissance des partis structurés, mais on pourrait sûrement, sans danger sérieux, faire montre, à l'occasion, d'un peu plus de souplesse.

Il n'en reste pas moins que le principe qui sous-tend la résolution du colloque de Limoilou est sain. C'est aux électeurs qui l'ont élu de décider s'ils acceptent ou non l'orientation politique nouvelle d'un député.

Vincent PRINCE



Droits réservés

LETTRES

Un Noël noir

M. Bryce Mackenzie
Ministre des Postes
Ottawa
Monsieur,

Parmi vos responsabilités figure celle d'assurer le développement économique du Canada par le service des Postes. Actuellement, vous faites précisément le contraire et nombre de compagnies risquent la faillite ou subissent des pertes énormes à cause de la grève des Postes.

Régler le conflit au plus vite, il a déjà coûté trop d'argent aux employés des Postes, aux contribuables et aux industries, qui ne peuvent vraiment pas vous payer une confrontation plus longue avec le syndicat.

Le conflit des Postes est en train de préparer le plus beau Noël noir de l'histoire du Canada, en temps de paix économique, et vous avez "l'insigne honneur" d'en être l'auteur.

Votre sale grève des Postes a déjà en 25 jours dilapidé tous les efforts et profits qu'une équipe de 30 personnes avait réussi à bâtir, dans notre organisation de publication de revues spécialisées. Continuez votre grève et je vous promets pour Noël une belle faillite, après 8 ans d'efforts, et je vous promets aussi que vous ne l'emporterez pas "au paradis à la fin de vos jours".

Jean-Louis MORIN,
éditeur, Montréal.

Protestations

Nous nous devons de protester contre la construction d'un dépôt de camions au-dessus de la station de métro devant être située sur l'avenue Westbury, près du chemin Reine-Marie.

La pollution que ceci occasionnera, ainsi que la détérioration du quartier, puisque l'avenue Westbury deviendra une artère principale, affectera le bien-être de notre communauté.

Revue de presse

Le sommet de Rambouillet se termine bien

Du 15 au 17 novembre, un sommet monétaire groupant les États-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Italie s'est réuni, à l'instigation de la France, à Rambouillet. La presse communiste exceptée, la plupart des journaux jugent que la rencontre de Rambouillet a été un succès.

PARIS

Le Figaro (droite modérée) écrit: la rencontre de Rambouillet se termine bien. Les deux principaux dangers ont été évités: il ne s'est pas manifesté d'antagonisme entre les Six sur des problèmes spécifiques qui auraient cristallisé des dissensions latentes. Et sur aucune question importante il n'y a eu de victoire décisive des uns devant être ressentie par les autres comme une défaite... Le temps permettra de mieux distinguer ce qui relève de l'accord symbolique et ce qui ressort des accords concrets... Les résultats obtenus sur le plan monétaire — à parachever en janvier par les Dix à la Jamaïque — sont à la fois limités et les pays industrialisés avancés devraient y gagner un peu plus de stabilité. Les nations en voie de développement aussi... Tout n'a pas été révélé. On apprendra plus tard ce qui a été semé. Mais, déjà, on ne saurait reprocher à la rencontre de Rambouillet de relever pour une certaine part de la politique du spectacle. Elle a donné la preuve par six de la volonté de solidarité et de tolérance des démocraties industrielles.

Leur sentiment de responsabilité collective les pousserait, comme l'a indiqué le président de la République, à de nouvelles rencontres en cas de difficultés graves imprévues. Ainsi se créent les traditions.

Les Echos (informations économiques) estiment: la charte de Rambouillet sera, dans les mois à venir, le texte de référence pour toutes les grandes décisions internationales. Malgré la modestie déguisée de ses promoteurs, qui entendent n'appliquer ses principes qu'à eux-mêmes, il ne fait pas de doute qu'il sera le programme commun de tout le monde occidental, d'autant que les Six représentent déjà plus des deux-tiers du potentiel économique et industriel des nations non communistes. Et M. Kissinger doit être aujourd'hui le plus heureux des hommes, puisqu'il est désormais assuré, avec ce document, d'obtenir le front commun des pays consommateurs de pétrole dont il poursuit depuis des mois la création avec satisfaction bien connue. Car la déclaration commune reflète très largement les vues des États-Unis.

Pour L'Humanité (communiste): On nous avait annoncé du concret. Nous avons droit à une déclaration de principes qui, à bien des égards, confine au discours de promesses électorales... Derrière le cliquant des déclarations d'intention se profile un resserrement des rangs sous l'égide de Washington. Les orientations monétaires restent floues: elles tourneront au profit du plus fort, le dollar. Le libre-échange, version renouée de la libre concurrence, n'empê-

chera pas les mesures américaines de protectionnisme et équivaut à la libération de manoeuvre pour les sociétés multinationales. L'objectif de cette politique, c'est l'austérité que chacun veut imposer aux travailleurs de son pays. Sous prétexte de concurrence, de lutte contre l'inflation, les Six coordonnent leurs attaques contre le pouvoir d'achat, l'emploi de dizaines de millions de salariés. Si le consentement des victimes fait défaut, on interviendra au besoin dans les affaires intérieures des peuples, on multipliera les pressions de toutes sortes, pour tenter de perpétuer la domination des monopoles. Tel est l'esprit de Rambouillet. Sacrifier un peu plus notre indépendance nationale pour participer, sous direction U.S., à la Sainte-Alliance des six pays capitalistes les plus puissants.

L'Aurore (droite radicale) souligne: Le succès de Rambouillet, sera d'abord, sinon résolu, du moins mis entre parenthèses les contradictions du capitalisme. Ce sera d'en avoir fini avec la controverse franco-américaine sur les changes, résultat conditionnant l'indispensable remise en ordre monétaire. Ce sera de déclarer la guerre au chômage, ce gaspillage des ressources humaines. Ce sera aussi d'accroître le commerce entre Occidentaux dans cet esprit de liberté des échanges qui émane de leurs aspirations les plus profondes. Ce sera enfin, pour parachever le redressement de notre économie, de surveiller avec vigilance le signal d'alarme du taux d'inflation. Tout en relevant le défi lancé par l'univers totalitaire, cette charte libérale reste orientée

vers la coopération et la concertation mondiales.

LONDRES

Plusieurs quotidiens britanniques consacrent leurs commentaires au sommet de Rambouillet et estiment, dans l'ensemble, que cette réunion de six chefs d'Etat et de gouvernement a été un succès.

Sous le titre "Un sommet flottant", le Times (indépendant) estime que le résultat du sommet est rassurant, car aucune modification importante du système monétaire des années cinquante et soixante ne semble avoir été envisagée. La volonté des participants, ajoute le journal, de procéder à une nouvelle libéralisation dans le domaine commercial est un aspect particulièrement encourageant. L'accord franco-américain sur les taux de change, poursuit-il, est peut-être encore plus important.

Le quotidien indépendant note à ce sujet que les États-Unis semblent avoir fait certaines concessions à la France, mais ajoute que celles-ci ne sont en fait que symboliques.

L'aspect positif du sommet de Rambouillet, conclut le Times, est peut-être du au fait que les participants ont fait preuve de prudence en prenant tellement peu de décisions. Dans un éditorial intitulé "La grandiloquence triomphe", le Financial Times estime de son côté que ceux qui espéraient qu'un certain nombre de mesures concrètes destinées à améliorer la situation économique internationale seraient prises à Rambouillet risquent d'être quelque peu

décus. En effet, conclut le journal de la City, le contenu du communiqué publié à l'issue du sommet est insaisissable.

Pour le Daily Telegraph (conservateur), le sommet de Rambouillet ne semble pas avoir été nuisible. D'ailleurs, ajoute le journal, un rapprochement des positions française et américaine en ce qui concerne la réforme monétaire semble s'être produit, et cela montre que les gouvernements concernés sont plutôt optimistes quant à une amélioration de la situation économique au cours des deux prochaines années.

ROME

La presse italienne commente en première page les résultats du sommet économique qui vient de se tenir à Rambouillet.

Pour le Messaggero il s'agit d'un souffle d'espérance. Il est encore prématuré d'évaluer l'importance de la charte de Rambouillet, souligne l'éditorialiste du quotidien romain. Cette charte aura de l'importance dans l'histoire du capitalisme et des sociétés industrielles, dans la mesure où elle sera suivie dans les prochains mois par des faits concrets. (...) C'est un souffle d'espérance pour ceux qui croient en la possibilité de dépasser les intérêts divergents des puissances.

Pour l'Unità (parti communiste), par contre, le sommet à Six sur la crise s'est terminé sans réponse concrète. Selon l'éditorialiste de l'Unità les faits démentent cet optimisme sans raison.

Avanti (parti socialiste) souligne, en première page, les bonnes propositions du sommet, tandis qu'il Popolo (démocratie-chrétienne) met en évidence le plein accord des Six au sommet anticrise.

NEW YORK

Le sommet de Rambouillet n'entrera dans l'histoire que s'il est effectivement suivi d'autres rencontres de même type, permettant aux nations du monde libre de prendre leurs décisions en commun et d'agir de concert, écrit le New York Times dans un éditorial.

Les participants au sommet ont exprimé des intentions louables, note le quotidien, mais le monde libre attend la preuve qu'ils ont mis au point un système de consultation et de coopération permanentes pour remplacer la pratique de la décision unilatérale responsable de la plus grave crise économique mondiale depuis les années trente.

On ignore encore, relève le journal, si un tel système a été établi, de même ignore-t-on si d'autres réunions, telles que celle qui vient de se tenir à Rambouillet, sont prévues.

MOSCOU

Commentant le "sommet" de Rambouillet, l'agence soviétique Tass exprime l'opinion que cette réunion n'a, en somme, apporté rien de nouveau et qu'elle constitue une nouvelle tentative des pays industrialisés pour présenter un front uni contre les pays en voie de développement.

Le cinéma capitaliste québécois se meurt, vive le bon cinéma!

A M. Jean Letarte,
Pierre Nadeau et à la Direction
de la Société Radio-Canada
re: Émission "Silence on ne tourne
plus" aux Beaux Dimanches, 12
octobre 1975.

La Télévision suisse romande a
joué un rôle important et détermi-
nant dans la mise à jour du ci-
néma suisse il y a quelques an-
nées. Elle a aidé les cinéastes sui-
ses Tanner, Sautter, Goretta, Roy
et autres à produire des films qui
nous ont donné de la Suisse une
image socialement et culturel-
lement révélatrice et informative.

La Sverige Radio a joué elle
aussi, et elle continue de jouer,
malgré quelques différends d'ordre
économique avec ses cinéastes, un
rôle tout aussi important dans la
continuité d'un certain cinéma do-
cumentaire d'information, axé prin-
cipalement sur les mouvements du
Tiers-Monde, mais tout autant sur
la mise à jour d'un regard neuf et
informateur sur la société scandi-
nave telle qu'elle se pratique en
Suède. Les cinéastes Lindqvists,
Spee, Lohman, Svenstedt, Romare,
Malmer, Bergman même et d'au-
tres ont pu, grâce aux politiques
progressistes de la télévision sui-
doise, témoigner de leur société et
du monde dont elle fait partie,
dans des perspectives sociales et
culturelles justes.

La VPRO en Hollande, grâce à
des structures plus souples mais
surtout grâce à une politique cohé-
rente a permis à un cinéaste
comme Johan van der Keuken
(dont on a pu voir les films l'an

dernier à la Cinémathèque québé-
coise) de produire une œuvre de
cinéma d'essai vraiment unique et
exemplaire qui s'inscrit en tout
point dans la plus fondamentale dé-
marche des œuvres de Joris Ivens,
son aîné et compatriote.

La RAI en Italie a elle aussi con-
tribué à la création d'œuvres si-
gnées Fellini, Bertolucci, Belloc-
chio, Taviani et Antonioni tout
comme dans le cadre de sa politi-
que "expérimentale" elle a pu
jouer un rôle déterminant dans la
production d'œuvres de cinéastes
latino-américains comme Sanjines,
Andrade et autres.

La ZDF en Allemagne de l'Ouest
a elle aussi une politique d'aide au
cinéma plus résolument expérimen-
tal: elle achète et encourage la
création/production d'œuvres de
court, moyen et long métrages qui
permettent à cette chaîne de dresser
annuellement pour ses télé-
spectateurs un bilan du nouveau ci-
néma international. De plus, elle a
déjà présenté en 1968, dans le
cadre de la Semaine du Jeune Ci-
néma canadien à Berlin, un débat
couvrant plus de deux heures d'an-
tenne sur son réseau national et
qui était consacré au cinéma cana-
dien et québécois. Débat qui faisait
suite à la présentation du film
"Entre la Mer et l'Eau Douce" de
Michel Brault sur la même chaîne
et auquel ont participé les criti-
ques et le public allemand présents
à Berlin de même que les cinéas-
tes Brault, Groulx, Carle, Lamothe,
Labrecque et Lefebvre qui furent
invités à Berlin pour l'occasion.

Les télévisions danoise, suisse et
hollandaise (ainsi que d'autres dont
nous ne pouvons témoigner ici) ont
accordé déjà, et accordent encore
leurs meilleures heures d'antenne à
la présentation occasionnelle de
films canadiens et ou québécois ré-
cents. Ainsi "Rejeanne Padovani"
a-t-il été présenté à la télévision
danoise, et plus récemment "les
Ordres" a-t-il été présenté par la
télévision suisse romande.

Et pour finir, ajoutons que même
la CBC de Toronto vient d'enté-
riner une politique de production de
dramatiques dont certains seront
réalisés par des cinéastes québé-
cois.

Combien de films signés Groulx,
Lefebvre, Jutra, Arcand, Carle, La-
mothe, Brault, Labrecque, Danse-
reau, Frappier, Chabot, Gagné,
Forcier, Leduc, Noël, Carrière et
autres, la Société Radio-Canada a-
t-elle produit ou aidé à produire
depuis 10 ans?

Avec cette émission "Silence on
ne tourne plus", Radio-Canada
vient d'étaler au grand jour son
mépris et l'ignorance qui caracté-
risent ses relations avec le cinéma
qui se fait ici. Mépris pour un
cinéma qui a donné ses lettres de
crédence à notre cinématographie à
l'étranger; mépris pour une prati-
que cinématographique que la
SDICC s'emploie depuis plusieurs
années à étouffer au profit d'une
utopie industrielle dont les règles
et les critères sont empruntés au
modèle américain et par lui contrô-

lés ou par ses laquais et émissai-
res locaux. En ce sens l'émission
de M. Letarte et Nadeau n'a fait
que cautionner les politiques obste-
nées de la SDICC: politiques contre
lesquelles les cinéastes regroupés
dans le Comité d'Action Cinéma-
tographique, s'inscrivent en rupture.

Mais, si nous désirons marquer
ici notre solidarité avec l'ensemble
du milieu face à ce document qui
vient stigmatiser une attitude de
mépris et de mauvaise foi face au
cinéma que nous voulons défendre
(et nous n'entrerons pas ici dans
les détails qui font de cette émis-
sion un mouvement de malhon-
nêteté intellectuelle et profession-
nelle) il faut bien par ailleurs blâ-
mer ceux qui y ayant majoritaire-
ment pris la parole, caractérisent
cette tendance mercantiliste, ont
abusé de la situation et sont les
premiers responsables du marasme
et de la crise que traverse notre
cinéma.

Notre accusation ne vise aucunement
des cinéastes comme Lefebvre,
Gagné, Jutra, Brault, Carle et
quelques rares autres, qui tout en
ayant pris la parole dans cette
émission ont vu leurs propos tron-
qués ou biaisés. Nous sommes,
dans l'ensemble, solidaires de leurs
démarches individuelles. Nous vou-
lons plutôt et plus précisément ac-
cuser et blâmer ceux qui ont voulu,
avec leur mentalité de commer-
çants de la pellicule, profiter d'une
situation historique pour instaurer
ici un cinéma dont le modèle est
fondamentalement antagoniste avec

les racines de notre cinéma, sa pra-
tique essentielle et son public. Ce ci-
néma ne de ce que l'on a appelé
"la Révolution Tranquille" et qui a
grandi avec elle; mais qui comme
tout le reste de cette "révolution"
manque à être récupérée par des
arrivistes dont le seul motif est le
gain et le profit, la puissance et le
vedettariat et qui sous le manteau
"nationaliste" ont cru pouvoir pro-
fiter d'une situation facile. En cela
ils sont le reflet d'un phénomène
généralisé qui depuis 5 ou 10 ans a
placé le Québec dans le marasme
actuel.

Avec plusieurs de nos confrères,
nous ne voulons donc voir dans
cette émission que le constat d'un
échec, provoqué par ceux-là mêmes
qui ont voulu profiter du "cinéma
québécois" parce qu'ils y voyaient
une possibilité de profits à court
terme. Cette mentalité essentiellement
"capitaliste" est celle-là même
qui caractérise la démarche des au-
teurs Nadeau et Letarte dans leur
émission, et des spéculateurs qui,
dans ladite émission, par leur ver-
billage et leur complainte de mar-
chands de tapis frustrés, ont contri-
bué à donner de notre cinéma une
image d'échec et de marasme.

Le cinéma "capitaliste" québé-
cois, malgré les politiques de la
SDICC, malgré ses alliances avec
les monopoles américains et avec
les modèles qu'ils ont engendrés
ici, malgré une Loi cadre consé-
quente d'un appareil d'Etat qui se
construit aux prix d'une fascination
de tous les secteurs de l'activité de
notre société, ce cinéma-là, résidu

d'Hollywood et tout aussi moribond
que son modèle, se meurt!

De ses cendres renaitra un ci-
néma qui nous appartiendra, un ci-
néma véritablement national; ce-
lui-là même qui, si on ne l'avait
pas si vite étouffé, avait déjà con-
tribué à placer le cinéma qui se
pratiquait ici à l'avant-garde du
nouveau cinéma mondial.

Il en va donc du cinéma québé-
cois comme de notre société: l'in-
formation dominante (donc de
classe) nous a démontré dans cette
émission l'échec d'une classe arri-
viste (néo-capitaliste) qui en s'al-
liant aux "pouvoirs" établis, et en
se soumettant à leurs règles, a
voulu s'emparer d'un secteur cultu-
rel essentiel qu'elle avait cru mon-
nayable. L'image que nous en a
donnée cette émission en est une de
crise, tout comme celle qui frappe
la société dont elle entend défendre
les principes. Ce cinéma québécois
issu de la mentalité du "Free En-
terprise" et du profit net est voué
à l'échec puisqu'il a substitué le
"profit social" au "profit NET".

Au-delà de l'évocation de ce faux
problème, l'émission "Silence on ne
tourne plus" aura, dans sa lec-
ture au deuxième degré, démontré
le cul-de-sac dans lequel se sont
engagés les spéculateurs du cinéma
d'ici qui ont voulu fabriquer, ven-
dre et acheter du cinéma "à la
verge".

Le Comité d'Action
cinématographique
par André PAQUET

Israël est un enfer

Je lis depuis quelques jours des
lettres dans cette page, traitant du
nationalisme israélien, du sionisme
universel, la nouvelle doctrine à la
Hitler. Notre presse nord-améri-
caine subissant l'influence judéo-
nord-américaine cache et déforme
les faits.

Chose étrange, il y a plusieurs
années, pour savoir ce qui se pas-
sait en Israël il fallait lire les an-
nales religieuses des sectes protes-
tantes de langue anglaise, qui pu-
bliaient des lettres de missionnai-
res qui disaient la vérité. Quelques
visiteurs en Israël, venant du Ca-
nada, étaient insultés devant la
conduite des jeunes qui profitaient
de la visite des touristes dans les
églises pour y fumer, crier, chan-
ter et flirter. Mais les récits de ces
gens trop peu nombreux ne purent
écraser la propagande sioniste.
Même les Juifs nord-américains en
sont victimes: croyant être patrio-
tes, ils sont actifs en faveur du si-
onisme: démonstrations, parades,
protestations, etc...

Mais ils n'émigrent pas en Israël.
Le cas est différent pour les Juifs
démorant en URSS: ils sont inon-
dés de propagande en faveur
d'Israël: les parents là-bas écri-
vent pour les inciter à émigrer, on
promet une chambre, un logis, une
position, enfin... le bonheur.

Certains s'endettent pour partir.
Il est logique que l'Etat qui a pris
soin minutieusement de ces gens de-
puis leur naissance jusqu'à leur
sortie des écoles demande une par-
tie des frais encourus pour l'édu-
cation, etc. Des savants, écrivains,
journalistes juifs de l'URSS luttent

contre cette propagande sioniste,
mais sans grand succès, tellement
la combine est bien montée. Ren-
dus là-bas, les parents changent
d'attitude: les logements sont
rares, il y a du chômage (le pays
est au bord de la banqueroute et
existe grâce à l'aide venue des
Etats-Unis). On veut les envoyer
au fond du désert.

Ces gens ne sont pas habitués
aux contremaîtres et patrons rudes
et polissons, à la discrimination raciale,
car il y a des dizaines de
sortes de juifs. Ceux qui sont nés
au pays méprisent les immigrants,
surtout ceux venus de l'URSS et de
l'Afrique du Nord: ils ont chacun
leur sobriquet, très insultant. Ils ne
sont pas habitués à craindre pour
leur position, à payer le médecin,
etc. Bref, ils ne peuvent s'adapter.
Presque tous, en larmes, écrivent
aux parents demeurés en URSS
pour demander de l'aide afin de
retourner "chez nous" comme ils
écrivent. Cette situation est un des
grands drames du monde présente-
ment. J'ai des centaines de photo-
copies de ces lettres bouleversantes
où à chaque ligne on peut lire le
mot "ENFER". Quand ils le peu-
vent ils partent et des milliers se
massent aux frontières de l'URSS,
où ils forment des villages de mi-
sères. En ce moment il y en a un
groupe en Belgique qui cherche à
venir à Montréal.

Chose atroce que l'on ne sait
pas, c'est que ces gens sont traités
comme des traitres, des zéros, du
bois mort. Une fois partis d'Israël,
aucun groupement juif ne les aide;
ce sont les Chrétiens des pays ou

ils sont réfugiés qui les nourrissent.
S'il existe un groupement juif qui
aide ces gens, je voudrais le con-
naître. Je dois admettre qu'une
équipe sportive d'Israël fut copieu-
sement huée dans un stade de Mos-
cou, surtout en tant que Juifs. Je
sais aussi que les dirigeants sovié-
tiques aimeraient voir les Juifs
s'assimiler avec les quelque 125
races de l'URSS comme le font les
autres citoyens. Les Juifs qui
même là sont nationalistes refusent
de s'intégrer. Tant pis pour eux!
Heureusement, quelques Juifs du

Canada, surtout ceux de langue
française, ne tombent pas dans le
panneau de la traîtrise sioniste.
Ainsi, l'été dernier à TdH, en lisant
le livre des visiteurs, j'ai lu quel-
ques commentaires de Juifs. Cer-
tains en langue française, d'autres,
en une langue étrangère au Québec,
l'anglais, écrivaient des choses com-
me ceci: "Amis Soviétiques, proté-
gez mes frères qui vivent chez
vous. Ne les laissez pas partir vers
le malheur et la mort en Israël".

Fernand TRUSSART,
Montréal.

L'UNICEF est apolitique

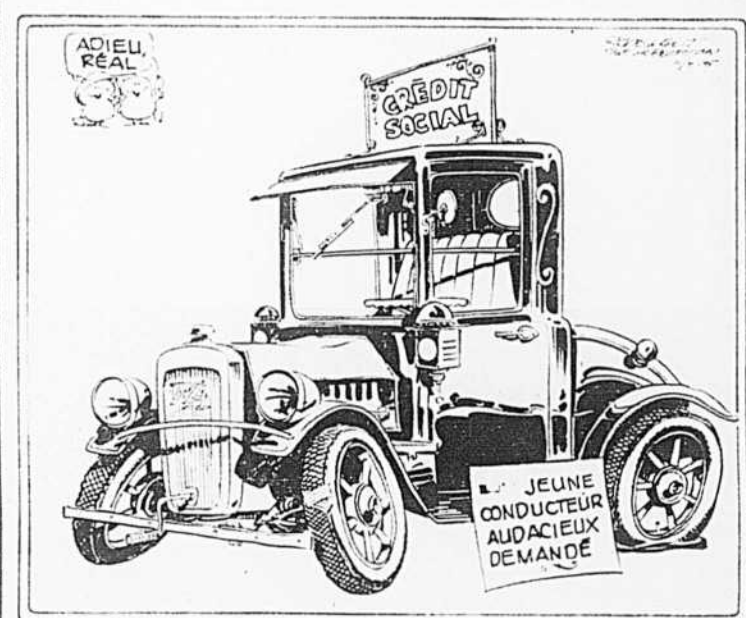
Les dernières résolutions adop-
tées par l'Assemblée générale des
Nations unies ont soulevé, une fois
encore, la question israélo-arabe et
les débats qui s'en suivent créent
une certaine confusion quant aux
liens qui unissent les agences des
Nations unies aux décisions de
l'Assemblée générale.

Le comité UNICEF Québec croit
donc important de souligner que,
depuis sa création, l'UNICEF, le
Fonds des Nations unies pour l'en-
fance, a tenu à conserver une
orientation strictement apolitique,
entièrement libre face aux résolu-
tions adoptées par l'Assemblée gé-
nérale ou par les autres agences
associées aux Nations unies. Il
obéit ainsi à son mandat qui est de
porter secours à l'enfant, sans dis-
tinction de race, de religion ou
d'allégeance politique des parents.
Il possède un conseil d'administra-

tion, un personnel et un budget dis-
tincts. De plus, comme il ne reçoit
aucune contribution des Nations
unies et qu'il ne compte que sur
les contributions volontaires des
gouvernements et des individus, l'U-
NICEF ne se crée aucune obliga-
tion envers qui que ce soit, sauf
envers l'enfance.

De ce fait, lors des conflits
armés ou politiques, l'UNICEF est
venu en aide aux orphelins et aux
enfants des réfugiés des deux
camps. De plus, dans le cadre de
ses projets à long et moyen terme,
l'UNICEF subventionne présente-
ment en Israël un projet de recher-
che en soins familiaux, tout comme
il participe activement à la scolar-
isation des enfants du Sultanat
d'Oman.

Lorraine DESJARDINS,
présidente
UNICEF, Québec.



Qui est Chantal Bissonnette?

René Homier-Roy
Rédacteur en chef
Magazine Nous

Cette lettre s'adresse, Monsieur
Homier-Roy, à vous, à vos collabo-
rateurs, à tous ceux qui, depuis le
début de la parution des articles de
la "très libérée" Chantal Bisson-
nette, ont manifesté leur approba-
tion et donné leurs encouragements
à ce qu'ils CROYAIENT ETRE
l'expression "sincère et naturelle"
d'une parole de femme. Mais elle
s'adresse surtout aux hommes qui
se servent depuis de ces textes
pour pousser leur(s) compagne(s)
à adopter de nouveaux comporte-
ments: "Chantal Bissonnette le
fait, fais-le donc".

Il est grand temps que cette
vaste supercherie cesse et que vos
lecteurs apprennent de quelle façon
ils ont été trompés et mystifiés;
qu'ils sachent que vous avez de-
mandé à un de vos amis d'écrire
une série d'articles (dont vous avez
nettement spécifié le caractère)
sous un pseudonyme FEMININ.

Je ne discuterai pas ici le con-
tenu de ces articles, ce n'est pas
cela qui me préoccupe. Qu'un
homme ait écrit ce genre de cho-

ses, grand bien lui fasse, et il n'est
pas le premier; mais qu'il l'ait fait
avec la seule intention de provo-
quer des réactions en faisant pas-
ser ses propos comme étant ceux
d'une "Québécoise libérée", là, ça
m'écoeure!

Je ne sais pas si une femme li-
bérée s'exprimerait comme votre
copain, par la bouche de Chantal
Bissonnette. Et la meilleure façon
de le savoir, c'est de les laisser
parler, les femmes! De leur donner
la possibilité d'exprimer leurs
phantasmes et leurs désirs à elles,
dans leur langage à elles, tout ce
que jusqu'à maintenant elles n'ont
pas eu la possibilité de faire.
Avant, on nous empêchait de par-
ler; maintenant, on se sert de
notre identité pour violer notre
parole et notre réalité! Mais qu'im-
porte l'étiquette professionnelle, tirage
oblige, n'est-ce pas, Monsieur
Homier-Roy?

La plaisanterie a assez duré. S'il
vous reste un tant soit peu de con-
science professionnelle, vous vous
devez de dévoiler le nom du vérita-
ble auteur.

Anne MICHAUD, étudiante,
Montréal.

Les Portugais protestent

Monsieur François Brunet,
Réalisateur de l'émission le 60"
Radio-Canada,
Montréal
Monsieur,

Nous avons vu votre émission
"Le 60" présentée au Canal 2 le
mardi 4 novembre 1975, dont la
première partie fut consacrée à la
communauté portugaise du Québec.

Le conseil exécutif de l'Associa-
tion des hommes d'affaires et pro-
fessionnels portugais du Québec
tient à protester contre cette émis-
sion qui n'a reflété en rien les sen-
timents, la valeur culturelle ni l'in-
tégrité des Portugais à la vie du
peuple québécois. Puis cette émis-
sion faussement présentée, Radio-
Canada a fait comme d'habitude;
montrer la partie négative des
groupes ethniques.

Nous tenons donc à protester
contre Radio-Canada parce que
cette société d'Etat dépense tout
son temps à ridiculiser la popula-
tion et à fournir de la mauvaise in-
formation.

Nous sommes convaincus que les
taxes que nous payons à Ottawa

pour assurer le fonctionnement de
cette société de la Couronne pour-
rait très bien servir et sans discri-
mination toute la population cana-
dienne.

Si Radio-Canada voulait donner
une information plus juste et hon-
nête, elle pourrait consulter la Fé-
dération des Organismes portugais
du Québec ou tout autre organisme
portugais compétent dans la ma-
tière.

Nous aimerions savoir pourquoi
Radio-Canada donne un très bon
service aux Portugais d'Ontario et
de l'Ouest du Canada et à ceux du
Québec le dénigrement.

Monsieur François Brunet, au
contraire de ce que vous avez pré-
senté dans votre émission, les Por-
tugais sont intégrés à la vie québé-
coise et sont au Canada depuis
1375.

Nous souhaitons que Radio-Can-
ada soit plus réaliste avec les
groupes ethniques du Québec et
moins négative avec toute la popu-
lation du Québec en général.

Manuel TEIXEIRA,
Président.

ENEZ EN FOULE

LE ROI DES HABITS

1535, rue SAINT-GERMAIN
Compagnie Limitée
Au sud d'Ontario
(coin Adair)
522-4364

**Immense choix de
manteaux de cuir à
prix très spécial**

**LA PLUS GRANDE
VENTE D'HABITS
JAMAIS VUE**

Des tailles, il y en a pour tout le
monde de 28 à 64 (EXTRA LARGE):

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

INVITE LES FUTURS MARIÉS A VENIR
CHOISIR DANS SON MAGASIN TOUS
LES NOUVEAUX COMPLETS AVEC
VESTES DANS SA NOUVELLE COLLEC-
TION D'AUTOMNE.

COUPON

**\$500
DE RABAIS**

A L'ACHAT D'UN HABIT
sur présentation de ce coupon

RABAIS

**LE ROI DES HABITS
COMPAGNIE LIMITEE**

Gratuits

ESTIMATION ET DÉMONSTRATION
À VOTRE DOMICILE
LE JOUR OU LE SOIR
PAYEZ EN 90 JOURS

NOUVEAU:

Portes tout aluminium
2" d'épaisseur
avec verre trempé.
Évitez à vos enfants
des blessures causées
par des vitres cassées

COMME D'HABITUDE
Wm Morris & Fils est toujours
le premier à vous offrir de
nouvelles améliorations
dans ses produits

FENÊTRES
D'ALUMINIUM
ÉTÉ — HIVER
MODÈLE 1976
EN
6 COULEURS
FINI
EMAIL CUIT

FENÊTRES
COULISSANTES
CHOIX DE
6 COULEURS
FINI EMAIL CUIT

GARANTIE MORRIS
depuis plus de 50 ans
"Marchandise satisfaisante" ou
"remplacée sans frais"

Wm MORRIS & FILS
INC.

ESTIMATIONS GRATUITES
342-3800
Soirs, fêtes et fins de semaine
737-1960
FACILITES DE PAIEMENT

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS.
Anciennement sur Côte-de-Liesse, maintenant à un seul endroit.
5479, avenue Royalmount, V.-M.-R.
1 1/2 rue à l'ouest du boul. Décarie et de la Savane

SUCCURSALE DE QUÉBEC
263, rue Saint-Paul
Québec
Tél. 692-2127

Dépannage pour les chèques d'Ottawa

A cause de la situation qui existe actuellement aux postes, le gouvernement fédéral a établi un programme spécial pour distribuer plus de six millions de chèques fédéraux d'allocations familiales et de sécurité de la vieillesse.

Pour les chèques d'allocations familiales, que les familles reçoivent normalement le 20 du mois, il a été décidé que les chèques des mois de novembre et décembre seraient réunis en un seul et distribués au début du mois de décembre.

Quant aux chèques de Sécurité de la vieillesse et autres chèques de pension (émantant du gouvernement fédéral), ils seront acheminés le 26 novembre ou un peu avant.

Sous le titre "Opération dépannage", le programme du gouvernement fédéral repose sur la possibilité d'utiliser le service postal là où il est possible de le faire. Dans le cas contraire, un réseau de distribution sous la responsabilité du ministère des Approvisionnements et Services, regroupant près de 500 comptoirs, sera mis en place "si la situation l'exige", lit-on dans un communiqué.

Ces comptoirs seront installés dans des édifices où se trouvent d'autres services gouvernementaux ou encore dans des sous-sols d'église ou d'école.

On rapporte que des renseignements précis sur le comptoir le plus près de chez vous, seront indiqués ultérieurement via les médias d'information.

La messagerie lance un timbre

De son côté, le syndicat des postiers lance aujourd'hui son premier timbre dans le cadre de sa messagerie autogérée.

"Ce timbre vise à illustrer la mise sur pied de la messagerie et porte le nom français et anglais de la messagerie en plus du sigle du syndicat des postiers, entouré d'enveloppes ayant des ailes, image de la rapidité du service offert par les postiers" a déclaré M. Clément Morel, directeur québécois des postiers (FTQ).

Le timbre, émis à 10,000 exemplaires à une valeur de \$1.25. D'autre part, M. Morel a affirmé que les postiers ont l'intention de lancer, dans les prochaines semaines, d'autres timbres, si le conflit ne se règle pas.

Tous les argents recueillis par la vente de ces timbres iront dans le fond de dépannage aux grévistes.

VIOLI

SUITE DE LA PAGE A 1

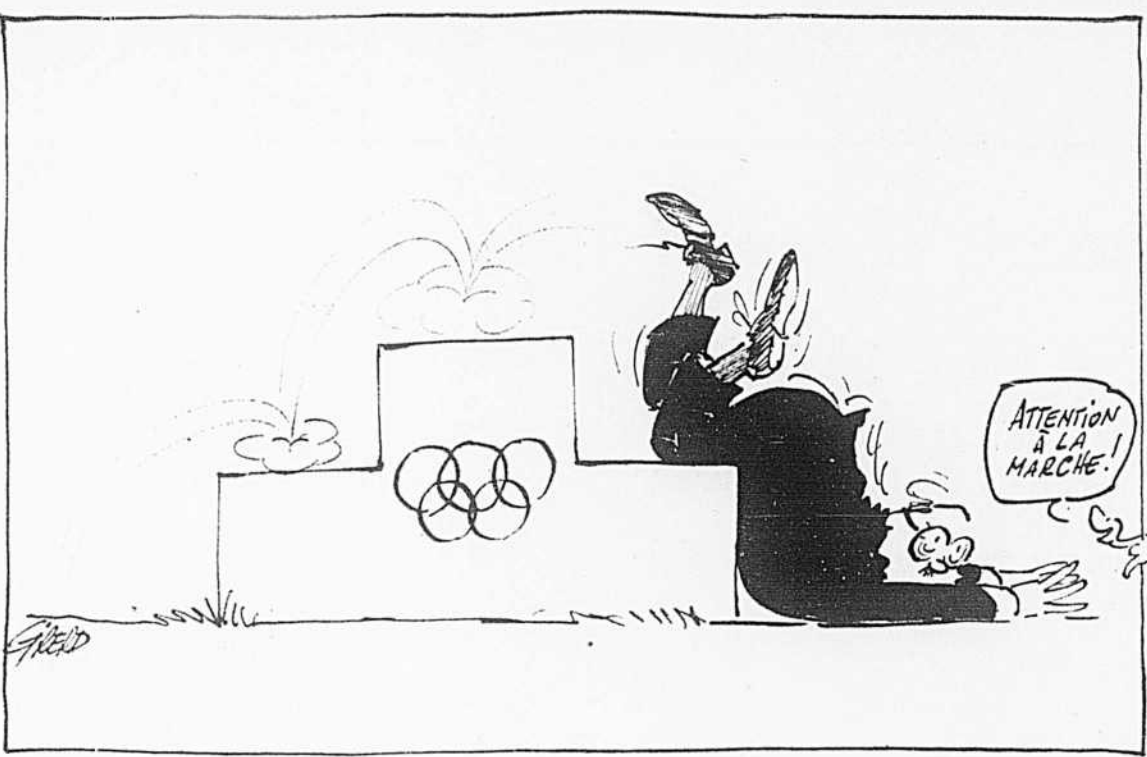
la mafia, n'est-ce pas?" Et Lino Simiglia de répondre timidement: "C'est exact!"

Lino Simiglia a tenté à plusieurs reprises, depuis 1971, de convaincre Paolo Violi que son système de protection était non seulement abusif, mais inutile.

"Pais ce que tu voudras, lui a répondu Paolo Violi, mais viens pas pleurer dans ma chemise si t'as des troubles!". Pour le commissaire Cordeau, cette réponse de Paolo Violi aurait pu tout aussi bien être formulée de la façon suivante: "Lino, si tu veux pas avoir de troubles avec Paolo, tu dois faire ce que Paolo veut. Et ce que veut Paolo, c'est de l'argent pour rester tranquille. Bousiller les plans de sécurité de Paolo, c'est déclencher sur-le-champ des réactions en chaîne tout à fait imprévisibles et inévitables..."

Moro Marchettini a pour sa part raconté à la CECO qu'il avait voulu, en septembre 1969, ouvrir une salle de billard à l'intersection des rues Jean-Talon et Lacordaire, soit à moins de 400 pieds d'un établissement similaire appartenant à Paolo Violi. Il avait signé un bail de cinq ans et investi plus de \$10,000. Franco et Paolo Violi ont aussitôt entrepris de saboter le projet.

Se révélant imperméable aux arguments des frères Violi — ceux-ci prétendaient que le secteur n'était pas rentable pour ce genre de commerce — Moro Marchettini, qui se sentait pourtant en règle de la cave au grenier, apprend à ses dépens que Franco Violi a d'exceptionnels talents de masseur quand on ose douter de ses jugements comme homme d'affaires. A l'issue d'une randonnée en voiture avec Franco Violi, Moro Marchettini rentre chez lui avec deux yeux au beurre noir, une épaule endolorie, une dent cassée et des "grains de beauté" qui lui poussent entre les deux oreilles.



Droits réservés

comme des escampignons veneneux!

Marchettini est traqué. D'un côté, les frères Violi qui le boxent impitoyablement, et, de l'autre côté, le propriétaire de l'immeuble qui refuse carrément d'annuler le bail de cinq ans. Désespéré, il fait alors appel à Tony Massarelli, bien connu et bien vu de la famille Cortroni, et lui demande de l'aide. Quelques jours plus tard, Massarelli, à défaut de pouvoir le secourir, achète tout simplement l'immeuble, et Marchetti s'en tire avec une perte de \$2,500. "J'ai vécu deux mois de cauchemar et je ne pensais plus qu'à dormir", avoue maintenant Marchettini. En septembre 1969, ce dernier avait commis l'erreur de vouloir obtenir un "comptoir à crème glacée" de la Cie Violi Importing et de s'installer dans ses plate-bande.

Malgré les conseils de son avocat et, surtout, malgré un jugement de cour qui lui était favorable, Réal Pelletier a dû verser \$2,500 pour en finir avec un entrepreneur qui lui réclamait illégalement une somme de \$10,000.

Utilisant des contacts personnels, Pelletier se retrouve finalement dans le gang de Louis Greco, Tony Carbone et Paolo Violi. "Je vais t'arranger ça", lui dit Paolo Violi. Quelques jours plus tard, celui-ci affectivement tout arrange l'entrepreneur se contenterait d'une somme de \$2,500. Pelletier accepte. Violi est l'intermédiaire. Pelletier veut payer Violi pour son travail, mais celui-ci refuse: "Ca m'a fait plaisir!" "Accepte au moins cette bouteille de cognac", le supplie Pelletier. Il apprend que Violi n'aurait remis que \$800 à l'entrepreneur.

Quant à Michel Cutone, il a versé \$375 à Violi pour se débarrasser d'un client "toujours casse" qui, en plus de lui devoir \$33, avait pris l'habitude de lui "grimer des menaces" dans sa salle de billard. Les hommes de Violi ont fait du bon boulot: ils ont attrapé le mécréant et lui ont cassé un bras. Par la suite, Cutone n'a pas osé collecter une somme de \$800 que Franco Violi lui devait à titre de locataire.

A l'issue de ces témoignages, le commissaire Cordeau a lancé: "C'est incroyable! Paolo Violi est plus fort que les avocats et les cours de justice! Le temps est peut-être venu pour les hommes d'affaires italiens de former un front commun contre la mafia italienne de Montréal!"

MONTREALAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

tractés par la régie et garantis par le ministre des Finances, puis ensuite rembourser la Ville de Montréal pour l'argent investi dans le dossier, tant pour les équipements du quadrilatère mentionné plus haut (vélodrome, complexe stade-mât-hall de natation, stationnements, centrale thermique et viaduc de la rue Sherbrooke) que pour les équipements érigés ailleurs sur son territoire, soit la construction du centre Claude-Robillard, du centre Etienne-Desmaré et du bassin olympique, plus une dizaine d'équipements ou il a fallu procéder à des réaménagements.

Une fois que toutes ces conditions auront été remplies, que tous les emprunts contractés auront été remboursés, alors le lieutenant-gouverneur en conseil (le Conseil des ministres) pourra décider de remettre les équipements du parc olympique à la Ville de Montréal.

D'ailleurs, cette compréhension de

l'article 24 a été confirmée aux journalistes par le ministre responsable de la régie, M. Victor Goldbloom. Ce dernier a souligné que Montréal recevra éventuellement les équipements, et il a confirmé que Montréal viendrait au dernier rang sur la liste des créanciers de la régie.

La Ville de Montréal n'est pas la seule à être assujettie par le projet de loi. En effet, l'article 27 stipule qu'en cas de dissolution du COJO à une date qu'il pourra déterminer après le 31 décembre 1976, la régie hérite des biens et des droits du COJO et assume alors les obligations de cette corporation.

En langage clair, cet article stipule que l'argent investi par le COJO dans le village olympique, soit plus de \$30 millions, ira dans les coffres de la loterie. Cet article élimine la nécessité de créer une corporation de plus, qu'il aurait fallu créer de toute façon pour succéder au COJO à sa dissolution.

De plus, la régie s'approprie, par l'article 22, "les revenus et les sommes d'argent auxquels a droit la Ville de Montréal en vertu du protocole d'entente intervenu entre la Ville

de Montréal et le Comité organisateur des Jeux olympiques".

Et comme troisième source de revenus, la régie, de par l'article 18, pourra "conclure les ententes jugées nécessaires pour la conduite et l'administration de systèmes de loteries".

Comment cette chose se traduit-elle en termes de dollars pour les contribuables montréalais?

Disons tout d'abord que le Conseil municipal a voté des crédits de \$612 millions. Au moment de l'entrée en vigueur de la régie, la Ville de Montréal aura payé environ \$350 millions, contre des entrées de fonds de \$43 millions en provenance du COJO, ce qui laisse à la Ville de Montréal un déficit d'environ \$300 millions.

Le gouvernement du Québec, pour sa part, devra assumer à partir de l'entrée en vigueur de la régie tous les déboursés à effectuer pour mener le chantier à terme, de sorte qu'il devra injecter environ \$450 millions, moins les économies qu'il pourra réaliser en éliminant certains éléments comme le mât, la toiture amovible, des salles d'entraînement, des aménagements extérieurs, etc.

Franco: une nouvelle hémorragie interne

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

MADRID — Au 33e jour de sa maladie, le général Franco est dans un état critique après une nouvelle hémorragie interne qui a obligé les médecins à recourir à l'hébergement artificiel et les autorités ont accéléré les préparatifs des funérailles d'Etat réservées au vieux soldat de 82 ans et 11 mois.

Pour empêcher en effet que le caudillo ne meurt au bout de son sang, les médecins ont ramené à 33 degrés la température de son organisme, mais ils ne dissimulent pas qu'il s'agit là d'une mesure désespérée.

Ce sont en effet les sutures de la résection de l'estomac qui ont lâché, les tissus usés n'ayant plus de résistance et se déchirant à l'endroit des points.

"L'évolution post-opératoire de Son Excellence a été interrompue par une nouvelle hémorragie du système digestif, annonce le dernier bulletin médical. Son état est à nouveau critique."

Des sédatifs ont été administrés au patient, qui est maintenu en vie par des appareils qui régularisent le rythme cardiaque et assurent la respiration, l'alimentation l'élimination des déchets organiques ainsi que la fonction rénale.

Entre-temps, M. Manuel Fraga Iribarne, en qui d'aucuns voient un éventuel chef de gouvernement, a quitté hier Londres, renonçant à ses fonctions d'ambassadeur, pour reprendre en Espagne ses activités de juriste et d'homme politique.

Le COJO recevra, en revenus, environ \$400 millions. Pour subvenir à ses propres frais (frais d'organisation, construction d'équipements qui ne sont pas propriété de la Ville de Montréal et investissement dans le village olympique), le COJO devra déboursier environ \$200 millions, de sorte que, conformément à l'article 22, il devra remettre à la régie les \$200 millions supplémentaires, moins les \$43 millions déjà versés à la Ville de Montréal, ou sommairement \$150 millions.

Outre ces \$150 millions, le gouvernement du Québec peut espérer recevoir quelque \$30 millions du village olympique, et les revenus d'une loterie du millionnaire, que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, évaluait à \$25 millions par année, en janvier dernier. Mais la marge est grande entre les dépenses de \$450 millions, plus les frais d'opération de la régie, plus le déficit d'opération des équipements olympiques pendant les années où le gouvernement du Québec en sera responsable, plus le service de la dette, et les revenus de \$180 millions, plus \$25 millions par année pour la loterie. En somme, il est bien évident que la Ville de Montréal ne deviendra jamais propriétaire des équipements olympiques, à moins que

le gouvernement du Québec ne décide d'aller cogner à la porte de Pierre Elliott Trudeau, une possibilité que M. Goldbloom n'a pas complètement écartée hier.

Quant à la Ville de Montréal, elle disparaît complètement du dossier, si on fait exception de la présence de deux de ses hauts fonctionnaires au sein de la régie.

M. Goldbloom a confirmé que les noms de ces deux fonctionnaires ont été suggérés par la Ville de Montréal, sans toutefois confirmer qu'il s'agit de M. Charles-A. Boileau, directeur des Travaux publics, et M. Fernand Denis, directeur des Finances.

M. Goldbloom a dit ignorer si au cours des négociations entre M. Bourassa et les autorités municipales, le maire Drapeau a demandé à siéger au sein de la régie.

Chose certaine cependant, la Ville de Montréal n'aura plus un trait de mot à dire au dossier, sinon à négocier un contrat de services que la régie signera avec elle pour l'emploi de professionnels. Et l'administration municipale ne peut plus maintenant espérer que le gouvernement fédéral vienne au secours de façon à ce que les déficits accumulés soient épongés le plus rapidement possible.

On est bien servi à son MARCHÉ.

Monsieur LM prend soin de tout chez LM on tient à vous.

t'as beau en profiter, c'est juste à côté

LUCERNE SUPER MARCHÉ

DOLE BANANES E.U. #1 lb 19¢	CAROTTES LOCALES Québec #1 cello 5 lb 39¢
RÔTI DE PORC, SOC Désossé, roulé \$1.49 LB	RÔTI DE VEAU, DEVANT roule avec gras \$1.09 LB GOORSH Smoked Meat env. 4 / 1.29 2 oz

CHASE SANBORN Café régulier sac 1 lb 1.49	CANADIANA Betteraves tranchées 24 oz 47¢	SCOTT Serviettes à mains assorties - 2 rouleaux 98¢
GRAD Pêches en demies 28 oz 72¢	GAZA Hot chicken sauce 14 oz 26¢	GRAD Papier de toilette 4 rouleaux 89¢
AJAX Nettoyeur pour évier 14 oz 32¢	HABITANT Soupe aux légumes ou pois 14 oz 26¢	GRAD Shampooing doré ou aux œufs, 24 oz 1.09
SCHWARTZ Moutarde jarre 24 oz 54¢	GRAD Ble d'Inde crémeux 19 oz 43¢	HALO Spray net régulier 10 oz 98¢
HEINZ Nourriture pour bébés 4.75 oz 21¢	SCOTIAN GOLD Sauce aux pommes 19 oz 45¢	JOHNSON Shampooing pour bébés 8 oz 1.49
KRAFT Canadien tranché rég. 16 oz 1.29	ROBIN HOOD Farine 7 oz 1.35	DAVID Tire Ste-Catherine 8.8 oz 69¢

MARCHÉ BERNIER
8352, rue de Marseille, 351 1050

MARCHÉ BOUCHARD
3330, rue Belair, 729 1671

MARCHÉ MAINTÉTI
355, rue Saint-Eustache, 473 5159

MARCHÉ CRÉMAZIE
378, boul. Crémazie, 389 7839

MARCHÉ 257
257, boul. LeBlanc, 677 1887

MARCHÉ H. DUROCHER
3662, boul. Henri-Bourassa,
321 4271

Legault & Masse
8455, rue SAINT DOMINIQUE,
FOURNISSEURS DES MARCHÉS LUCERNE
389-8411

SUPPORT DORSAL APOLLO

Tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Consultez l'un de nos techniciens diplômés.

PRIX COUPÉ

Analyses de sang et d'urine complètes par des techniciennes diplômées. 845-2788

Du lundi au vendredi: de 9h à 9h30 p.m.
Le samedi: de 9h à 5h p.m.

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTREAL

Pharmacies Jean Coutu
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.

916-922 est. rue Sainte-Catherine 845-9248

- Facilités de paiement
- Livraison gratuite dans un rayon de 50 milles

OCCASION UNIQUE

TÉLÉVISEUR "noir et blanc" PORTATIF

ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ
à écran 12 po
DE MARQUE CONNUE

PRIX
DE SOLDE
DE FAUCHER

\$99

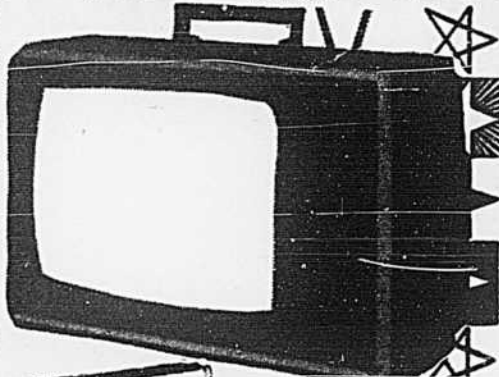
POUR VOS CADEAUX
DE NOËL

**CHOIX
D'OCCASIONS
IMBATTABLES CHEZ**

FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF
ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ
à écran 20 po
(Choix de marques connues)
PRIX DE SOLDE DE FAUCHER

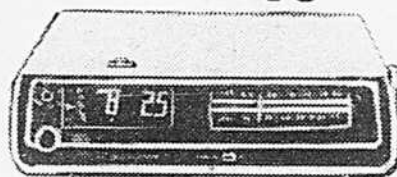
\$459
Avec télécommande sans fil...
\$489



MAGNÉTOPHONE À CASSETTES PHILIPS

Modèle 1540 — Fonctionne sur piles ou secteur. Coffret noir avec garnitures chromées. Commande par boutons-poussoirs.

BAS PRIX DE FAUCHER
\$49

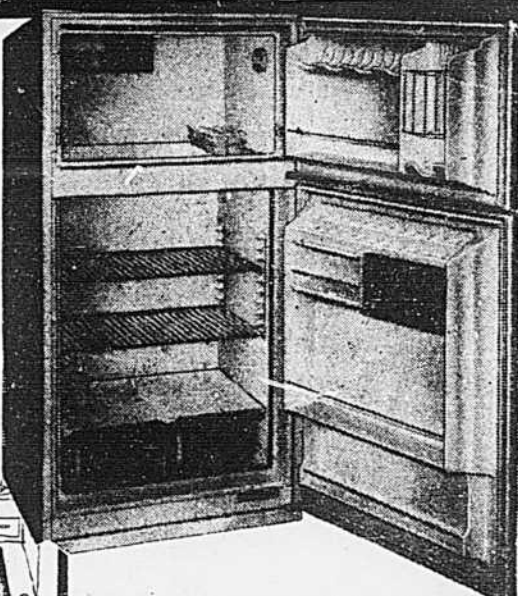
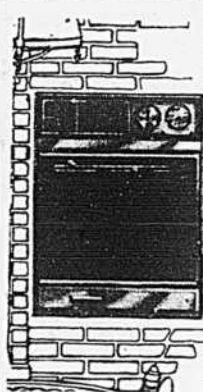


RADIO-REVEIL YORK
Récepteur à gammes AM et FM
Réveil à lecture directe. Socle à pivot permettant de faire tourner l'appareil. Coffret et socle blancs.

PRIX DE SOLDE DE FAUCHER
\$2395

FOUR ENCASTRÉ À NETTOYAGE CONTINU BÉLANGER

TABLE DE CUISSON INTÉGRÉE en acier inoxydable
BÉLANGER



RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR sans givre

BÉLANGER

Capacité 14 pi cu.

Modèle BF 1471 — Distributeur de boîtes de jus, 2 clayettes réglables (plusieurs positions), 2 bacs à légumes et fruits, un casier à oeufs et un garde-beurre. Deux portes à joint étanche.

CARROSSERIE JAUNE
BAS PRIX DE FAUCHER
\$34995

Nouveaux LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉS

MAYTAG

PROPOSÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS
chez **FAUCHER**

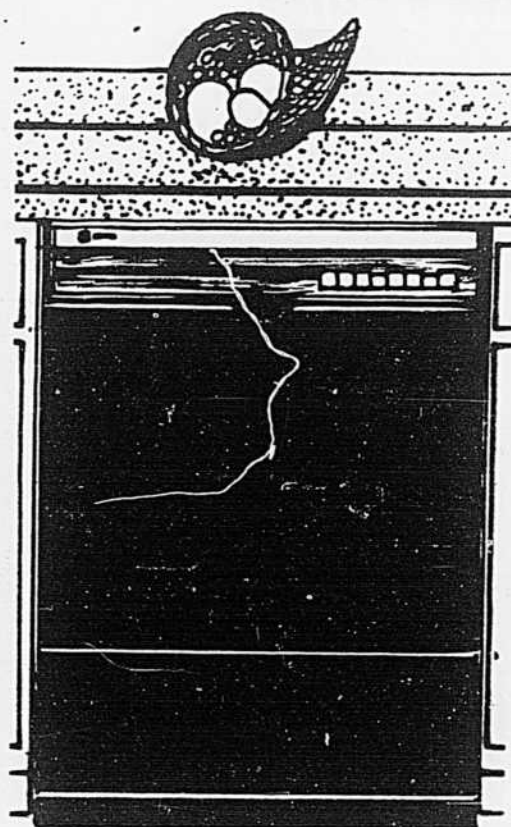
LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ

MAYTAG

WU601

Boutons-poussoirs commandant 6 cycles programmes: cycle pour casseroles, cycle de lavage normal, cycle de rinçage d'attente, cycle pour articles fragiles et en matière plastique, cycle hygiénique pour assainir la vaisselle, cycle chauffe-assiettes. Système de giclage à trois niveaux. Très grande capacité. Distributeur de produits de rinçage. Filtre Micro-Mesh (exclusivité Maytag). Fonctionnement plus silencieux que tout autre.

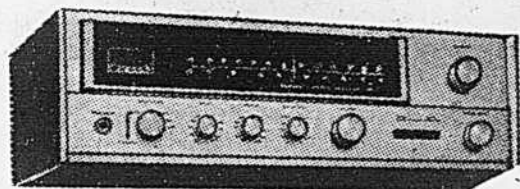
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



LES DEUX,
ENSEMBLE

\$369

ENSEMBLE STÉRÉO



AMPLI-TUNER SANSUI 441

Puissance efficace 2 x 12 watts. Tuner AM-FM

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

\$29995

DEUX VÉRITABLES ENCEINTES ACOUSTIQUES

Goodmans

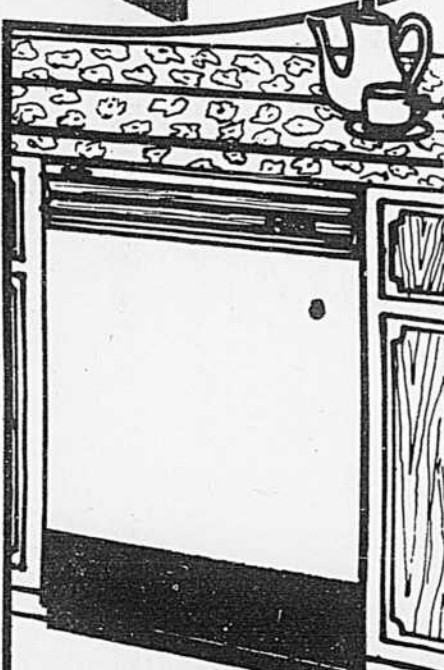
modèle "PICKWICK"

Puissance admissible 12 watts maximum. Bande passante: 38 à 22 000 Hz. Impédance 8 ohms.

LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ MAYTAG WU401

Boutons-poussoirs et cadran commandant une variété de cycles: cycle de gros lavage, cycle de lavage normal, cycle de rinçage d'attente, cycle chauffe-assiettes. Système de giclage à trois niveaux. Très grande capacité. Filtre Micro-Mesh (exclusivité Maytag). Fonctionnement remarquablement silencieux.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



Les nouveaux modèles WU201, WU401 et WU601 s'obtiennent avec des panneaux de façade en plastique noir moyennant un supplément de **\$3750**

HUMIDIFICATEURS WESTINGHOUSE

Modèle HD 327 **\$8995**
Modèle HD 093 **\$5495**

COLEMAN

Modèle 3615
Modèle 3616

ELECTRONOME

Modèle H 66 **\$3995**
Modèle AH 105 **\$9750**
Modèle AH 270 **\$10495**
Modèle AH 280 **\$10995**
Modèle AH 112 **\$8995**
Modèle AH 260 **\$10995**
Modèle AH 271 **\$10995**
Modèle AH 281 **\$11995**

PETIT RÉFRIGÉRATEUR de 5 pi cu. **DANBY**

Modèle 141 — Réglage par thermostat. Dégivrage automatique commandé par bouton-poussoir. Compartiment congélateur. Deux bacs à glaçons en métal. Clayettes amovibles garnies plastique. Bac à viande. Bac à légumes et fruits. Éclairage intérieur. Porte-étagère avec casier à oeufs. Porte à fermeture magnétique. Hauteur 33 3/4 po, largeur 18 po, profondeur 25 1/2 po. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$169

Supplément de \$10 pour carrosserie couleur cuivre

LUXUEUX RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE de 15 pi cu. BÉLANGER de la série BON AIR

Modèle BF 1683 — Capacité du compartiment congélateur: 126 lb. Distributeur de boîtes de jus. Distributeur de froid réglable. Dans le compartiment réfrigérateur: deux clayettes réglables et deux clayettes standard, un garde-viande et deux bacs à légumes et fruits. Contre-porte aménagée: casier à beurre, balconnets, oeufier.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$399

Marchandise réservée moyennant acompte



CONGÉLATEURS GSW

Modèle d'une capacité de 8 pi cu.

\$219

Modèle MMG 1615
Forme coffre
Capacité 14 pi cu.

\$279

Modèle d'une capacité de 18 pi cu.

\$299

N.B.: Possibilité de livraison dès la semaine prochaine

Modèle d'une capacité de 12 pi cu.

\$259

CHASSE-NEIGE À MOTEUR À ESSENCE 3 CV "Snow Champ" **SUNBEAM**

modèle GS3
LARGEUR DE DÉBLAIEMENT 22 po

\$109



Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX

48, boul.
des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
Tél.
384-0590

La loi 22 a fait hier son entrée dans un tribunal

par Lysiane GAGNON

QUEBEC — Pour la première fois, la loi 22 — ou plus précisément la façon dont la Commission scolaire de Sainte-Foy a décidé de l'appliquer — a fait son entrée hier dans un tribunal, alors que s'inscrivait la cause intentée contre cette commission scolaire par Diane et Michel Gagnac dont les deux enfants se sont vu refuser cet automne l'accès à l'école anglaise.

Après avoir entendu pendant près de trois heures les représentations des deux parties, le juge-en-chef de la Cour supérieure, Me Jules Deschênes, a pris la cause en délibéré, et c'est d'ici deux semaines environ qu'il devrait rendre son verdict — un verdict qui établira une jurisprudence d'autant plus importante que bien des aspects de la loi 22 et de ses règlements, au chapitre de la langue d'enseignement, sont sujets, dans la pratique, à des interprétations multiples et souvent contradictoires.

Le litige se présente de la façon suivante: M. et Mme Gagnac désiraient cet automne envoyer leur fille de neuf ans, Marie-Lyne, et leur fils de cinq ans, Louis, à l'école Saint-Vincent, la seule école anglaise de la Commission scolaire de Sainte-Foy. Sur les fiches d'inscription, ils déclarent être de langue maternelle française, précisant aussi que le français est langue d'usage à la maison et que leur fille fréquentait l'an dernier une école française.

Or, au printemps dernier, les commissaires avaient adopté à l'unanimité une résolution qui réduisait au maximum les transferts linguistiques. Les francophones déjà inscrits à l'école anglaise pouvaient y rester, mais les élèves qui en étaient à leur première inscription ou qu'on voulait transférer du secteur français au secteur anglais devaient être de "langue maternelle anglaise".

La commission scolaire se réservait également le droit de faire passer des tests inscrits à l'école anglaise, et se refusait à conclure des ententes avec des commissions scolaires voisines pour leur permettre d'accueillir à leur secteur anglais des enfants qui ne rencontraient pas les normes de la Commission scolaire de Sainte-Foy.

Donc, pour Marie-Lyne et Louis, déclarés "de langue maternelle française", pas question d'aller à l'école anglaise. Pas question non plus, toujours selon les règlements de la commission scolaire, de pas-

ser les tests qui auraient théoriquement pu montrer s'ils connaissaient suffisamment l'anglais pour recevoir l'enseignement dans cette langue. Car à Sainte-Foy, les commissaires se sont prévalus du règlement du ministère de l'Éducation, qui laisse les commissions scolaires libres d'utiliser ou non la formule des tests. Les seuls tests prévus à Sainte-Foy sont ceux qui viseraient à vérifier le degré de connaissance de l'anglais chez les élèves qui s'étaient inscrits à l'école anglaise avant l'entrée en vigueur de la loi 22.

Un "abus de pouvoir"?

Les parents Gagnac, dont on dit qu'ils sont appuyés et même aidés financièrement par d'autres citoyens, ont donc décidé de contester en Cour supérieure les artistes de cette résolution de la commission scolaire. Si le juge Deschênes leur donne raison, cela ne règlera pas ipso facto le sort de leurs enfants, — qui seraient actuellement inscrits dans une école anglo-protestante, l'École Saint-Vincent, — mais cela obligerait la commission scolaire à refaire ses règlements internes et peut-être à recommencer les inscriptions. Si le juge, par contre, leur donne tort, cela signifierait que le seul critère de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison peut suffire dans l'application de la loi 22.

Le procureur de M. et Mme Gagnac a fait valoir que la résolution de la commission scolaire constitue un abus de pouvoir qui ne tient pas compte de l'un des aspects de la loi 22 — qui permet l'accès à l'école anglaise à tout enfant qui a "une connaissance suffisante" de l'anglais... (mais qui, d'autre part, ne force pas les commissions scolaires à faire passer des tests, et limite dans une certaine mesure l'expansion du secteur anglais). Le fait que les enfants Gagnac n'ont pu, par le moyen de tests, faire la preuve qu'ils connaissaient suffisamment l'anglais leur causerait, dans cette optique, "une injustice grave".

Le procureur de la commission scolaire, de son côté, affirme que les renseignements contenus sur la fiche d'inscription (langue maternelle et langue d'usage) suffisent pour savoir si un enfant a des chances de connaître adéquatement une autre langue.

A l'appui de cette thèse, la commission a fait témoigner un démographe de l'Université Laval, M.

André Lux, qui a étudié le degré de bilinguisme des citoyens de Sainte-Foy. Selon ses recherches, moins de trois p. cent des enfants de cinq ans et environ quatre p. cent des enfants de neuf ans, dans cette municipalité, auraient des chances de connaître l'anglais. Inutile, dans pareil contexte, de faire passer des tests, affirme Me Pinsonneault, qui estime que la déclaration des parents suffisait comme vérification.

Mais devant cette argumentation, — et sans vouloir préjuger du jugement qu'il posera, — le juge Deschênes n'a pu s'empêcher de faire remarquer qu'à son avis, "il n'y a pas eu (dans le cas des enfants Gagnac) de vérification de connaissance de la langue anglaise... Il est vrai que la loi laisse aux commissions scolaires le choix des moyens de vérification, mais encore faut-il que ces moyens soient raisonnablement adaptés au but poursuivi..."

Une question s'est posée au cours de l'audience: pourquoi les parents Gagnac ne se sont-ils prévalus du droit d'appel auprès du ministre de l'Éducation que leur donne la loi 22, plutôt que d'engager des poursuites judiciaires?

Le procureur des parents Gagnac a expliqué que si le ministre avait donné tort à la commission scolaire, il y aurait eu "l'impasse", puisque "le ministre n'aurait pas eu le pouvoir de mettre de côté la résolution de la commission scolaire". Curieux argument, car en ce cas comme en bien d'autres, une décision du ministre prévaut sur celles des instances inférieures. L'avocat s'est repris par la suite, en ajoutant qu'un recours spécial n'enlève pas aux citoyens les recours judiciaires.

Le problème soumis au juge Deschênes est fort complexe, en vérité, car il devra aussi décider si la résolution de la commission scolaire respecte "l'esprit de la loi". A un moment donné, il a émis l'opinion que la loi 22 avait pour but d'intégrer le plus grand nombre d'élèves possible à l'école française.

Le fait que cette "cause-type" émane de Sainte-Foy n'est pas un pur hasard. Dans cette banlieue cossue de la vieille capitale à 97 p. cent francophone, on sent depuis quelques années une véritable poussée vers l'école anglaise. Plus de la moitié des 700 enfants qui fréquentent l'école Saint-Vincent sont francophones, et c'est sans doute par réaction contre cela que les commissaires ont interprété la loi 22 d'une manière plus "rigide" que d'autres commissions scolaires.

"L'HABITATION SERA-T-ELLE DE PLUS EN PLUS RÉGIE PAR L'ÉTAT?"

Thème débattu lors du 14^e congrès annuel des membres

de l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. qui se tiendra les 26, 27, 28, 29 novembre prochains à l'hôtel Bonaventure de Montréal.

Pour information, communiquer au numéro de téléphone suivant

875-5105



C'EST LA SEMAINE DES MOBILIERS DE CUISINE CHEZ

FAUCHER

Nous vous offrons tout ce qu'il faut pour réaménager votre cuisine... et faire plaisir à votre épouse à l'occasion des Fêtes.

MOBILIER DE CUISINE MODERNE - 5 pièces.

La table ronde d'un diamètre de 42 po. peut s'allonger à 60 po. au moyen d'une rallonge escamotable. Le dessus et le contour du plateau épais sont recouverts de Formica imitation bois qui résiste aux taches et marques. Le piétement se compose d'un faisceau boisé monté sur un piédestal métallique. Les embouts sont amovibles. Les chaises sont du type "hautepied directorial", pivotantes et montées sur un pied métallique à quatre branches. Elles sont rembourrées de mousse et recouvertes d'un composé velours et vinyle. C'est un mobilier de grande classe et de belle apparence.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$349⁹⁵** les 5 pièces



MOBILIER DE CUISINE MODERNE — 5 pièces

Table rectangulaire (dim.: 36 x 48 po.; 60 po. avec rallonge.) à piétement futuriste en métal, munie d'une rallonge escamotable; quatre chaises capitonnées et bien rembourrées munies d'un piétement de type futuriste en "V" couché.

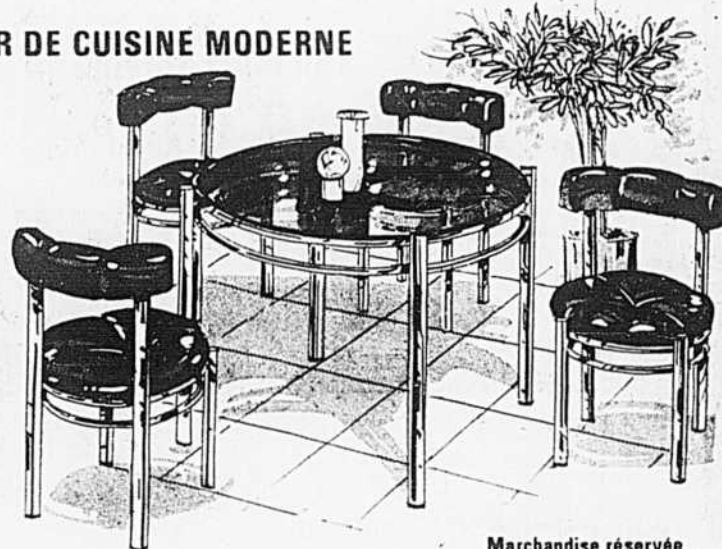
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$289⁹⁵** les 5 pièces



MOBILIER DE CUISINE MODERNE 5 pièces

La table ronde a un diamètre de 42 po. Elle est munie d'un plateau de verre fumé. Ceinture et piétement sont en métal chromé. Les chaises ont un dossier et un siège capitonnés et galbés, recouverts de vinyle noir. Ce mobilier porte une garantie du manufacturier qui prouve sa valeur.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$419⁹⁵**

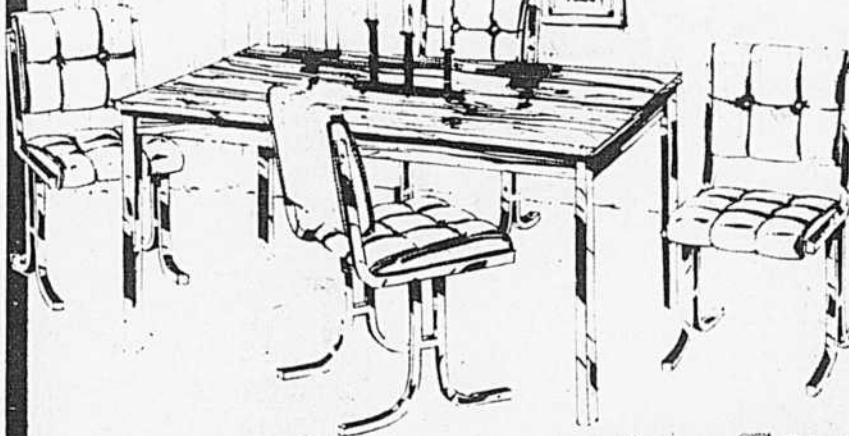


Marchandise réservée moyennant acompte

PETIT MOBILIER DE CUISINE MODERNE POUR DÉCOR CONTEMPORAIN 5 pièces

La table rectangulaire mesure 36 x 48 po. et peut s'allonger à 60 po. au moyen d'une rallonge escamotable. Son plateau est en arborite simili-bois fini mat, à l'épreuve des brûlures, égratignures, etc. Le piétement consiste en quatre poteaux métalliques chromés, de section carrée. Les chaises d'allure très moderne ont un dossier et un siège capitonnés et rembourrés de caoutchouc-mousse qui sont recouverts de nylon renforcé jersey. Leur piétement se compose de tabliers métalliques composés de poteaux chromés. D'inspiration ultra-moderne, ce mobilier a été conçu pour plaire à tous. C'est une aubaine à ne pas manquer.

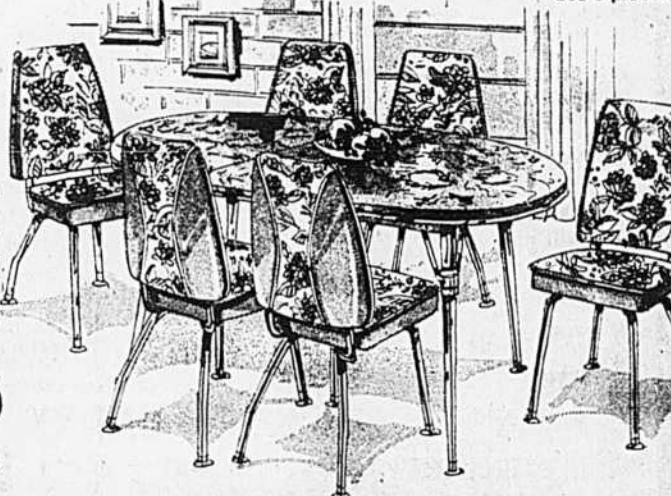
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$279⁹⁵** les 5 pièces



MOBILIER DE CUISINE DE STYLE MODERNE - 7 pièces.

La table à plateau fini arborite mesure 36 x 48 po., et peut s'allonger à 60 po. au moyen de deux panneaux escamotables. Le plateau résiste aux causes courantes d'endommagement. Les six chaises ont un haut dossier rembourré et des coussins en caoutchouc-mousse recouverts de tissu renforcé jersey. Toutes les pièces sont montées sur piétement robuste en tubes métalliques. Les pieds sont munis d'un embout amovible.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$149⁹⁵** les 7 pièces



PETIT MOBILIER DE CUISINE MODERNE à piétement de métal chromé, 5 pièces

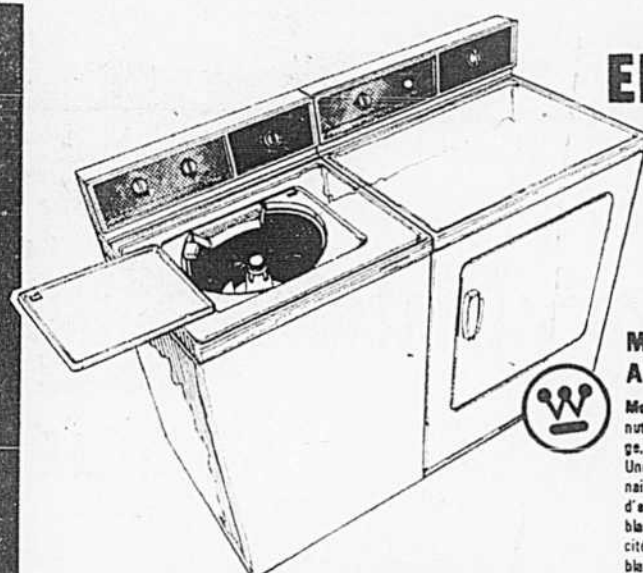
Une table ronde, diamètre 42 po., et quatre chaises. Le plateau de la table, exceptionnellement épais, est recouvert d'arborite fini mat imitation étal de boucher. Chaque chaise a un dossier galbé, qui, tout comme le siège est confortablement rembourré de mousse synthétique recouverte d'un tissu nylon renforcé de jersey. Gros piétement en tube de métal chromé.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$319⁹⁵**



48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590



**ENSEMBLE***St. Tropez***Westinghouse****MACHINE À LAVER
AUTOMATIQUE**

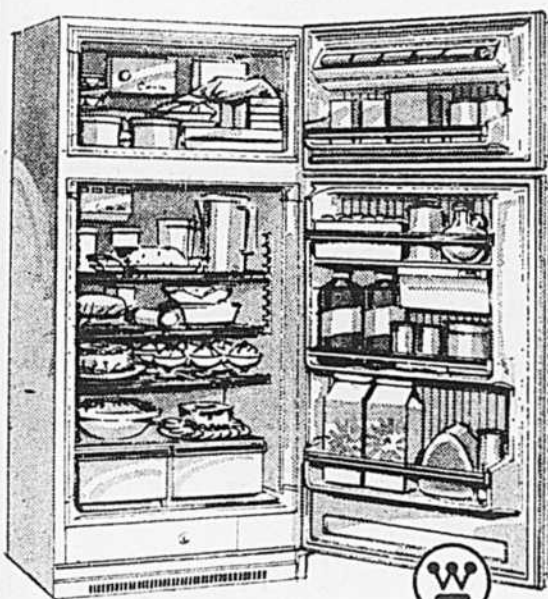
Modèle LA385 — Choix de cycles minutes: lavage normal, pré-lavage-trempe, tissus délicats, tissus infroissables. Une combinaison de vitesses. 5 combinaisons de températures d'eau. Niveau d'eau variable. Distributeur d'agent de blanchiment. Filtre de recirculation. Capacité 18 lb (de linge sec). Carrosserie blanche.

SÈCHEUSE

Modèle DE385 — Un cycle minute: séchage normal. Choix de 3 températures: normale, basse, air froid. Bouton de sûreté de démarrage. Grande capacité. Filtre à charpie. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER**L'ENSEMBLE \$529**

Frais de service après-vente en supplément

**RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR
SANS GIVRE de 15 pi cu. WESTINGHOUSE**

Modèle RT150 — Capacité du compartiment congélateur: 124 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables en porte-à-faux, une clayette à position fixe, un bac à viande, un bac à légumes. Deux portes-étagères avec casier à beurre et bac à œufs amovible. Appareil monté sur roulettes dociles. Carrosserie blanche ou de couleur (au choix: vert avocat, or moisson — moyennant un supplément modique).

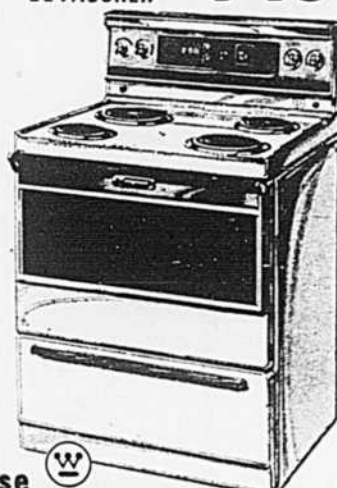
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$439**FACILITÉS
DE PAIEMENT****FOUR ENCASTRÉ
Westinghouse**

modèle KB 850

BAS PRIX DE FAUCHER \$309**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

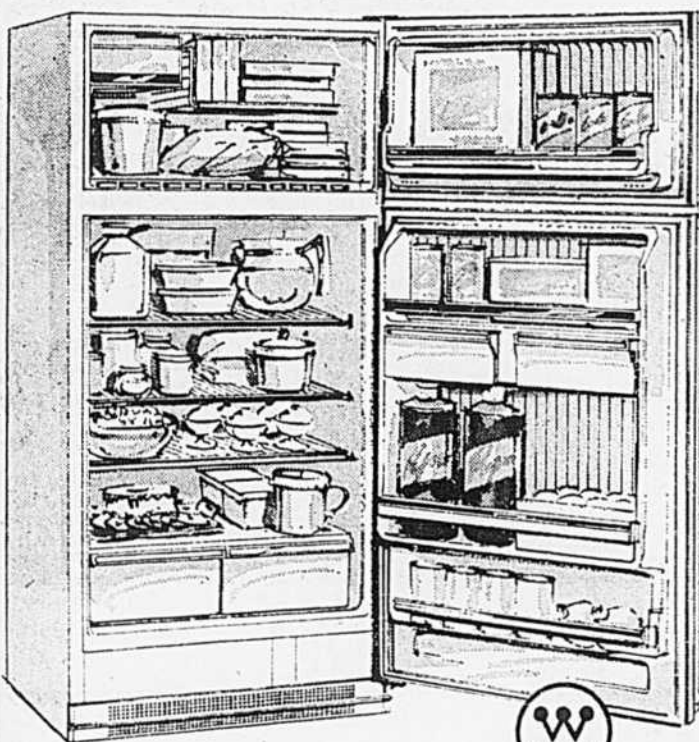
Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

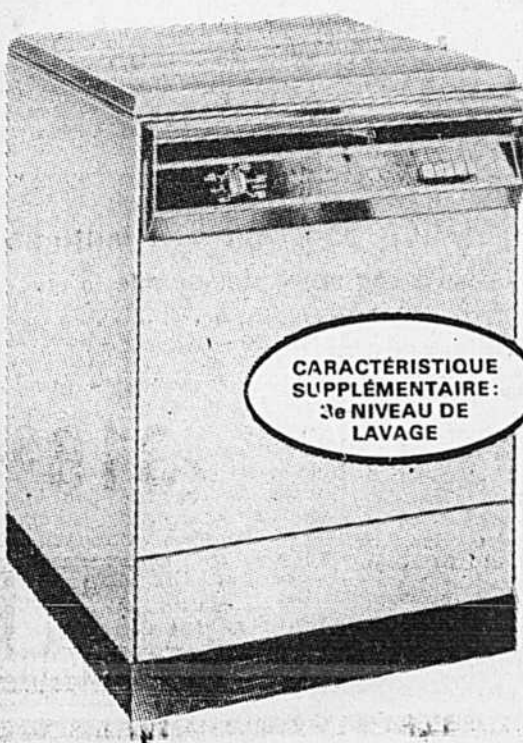
Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR
SANS GIVRE de 17,2 pi cu. WESTINGHOUSE**

Modèle RT 175 — Capacité du compartiment congélateur: 163 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 3 clayettes réglables en porte-à-faux, un garde-viande permettant une parfaite conservation durant 7 jours, un bac à légumes. Deux portes-étagères avec casier à beurre, casier à fromage et bac à œufs amovible. Appareil monté sur roulettes dociles. Carrosserie blanche ou de couleur (au choix: vert avocat, or moisson — moyennant un supplément modique).

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$539⁹⁵

CARACTÉRISTIQUE
SUPPLÉMENTAIRE:
3^e NIVEAU DE
LAVAGE

**MARCHANDISE
RÉSERVÉE
MOYENNANT
ACOMPTÉ****ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE
à système "Audio IV Quadrix"
WESTINGHOUSE**

Modèle RCF 9715 — Ampli-tuner AM-FM transistorisé qui délivre une puissance de 60 watts, une paire d'enceintes à suspension acoustique contenant chacune des haut-parleurs pour les sons graves et aigus. Système "Audio IV Quadrix" intégré permettant d'amplifier la reproduction stéréo par le truchement de 4 canaux.

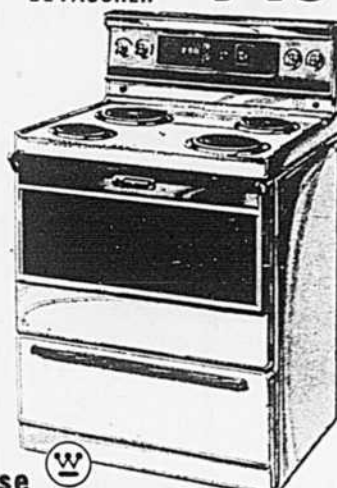
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$129⁹⁵**Nouveau
LAVE-VAISSELLE
ADAPTABLE
Westinghouse**

Modèle SC525 — 8 CYCLES: lavage puissant, lavage double, lavage simple, lavage hygiénique puissant, lavage hygiénique double, rinçage d'attente, chauffe-assiettes, séchage puissant. Système de giclage à trois niveaux. 3 distributeurs de détergent. Distributeur de produits de rinçage. Panier à couverts amovible. Broyeur d'aliments mouss. Porte à mécanisme antibasculement. Carrosserie blanche. Douceur garanti d'une plaque à découper fixe.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$399**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

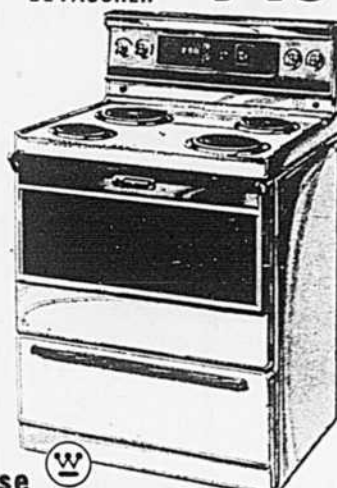
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

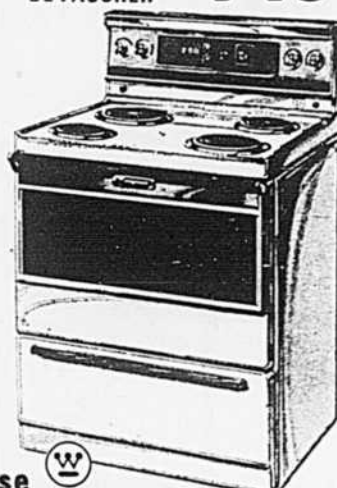
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

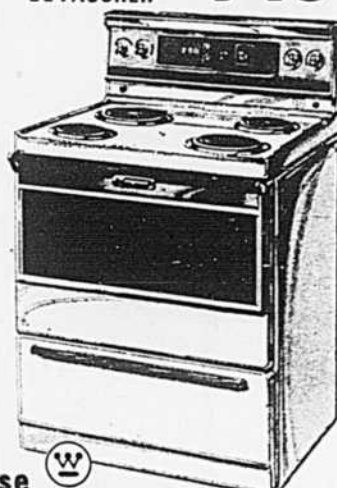
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

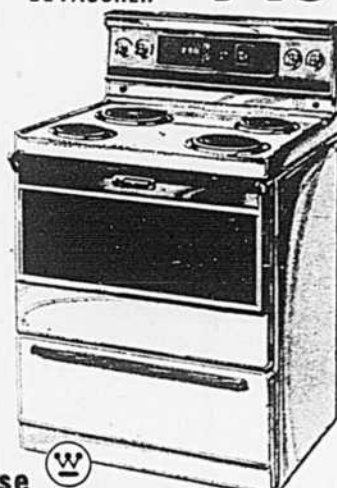
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

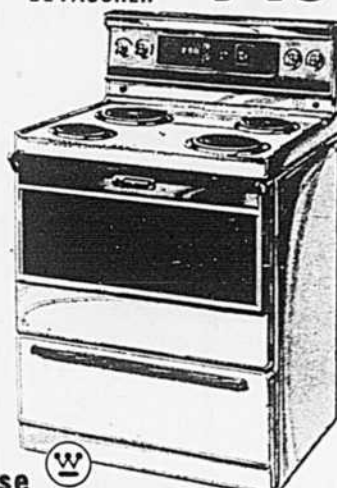
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

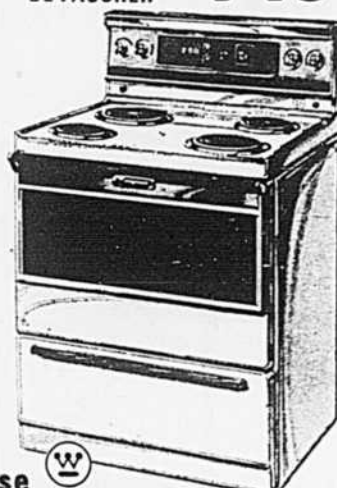
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

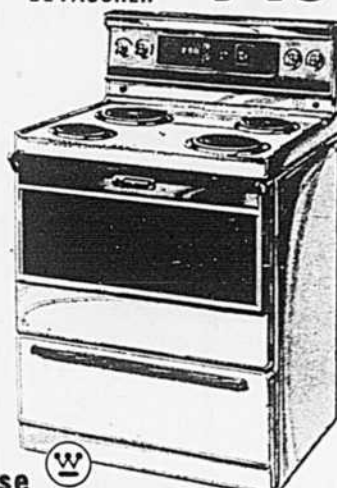
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

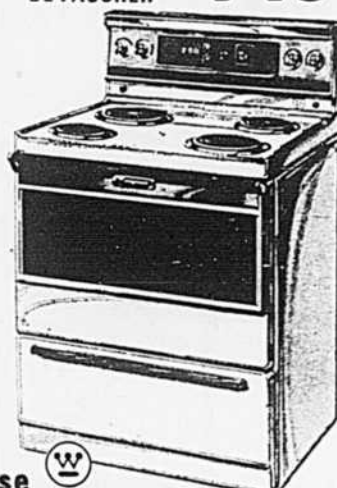
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

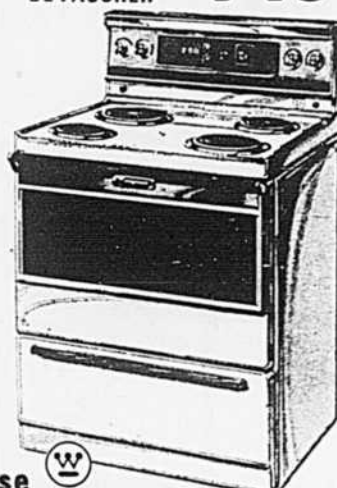
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

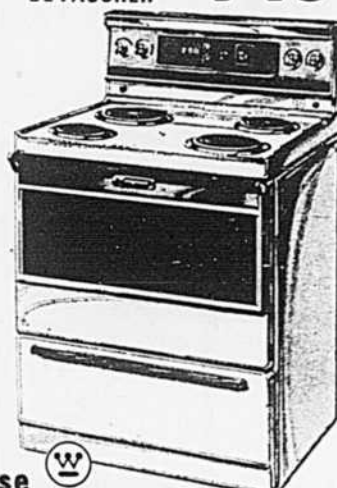
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et de la surface de cuisson. Programmeur qui règle la cuisson automatique au four. Porte de four à très grand hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$469⁹⁵

Modèle KF 735

Carrosserie blanche

Couleur: \$10 de plus

Modèle KF 835

Carrosserie blanche

couleur: \$10 de plus

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

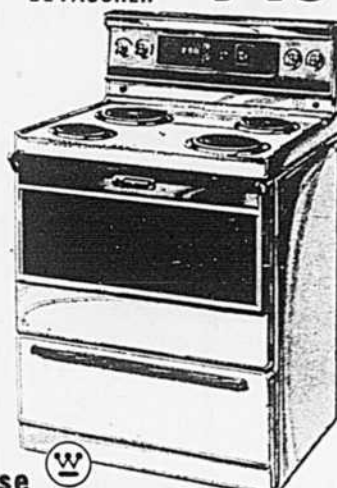
**LIVRAISON
GRATUITE**

dans un rayon de 50 milles

**TABLE
DE CUISSON INTÉGRÉE
Westinghouse**

modèle KP 820

Acier émaillé blanc, rouge ou vert avocat

BAS PRIX DE FAUCHER \$149**CUISINIÈRE
Westinghouse**

avec four autonettoyant par pyrolyse
Modèle KF 535 — Largeur 30 po. Éclairage du tableau de commande et

L'Espagne en attente Omniprésente, la presse du Movimiento est un superbe instrument de propagande

par Yves LECLERC

La lente descente du général Franco vers la mort a provoqué un tourbillon d'activité politique dans une Espagne qui, depuis plus d'un mois, vit dans l'attente. Surgissant au lendemain des révolutions causées par les exécutions de terroristes, et au seuil du conflit sur le Sahara espagnol, la maladie du caudillo a jeté un certain désarroi dans le Movimiento, le Parti franquiste, et dans son puissant réseau d'information et de propagande, dont Yves Leclerc a rencontré un des dirigeants.

LARGE DEUX fois comme le boulevard Dorchester, mais beaucoup plus élégante, l'Avenida del Generalísimo grimpe vers le nord à travers les nouveaux quartiers de Madrid, bordée de grands hôtels, d'appartements de luxe, de galeries de boutiques et d'imposants édifices à bureaux modernes.

Le no 142 signale son caractère officiel par les deux policiers en uniforme gris qui gardent son entrée, fusil automatique à l'épaule. Il est connu à travers l'Espagne comme "La Empresa", "l'Entreprise", quartier-général du vaste réseau de journaux, de périodiques et de postes de radio chargés de l'information et de la propagande du Movimiento, seule formation politique reconnue du pays et pratiquement synonyme de la Falange de Franco.

Politique et amitié

"Qui venez-vous voir?" demande poliment un garde en uniforme des que j'ai franchi la porte. Je dois montrer mon passeport et identifier mon contact, qu'on appelle immédiatement pour vérifier.

Quelques instants plus tard, je prends l'ascenseur, un laissez-passer bleu indiquant "7e étage seulement" à la main. Sur chaque palier, un gardien en uniforme vérifie les cartes. Heureusement, on est venu m'attendre à la sortie de l'ascenseur.

Jesus, 40 ans, trapu, cheveux courts et barbe noire bien taillée, est un ami intime d'un couple de copains (libéraux) et totalement anti-franquistes qui m'ont mis en rapport avec lui. Je trouve ça assez curieux, et le lui fais remarquer. Il sourit: "Vous savez, en Espagne, l'amitié n'a rien à voir avec la politique. Enfin, parfois!"

Il m'entraîne aussitôt dans le bureau d'un de ses patrons, qui est le directeur du réseau des 38 quotidiens du Movimiento: un homme affable d'une soixantaine d'années, qui m'accueille avec chaleur et me donne du "tú" (confère) à tour de bras, mais que je ne puis

m'empêcher de comparer à une sorte de créditiste instruit.

Il n'a, en effet, cette assurance tranquille des gens qui ne se posent jamais de questions, et qui possèdent toutes les réponses toutes faites dans un monde taillé selon leur mesure, du moins à celle de ceux sur l'autorité desquels ils s'appuient.

"Vous voulez une entrevue officielle?" demande-t-il. Ou préférez-vous que je vous dise ce que je pense personnellement, quitte à ne pas publier mon nom et à préciser que je ne parlais qu'en tant qu'individu, sans engager personne?"

Le mouvement vieillit

La règle du jeu ainsi fixée, je le laisse débiter son laïus habituel: la presse franquiste représente 60 p. 100 du tirage du pays; elle a les journaux à plus forte circulation même dans des régions réputées rétives comme Valence, Barcelone et Bilbao; elle possède sa propre agence de presse, Pyresa, la deuxième du pays après Efe, l'agence gouvernementale; ses postes de radio couvrent l'ensemble du territoire, et accaparent pratiquement le secteur "privé" de la radiodiffusion.

En principe, seuls les éditoriaux reflètent la tendance du Movimiento. Ils sont rédigés sous la direction d'Emilio Romero, représentant du réseau au Conseil du mouvement, et sorte de "commissaire politique" à la direction de l'entreprise de presse. Pour le reste, les journalistes ne sont pas obligés de faire partie de la Falange; d'ailleurs, la plupart des jeunes n'en font pas partie.

N'est-ce pas que le Movimiento a de plus en plus de difficulté à recruter des jeunes, journaliste ou pas? Court silence, puis: "Franchement, oui. Nous en avons, mais pas autant qu'avant. Ou bien ils se fient de la politique, ou bien ils ont une tendance libérale."

"Le Movimiento a encore, à mon avis, une assise populaire qu'il doit en partie au général Franco, en partie aussi au confort et à l'abondance que ses principes ont apportées aux Espagnols. Mais il vieillit, et il faut des changements."

Peu, mais assez

"Plusieurs d'entre nous ont cru et croient toujours que ces changements peuvent se faire par l'intérieur, dans l'ordre et la paix. Mais la dernière année n'a pas été encourageante. Beaucoup dépend maintenant de Juan Carlos, et encore, plus des hommes qui seront choisis pour le seconder."

"Je pense que le gouvernement a perdu en grande partie le contact qu'il avait avec la masse. S'il ne le retrouve pas, il risque de se trouver dans la même position que celui du Portugal après le départ de Salazar. Il me semble que le sort du Portugal ne doit pas tenter même nos gauchistes..."

Il passe ensuite en revue les hommes qui lui paraissent impor-

tants pour le futur: "Fraga Iribarné tente l'aventure de l'opposition à l'intérieur du système. Autocrate, mais brillant et plutôt libéral. Ruiz Jimenez, libéral jadis compromis avec le régime, charme personnel énorme, mais pas de charisme politique: un second violon, toujours."

"Blas Pinar, extrême-droite, intelligent mais pas politicien. Je ne lui vois pas d'avenir dans ce domaine. Solis, un vrai leader, solide, mais trop conservateur pour le goût du jour. Arias Navarro (l'actuel Premier ministre), trop mêlé aux événements récents, ça va lui nuire."

La presse franquiste, conclut-il, a le pouvoir de favoriser le changement. Si elle ne peut critiquer ni Franco ni ses principes, elle peut contester, et le fait parfois, les actions du gouvernement et la forme des lois.

Je lui fais remarquer que c'est peu. "En Espagne, c'est pas mal", réplique-t-il.

Alimenter la xénophobie

Quelques jours plus tard, de la bouche d'un reporter de Radio-España dépité qu'on ne l'ait pas envoyé couvrir la "Marche verte" au Sahara, j'entends l'autre côté de la médaille, par-dessus des "chatos" de vin rouge et moult "tapas" (hors-d'œuvre):

"Tout ce qui s'est passé ces dernières semaines, c'est une belle propagande savamment orchestrée pour pousser à bout le nationalisme espagnol. Première étape, après les exécutions de terroristes: photos et reportages sur les foules "rouges" et "communistes" qui attaquent nos ambassades et consultants à l'étranger."

"Deuxième étape: nouvelles, films et "features" sur la violence dans d'autres pays. Meurtres et enlèvements en Allemagne et en France, vols à main armée en Italie, suicides en Suède. Morale: voyez comme on est bien chez nous."

"Troisième étape: la "Marche verte". L'Espagne veut éviter le conflit armé, l'Espagne veut décoloniser le Sahara, l'Espagne fait confiance aux Nations unies. Voyez comme nous sommes pacifiques, et comme les autres sont agressifs. "Vous allez voir que dans quelques jours, une fois la xénophobie du peuple bien chauffée à blanc, l'Espagne va durcir sa position vis-à-vis du Maroc, et envoyer l'armée en Afrique."

"Vous pensez que c'est des coïncidences, tout ça?"

Il ne faudra que quelques jours pour lui donner raison: aussitôt après avoir assumé "temporairement" le pouvoir, Juan Carlos n'a rien de plus pressé que d'aller paradant devant les troupes expédiées au Sahara: quatrième étape.

La presse du Movimiento est peut-être un facteur de changement "par l'intérieur". Pour le moment, elle est surtout, combinée à la radio-télévision officielle, une superbe machine de propagande.



Les vieux franquistes inconditionnels comme ce vétéran de la guerre civile, vociférant à la manifestation du 1er octobre, forment encore l'ossature du Movimiento... mais la relève est rare.

Photo GAMMA

Si le terrorisme continue en Argentine, il ne restera bientôt plus de combattants



La police transporte le corps d'un terroriste, dans une province du nord de l'Argentine, où une opération a permis d'en récupérer une vingtaine. Une scène qui se répète au cours d'événements devenus presque quotidiens.

photo de la Presse Associée

IL FAUT être courageux pour accepter de monter dans la voiture de Jesus Porto, un membre du Congrès de l'Argentine.

Souriant, un solide gaillard qui accompagne M. Porto précède ce dernier à la voiture, un véhicule non identifié ne portant aucune plaque minéralogique. Le jeune compagnon de l'homme politique examine la voiture, regarde sous le capot, dans le coffre arrière, sous la carrosserie et sonde chacune des roues.

Deux morts par jour

Il monte ensuite dans la voiture et met le moteur en marche. Puis il descend et laisse monter M. Porto au volant, alors que lui-même va s'asseoir sur la banquette arrière.

Il prend sous la banquette une boîte portant l'inscription "Fleurs": il en sort un fusil automatique qu'il garde dans ses mains, prêt à tirer, alors que M. Porto conduit, prenant soin de garder son veston ouvert, laissant voir à son épaule la courroie de la gaine de son revolver. Il porte également sur lui une boîte de gaz MACE.

Petit, à demi chauve, l'air triste, M. Jesus Porto est l'homme qui a présenté au Congrès la première demande d'enquête sur les transactions financières de Jose Lopez Rega, l'ancien ministre des Affaires sociales.

M. Lopez Rega a été démis en juillet dernier de son poste de conseiller et confident de la présidente Isabel Peron. Il était accusé de diriger un mouvement d'extrême droite... un escadron de la mort.

L'Alliance anticomuniste d'Argentine (AAA).

M. Porto est l'un des centaines de personnes qui ont été menacées de mort, qui ont été victimes de tentatives d'enlèvement ou d'attaques, au cours de la vague actuelle de violence qui a fait 650 morts en Argentine depuis le début de l'année: plus de deux par jour.

Lorsque d'une voiture partent des rafales de mitraillettes tuant les occupants d'une autre voiture, les journaux signalent l'événement sous la rubrique "Violence" ou "Terrorisme" qui paraît chaque jour dans les journaux.

Un jour, sept hommes bien vêtus, comme des hommes d'affaires, font irruption dans la maison de l'avocat Jose Iturraspe, dans la ville industrielle de Rosario. Mais ce dernier n'était pas chez lui. Les intrus n'ont pas caché aux membres de la famille que le jeune avocat syndicaliste aurait été kidnappé s'il avait été là. M. Iturraspe, âgé de 26 ans, et sa femme Pia, âgée de 25 ans, également avocate, ne sont pas retournés à leur maison depuis ce jour-là.

Je défendais de nombreux travailleurs qui étaient arrêtés sous l'accusation d'agitation gauchiste, déclare le jeune avocat, au cours d'une interview, à Buenos Aires. Je savais que c'était dangereux, mais je considérais que c'était en quelque sorte un des risques du métier.

Mme Iturraspe est enceinte de six mois, et le couple a maintenant décidé d'émigrer au Pérou, car il n'y a plus de sécurité possible pour eux en Argentine.

Il n'y a pas que les personnages

importants à être victimes de violence; il y en a aussi bien chez les droitistes que chez les gauchistes. Les policiers eux-mêmes ont été plus souvent qu'à leur tour victimes d'enlèvements et de fusillades.

Dans la capitale provinciale de Santa Fe, on a dû mettre la population en garde contre des billets de 100 pesos (environ un dollar) piégés répandus dans la ville. Un fil reliait les billets à une charge d'explosifs cachée dans le voisinage.

Récemment, la filature Olmos a dû fermer ses portes à cause d'actes de sabotage et de violence. La compagnie a dit qu'il s'y était produit sept explosions, qu'un de ses dirigeants avait été assassiné et qu'un autre avait été kidnappé; qu'il s'était produit plusieurs arrêts de travail sans raison apparente et qu'il y avait eu un déluge de menaces de toutes sortes.

"Pas une seule entreprise étrangère installée ici ne peut savoir ce qu'il lui en coûterait pour se retirer de ce pays: elle pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires pour bris de contrat", déclare un banquier.

"La plupart des cadres des entreprises ont décidé d'établir leur domicile dans le pays voisin, l'Uruguay, et de se rendre au travail en avion, demeurant en Argentine sur semaine, mais logeant chaque semaine dans un hôtel différent."

"Si la situation ne s'améliore pas, il ne restera bientôt plus de combattants", déclare un économiste, gardant toujours un revolver à portée de la main, dans sa voiture.

The Washington Post

La lutte à l'inflation empêche le règlement du conflit des Postes

par Claude-V. MARSOLAIS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si le gouvernement ne veut pas retourner à la table des négociations afin de régler le différend postal, c'est qu'il est limité par les directives anti-inflationnistes qui l'empêchent d'offrir des bénéfices pécuniaires additionnels aux postiers.

C'est l'affirmation qu'a faite hier aux Communes le Premier ministre Pierre E. Trudeau alors qu'il expliquait au leader néo-démocrate Edward Boradend le refus du gouvernement de recourir à un médiateur spécial.

"La nomination d'un médiateur implique que le gouvernement est prêt à modifier sa position. Or, à cause des directives anti-inflationnistes, nous avons atteint la limite dans notre dernière offre aux postiers et c'est pourquoi nous ne voulons pas recourir à la formule de médiation", a soutenu M. Trudeau.

Selon lui, le principal combat que le gouvernement a à livrer, c'est la lutte à l'inflation et pour cela il doit obtenir l'appui de tous les secteurs de l'économie. "Nous perdrons notre crédibilité si l'on permettait que les bénéfices salariaux des postiers atteignent une augmentation de 52 pour cent comme le suggère le NPD".

Pour sa part, M. Marcel Perreault, représentant du Syndicat des postiers à la table des négociations, a signalé à LA PRESSE que de nouvelles modalités pouvaient être envisagées au chapitre des clauses salariales, à l'ex-



ception de l'offre salariale de \$1.70 l'heure proprement dite, sans qu'elles n'enfreignent les directives anti-inflationnistes.

Donnant des exemples, M. Perreault a notamment indiqué que la clause d'indexation pourrait être modifiée d'autant plus que le gouvernement pense la maîtriser à 8 pour cent pour l'année 1976 et que les manières de dépêches pourraient obtenir la parité de salaire (impliquant une hausse de

36 cents) sans outrepasser les directives anti-inflationnistes.

Le président de la section de Montréal a également noté qu'il serait possible de réduire la semaine de travail sans pour cela augmenter la masse monétaire du fait que la mécanisation va amener un dépassement d'hommes disponibles qui pourraient être utilisés pour la relève.

En somme, M. Perreault est d'avis que le gouvernement agit de mauvaise foi en refusant de négocier alors qu'il existe encore des modalités d'entente sur plusieurs points à incidence monétaire sans qu'ils n'affectent les directives anti-inflationnistes.

Entre-temps, le Syndicat des postiers se dit prêt à poursuivre la grève tant et aussi longtemps que l'attitude gouvernementale ne changera pas. A cet effet, il compte verser à ses membres une allocation de \$40 par semaine jusqu'à la conclusion d'un règlement négocié.

Par ailleurs les chèques de pension de vieillesse du mois de décembre seront livrés jeudi par facteurs, avec le consentement du Syndicat des postiers actuellement en grève.

M. Robert McGarry, président du Syndicat des 18,000 facteurs du Canada, a annoncé que les employés qui travaillent à l'intérieur des bureaux de poste ont accepté de laisser les facteurs franchir les lignes de piquetage et de faire la distribution de ces chèques, pourvu que ces facteurs n'effectuent aucune tâche normalement confiée aux postiers.

Sky Shops ne paie pas les salaires des fonctionnaires de la Société des alcools

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — Le contrôle des prix et des revenus tel que proposé par le gouvernement Bourassa dans ses mesures anti-inflationnistes "ne veut pas dire que tous nos maux seront rapidement éliminés", a reconnu, hier le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Lors d'un discours prononcé à l'Assemblée nationale pour appuyer l'adoption en deuxième lecture du projet de loi 64, Loi concernant les mesures anti-inflationnistes, M. Garneau a admis que "dans le domaine de l'inflation, il n'existe pas de cure instantanée. Il faut s'attendre à ce que le processus soit long, et les résultats lents à apparaître."

M. Garneau croit néanmoins

que ces mesures constituent "une réponse valable à la situation économique actuelle". Ces mesures, on le sait, visent d'une part à limiter les augmentations de prix aux seules augmentations de coûts, et d'autre part à limiter à 10 p. cent les hausses de salaires.

Le ministre Garneau a souligné que le projet de loi québécois, qui fait suite à la Loi fédérale C-73, ne propose pas une politique de "gel des prix et des revenus".

"Ceux qui soutiennent une telle position sont mal informés ou bien malhonnêtes, a-t-il dit. L'approche prise par le gouvernement canadien et par le gouvernement du Québec ne consiste pas à geler les prix et les salaires, mais

à en limiter les augmentations à des niveaux qui n'alimentent pas l'inflation".

Offres

Enfin, M. Garneau a soutenu que les offres salariales du gouvernement du Québec à ses quelque 300,000 employés des secteurs public et parapublic, devraient être préalablement approuvées par la Régie de contrôle des salaires et des prix.

"La Régie des mesures anti-inflationnistes devra porter un jugement sur la validité des motifs qui nous ont amenés à suggérer un tel dépassement du pourcentage prescrit dans le cas des tables sectorielles des secteurs public et parapublic", a dit M. Garneau.

La loi limite à 10 p. cent

ses augmentations salariales mais le gouvernement a présenté à ses syndicats des augmentations de salaire allant jusqu'à 30 p. cent dans certains cas.

Nominations

Par ailleurs, M. Garneau, a également annoncé hier la nomination de M. Robert DeCoster à titre de président de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec.

Comptable agréé, M. DeCoster avait été président de la Régie des Rentes du Québec avant d'accéder au poste de sous-ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre Garneau a également nommé M. Emilien A. Cliche, un homme d'affaires de la Beauce, comme régisseur de cette même régie.

L'URSS reconnaîtrait la limite de 200 milles dans un traité

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le Canada est sur le point de négocier un traité avec l'Union soviétique, qui impliquerait par l'URSS la reconnaissance d'une limitation canadienne future de 200 milles ou plus quant aux pêcheries. C'est ce qu'a annoncé mardi le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc.

Au cours d'une conférence, M. LeBlanc a révélé que la Norvège et le Canada doivent bientôt signer un traité identique, et des pourparlers auront lieu au même sujet incessamment avec la Pologne, l'Espagne et le Portugal.

Ces traités sont en prévision du moment où le Canada parviendra au contrôle véritable de toutes ses ressources en poisson sur le plateau continental, tant sur la côte du Pacifique que sur celle de l'Atlantique.

On recherchera également des accords avec les Etats-Unis.

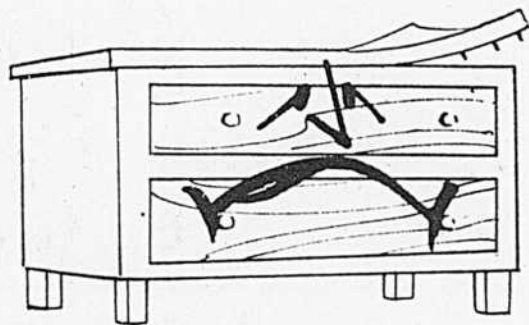
M. LeBlanc est revenu sur le thème fédéral que le Canada doit obtenir une limite de pêche de 200 milles à la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui doit reprendre à New York le 15 mars jusqu'au 7 mai.

Le ministre a rappelé qu'une législation adoptée en 1971 donne au gouvernement fédéral le pouvoir de déclarer unilatéralement une limite de 200 milles, par le truchement d'un arrêté en conseil précédé d'un avis de 60 jours.

MONNAIES DEMANDÉES 1966 ET MOINS	
10'	18'
25'	45'
50'	90'
10' et 25' en argent	1967-1968
	15%
DOLLAR ARGENT	
1935-36-37-48	110.00
1938-49	115.00
1945-47	140.00
1948	1300.00
1935-50-54-55-56-58	14.00
1951-52-57	13.00
1953 à 67	12.00
CANADIEN 1966 et moins	
AMÉRICAIN 1964 et moins	
DOLLAR ARGENT 14.00	
ACHETONS MONNAIE OR ET ARGENT DE TOUS LES PAYS	
BOUTIQUE D'ARGENT	
7237 ST-HUBERT, MTL	
276-2963	
APRÈS 10 H 30 A.M.	

Les boutons de fièvre sèchent et disparaissent

L'effet calmant se fait sentir dès que vous appliquez le liquide TANAC sur les boutons de fièvre ou les plaies buccales. Il aide à guérir, soulage, arrête les démangeaisons, combat l'infection du derme, boutons de fièvre et ulcères buccaux. Soulagement rapide et durable à l'intérieur de la bouche et autour des lèvres. Procurez-vous TANAC dès aujourd'hui. Des demain, vous sentirez une amélioration.



Une vie nouvelle pour votre vieux mobilier

Devis **11⁹⁵***

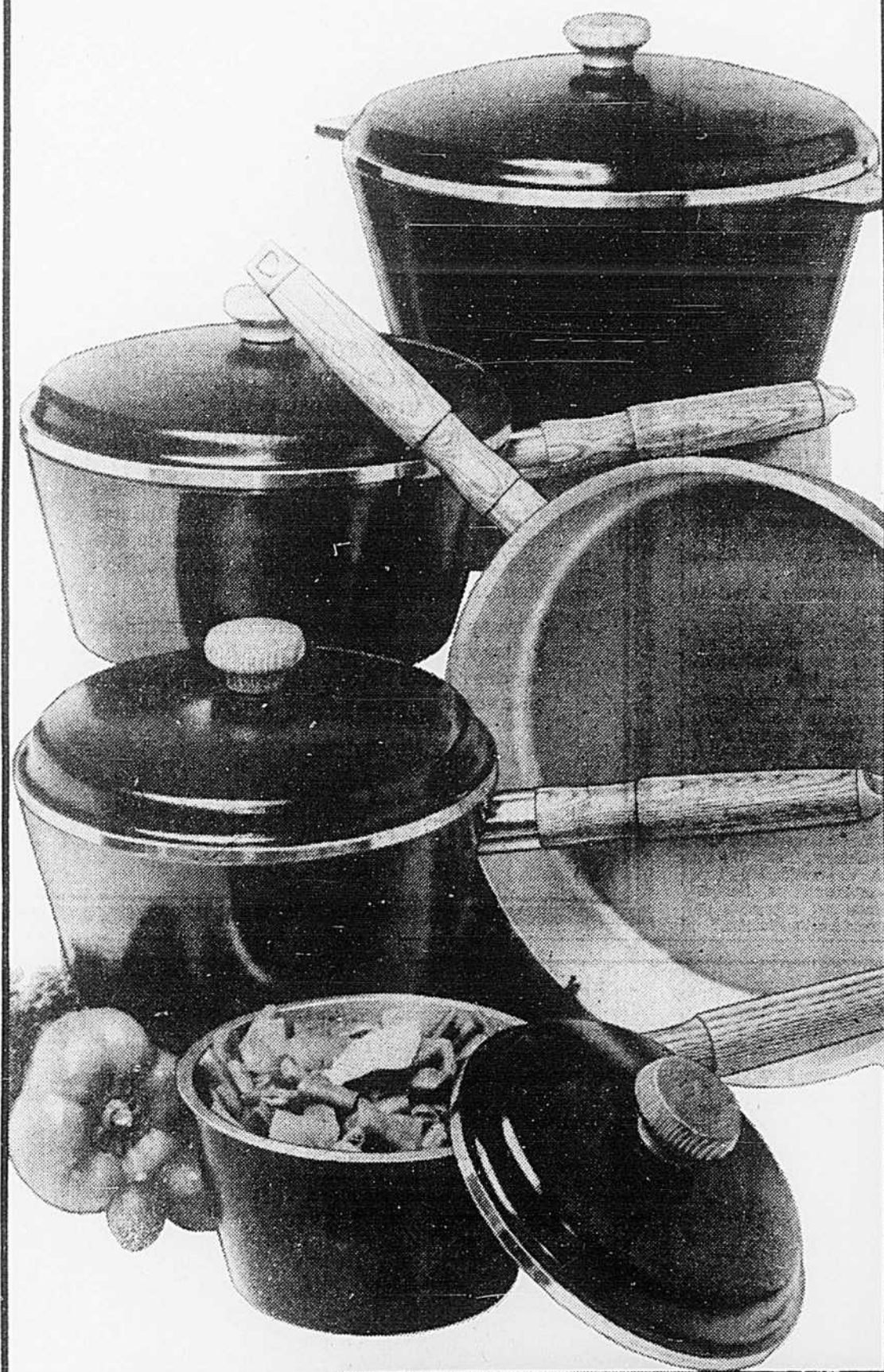
Il est possible de rendre à la plupart des meubles leur beauté originale. Faites subir à votre vieux mobilier une cure de jeunesse. Téléphonez chez Eaton et obtenez un devis écrit. Rayon 1170

* Le coût de ce devis sera déduit du total des frais si vous faites effectuer le travail.

Composez **342-2060**

EATON

A prix spécial! Batterie de cuisine Elite de «Superhealth»



Le mariage du beau et du pratique: à la portée de tous

Prix Eaton **69⁹⁹** les 9 pièces

Voici une batterie de cuisine qui saura plaire même aux cuisiniers les plus exigeants. Réalisée en fonte d'aluminium épais, elle permet de cuire les aliments avec une petite quantité d'eau. Les aliments conservent ainsi toute leur valeur nutritive. L'extérieur en émail vitrifié d'une chaude couleur brun aigre-douce (une exclusivité Eaton) se marie bien à tout décor de cuisine. Les boutons et les poignées sont en bois. Une petite touche naturelle pour protéger doigts et mains contre les brûlures. Le service comprend: 3 casseroles avec couvercles (36 oz, 74 oz et 108 oz), un faitout 168 oz avec couvercle et 1 poêlon 10" sans couvercle. Le couvercle du faitout s'adapte au poêlon. Cette batterie existe également en jaune bouton-d'or. Profitez de cette offre spéciale pour vous offrir une batterie de cuisine Elite de «Superhealth»... ou mieux offrez-la en cadeau à Noël.

A prix spécial! Ménagère «Corrente» en acier inoxydable

34⁹⁹ les 50 pièces

«Corrente», un couvert en acier inoxydable d'inspiration nettement hispanique. Profitez de cette offre spéciale pour vous procurer cette élégante ménagère: elle habillera votre table avec éclat pendant les festivités de Noël. Parce que «Corrente» est un ensemble fabriqué en acier inoxydable, c'est un service d'entretien facile. Le service comprend: 8 couteaux, 8 fourchettes, 16 cuillères à thé, 8 cuillères à dessert, 8 fourchettes à salade, 1 cuillère à sucrier et 1 couteau à beurrier.

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie; par Ottawa, Bayshore; et Ste-Foy, Place Ste-Foy (254). Utilisez votre carte-comptable Eaton

Magasins et catalogue
842-9211

EATON

12 cegeps de Montréal en journée d'études demain

Les professeurs de 12 cegeps de la région de Montréal participeront demain à des journées d'études et ceux des cegeps de la région de Québec en feront autant vendredi, tandis que dans d'autres cegeps, ce sera aujourd'hui.

Un ultimatum à Parent des cégepiens à Hull

HULL (d'après CP) — Plusieurs centaines de cégepiens anglophones de Hull menacent de boycotter les cours s'ils n'obtiennent pas du gouvernement du Québec, d'ici demain soir, la ferme promesse d'une nouvelle école.

Les étudiants ont défilé hier devant les bureaux de leur député, M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, qui se trouvait à Québec au moment de la manifestation.

Les aides de M. Parent ont fait savoir aux protestataires que leur ultimatum serait transmis au ministre, qui recevrait également copie d'une pétition réclamant un nouveau campus devant être complètement indépendant de la section française du cégep qui administre leur école présentement.

Les cégepiens anglophones ont leurs classes dans l'édifice de la Légion royale canadienne mais ils se plaignent de l'absence de fenêtres et du surpeuplement des locaux.

Les étudiants francophones occupent par contre un campus de \$11 millions, situé à 20 minutes de taxi de l'édifice de la Légion canadienne et les anglophones doivent s'y rendre chaque jour pour leurs cours de laboratoire et de gymnastique.

"Nous sommes à bout de patience et nous refusons d'accepter un campus aussi inadéquat", a déclaré un porte-parole des protestataires, M. Jacques Hamel.

Les étudiants anglophones emménageront dans l'édifice de la Légion canadienne il y a trois ans, à la suite d'un conflit impliquant les enseignants.

Cet emménagement devait être temporaire mais les inscriptions ont augmenté considérablement, et Dean Smith, vice-président du conseil étudiant, a déclaré: "Il nous est impossible de faire face à cette situation."

Par ailleurs, les élèves de deux écoles secondaires de Hull tiendront un référendum vendredi afin de décider d'une action de grève à l'appui des cégepiens anglophones.

Les professeurs membres de la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN) veulent ainsi manifester leur insatisfaction face aux offres inadéquates du gouvernement provincial, précise un communiqué de la FNEQ.

Dans la région de Montréal, les professeurs, dans leur cégep respectif, mettront d'abord au point "les moyens de pression de fin de session". Vers 15 h, ils se réuniront au gymnase du Cégep Saint-Laurent en vue de régionaliser les

actions qu'ils auront décidé d'entreprendre localement.

Les cegeps de la métropole touchés par cette journée d'étude sont les suivants: Ahuntsic, André-Laurendeau, Rosemont, Saint-Jean, Montmorency, Maisonneuve, Edouard-Montpetit, Saint-Laurent, Dawson, Vanier, John Abbott et Champlain (à Saint-Lambert).

Plusieurs assemblées générales de professeurs de cegeps ont rejeté les offres gouvernementales qui sont jugées inqualifiables, surtout sur les questions de sécurité d'emploi, de norme maître-élèves et de salaire.



Vous avez jusqu'au 22 novembre pour acheter chez Eaton vos billets pour les Jeux Olympiques

À partir de cette date, les bureaux de Pointe-Claire, Anjou, Sherbrooke, Ste-Foy et Joliette, seront fermés. Cependant, les bureaux de vente à Montréal (Centre-ville) et Ottawa, Bayshore, resteront ouverts.

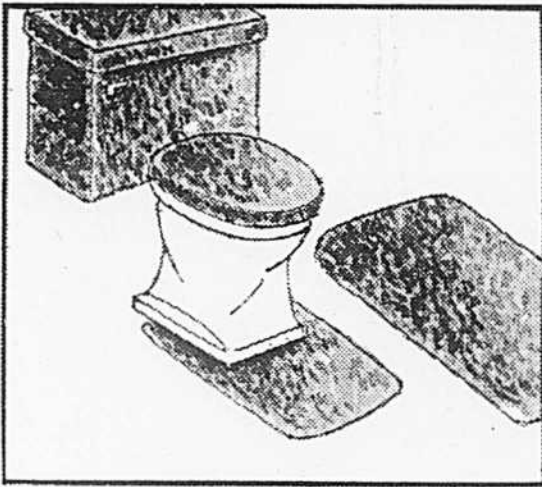
Il reste encore un excellent choix de billets. Faites vite: c'est votre dernière chance d'acheter des billets à un comptoir Eaton près de chez vous!

EATON

Achat spécial! Serviettes de bain

Prix Eaton **5.99** ch.

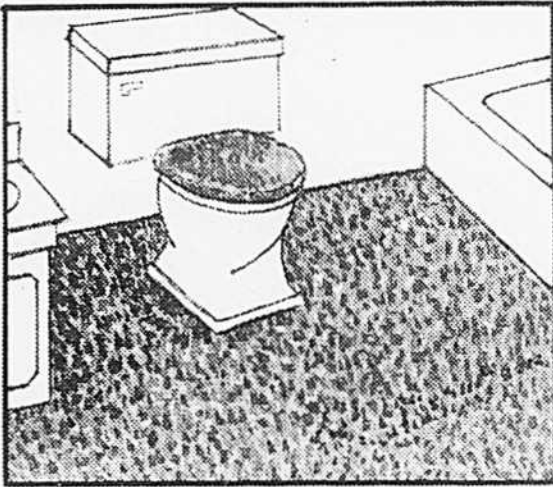
Tres grandes serviettes "Crown Prince" en tissu eponge de coton et polyester d'une grande résistance. Epaisse et très absorbantes. Elles ont de légères imperfections qui ne devraient affecter ni l'apparence, ni la durée. Tons: or espagnol, orange, bleu royal, brun, olive, rose foncé. Env. 36" x 70". (936) Egalement à Sherbrooke.



5 pièces de salle de bain à prix spécial

Prix Eaton **14.99** l'ens.

Achat spécial! Ce bel ensemble de polyester et rayonne viscose à envers de latex comprend: tapis ovale 20" x 31", tapis découpé 20" x 22", couvre-réservoir 2 pièces, et couvre-abattant. Une bonne idée-cadeau! Tons: or, rose pâle, bleu pâle, brun, vert avocat et bleu royal. (936)



Belle aubaine! Ensemble deux pièces

Prix Eaton **29.99** l'ens.

Magnifique tapis de salle de bain en acrylique avec envers antidérapant en latex et couvre-abattant assorti. Le tout lavable à la machine et à prix spécial. Profitez-en pour habiller votre salle de bain avant les Fêtes. Rose pâle, bleu pâle, ton or, brun, vert avocat, bleu royal. Env. 5' x 6'. (936). Egalement à Sherbrooke.



Bientôt les Fêtes, habillez bien vos fillettes sans qu'il vous en coûte cher

Tricot de polyester

Prix Eaton **15.99** l'ens.

Bel ensemble deux-pièces à motif courtepointe. Veste de ligne droite boutonnée devant et pantalon à enfiler sur taille élastique. Brun, vert, bleu. Tailles 8 à 14. (910).

Style 2 dans 1

Prix Eaton **4.88** ch.

Un vêtement qui laisse croire que vous en portez deux. La partie pull-over a un encolure arrondie, la partie simili-veste, une encolure en pointe. Acrylique rouille, brun, beige, rouge vin, vert chasseur. Tailles 8 à 14. (910)

Chandail de nylon

Prix Eaton **2 pour 5.75** 2.99 ch.

Modèle à manches longues, encolure arrondie et motif imprimé devant sur fond uni de teintes: beige, vert ou blanc cassé. Facile d'entretien. Tailles 8 à 14. (910)

2-pièces de polyester

Prix Eaton **9.99** l'ens.

Modèle imprimé facile d'entretien. Blouson à petit col et boutonnage devant. Pantalon à taille semi élastique. Un ensemble pratique et de belle apparence. Choix de marine, vert ou rouge. Tailles 4-6x. (910)

niveau du
MÉTRO
centre-ville

Egalement à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval
Venez ou téléphonez **842-9211**
Utilisez la carte-comptable Eaton

Livraison des commandes de 3.00 et plus dans le circuit Eaton

EATON

PEINTURES



PAINTS

du 20 au 29 novembre 1975

GRANDE VENTE D'OUVERTURE de NOTRE NOUVEL ENTREPOT

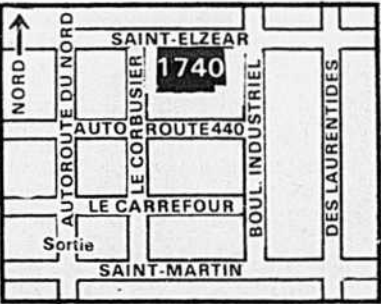
A cette occasion, profitez de nos SPECIAUX EN PEINTURE:

PROCUREZ-VOUS 3 gallons au prix suggéré et recevez 1 GALLON GRATUITEMENT à votre choix EN MEME TEMPS, vous obtiendrez 30% D'ESCOMPTE sur toutes commandes de papiers peints en catalogue



EN PLUS, vous pourrez choisir parmi plus de 300 modèles de papiers peints en vinyle et en velours avec **30-60% D'ESCOMPTE**

Oui tout ceci directement de l'entrepôt et de l'usine des



PEINTURES



PAINTS (1972) INC.
1740 ouest, boul. Saint-Elzéar
CHOMEDEY, LAVAL, QUÉBEC
687-3831/3833

Langue du ciel: protestations à Québec et Ottawa

Le conseil des ministres doit discuter aujourd'hui à Québec du problème posé par les nouvelles directives du directeur de l'aviation civile au Canada, M. Walter McLish, de décréter la langue anglaise, la seule langue officielle dans les communications air-sol pour les vols à vue à plus de 9.500 pieds d'altitude.

Cette décision, annoncée vendredi, a soulevé des protestations hier tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des Communes.

Le premier ministre Robert Bourassa a répondu au député de Johnson, M. Maurice Bellemare, qui avait soulevé ce problème durant la période des questions, que "le gouvernement prendra tous les moyens pour faire

respecter la loi 22 dans le domaine des communications aériennes".

Le solliciteur-général, M. Fernand Lalonde, qui est responsable de l'application de la loi 22, a ajouté qu'il avait rencontré la semaine dernière à Ottawa M. Otto Lang, ministre actuel des Transports, dans le but d'atteindre deux objectifs: maintenir la plus grande sécurité possible dans les vols et assurer l'usage du français comme langue des opérations air-sol lors des départs et des arrivées.

Un principe fondamental

En mai dernier, M. Lalonde avait déjà écrit à ce sujet à l'ancien ministre des Transports, M. Jean Mar-

chand. Il a ajouté qu'il allait continuer ses démarches "dans le but de faire respecter un principe important, fondamental et reconnu par la loi 22: que l'usage du français soit permis à ceux qui travaillent au Québec".

Aux Communes, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a parlé "d'une mesure discriminatoire" à l'endroit des pilotes de langue française, ajoutant que tout Québécois francophone qui se tient debout ne peut accepter une telle brimade.

Pour sa part, le député libéral de Matane, M. Pierre DeBané, a soutenu que le fait de vouloir mettre en contradiction l'usage de la langue française et la sécurité dans les airs porte à faux.

Il a expliqué que dans tous les pays du monde, la langue officielle est employée en plus de l'anglais dans les communications air-sol.

Obstacle

M. DeBané a ajouté que le Québec, dans tous les secteurs de la vie quotidienne, doit être massivement français et que les conversations entre la tour de contrôle et les pilotes d'avion ne doivent pas constituer un obstacle à l'expansion de la langue française au Québec.

Interrogé sur la politique du gouvernement à ce sujet, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a expliqué que l'usage du français a été autorisé

dans cinq aéroports du Québec pour les vols à vue.

Quant aux vols aux instruments, dans les autres aéroports, ils font présentement l'objet d'études de sécurité.

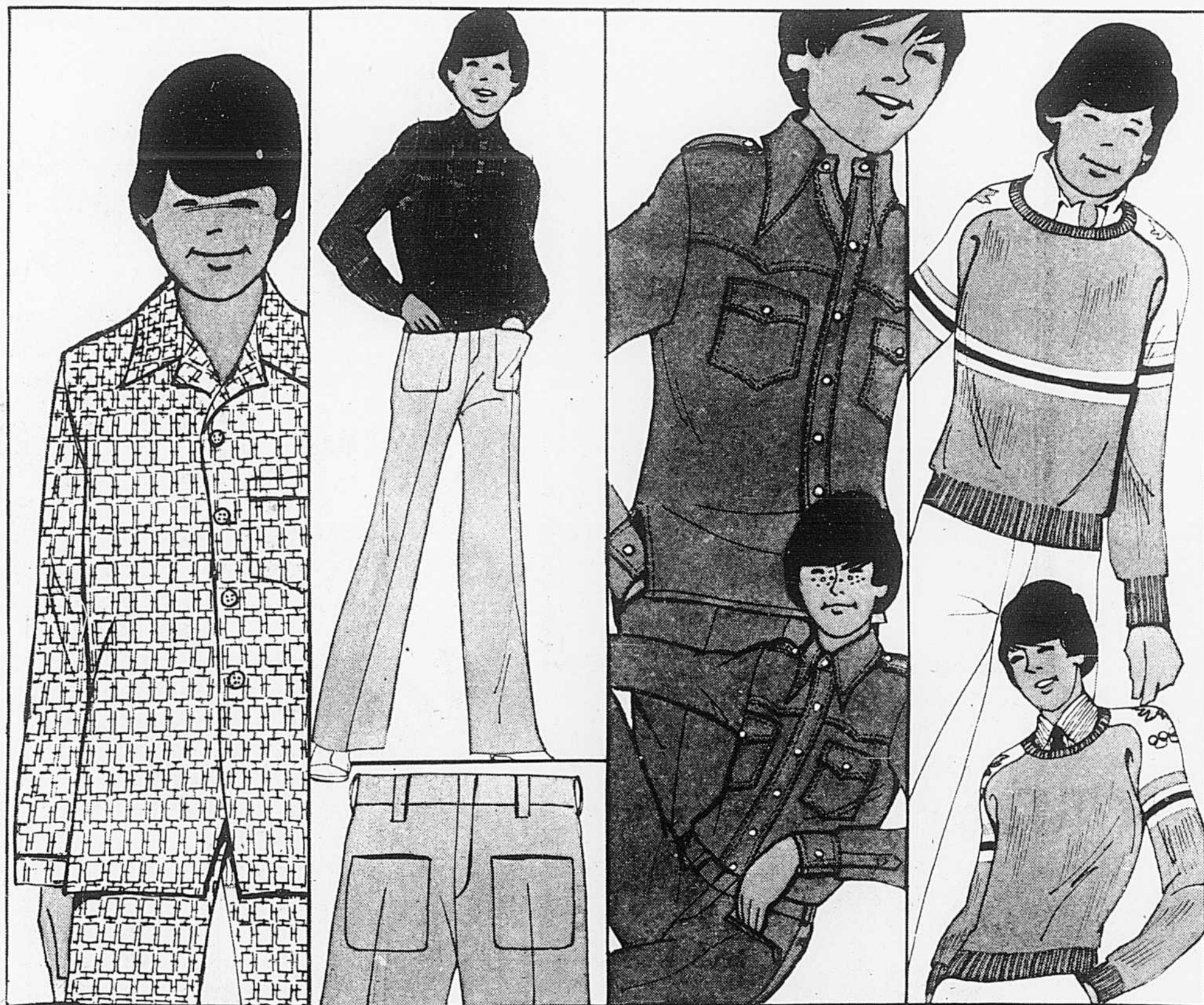
Présentement, les communications pour ce genre de vols se font uniquement en anglais, a ajouté le ministre, mais il y a eu des pressions pour établir ces communications en anglais et en français au Québec, et des instructions seront données aussitôt que possible pour rendre ces communications bilingues.

Quant au député créditiste de Richmond, M. Lionel Beaudoin, il n'a pu présenter une motion demandant à la Chambre de discuter de cette ques-

tion. Faute de consentement unanime, la motion n'a pu être soumise.

M. Beaudoin a proposé que la Chambre puisse discuter des maintenant "de cette importante question qui prend une tournure cocasse et illogique, alors que d'un côté le gouvernement du Québec qui a décrété le français comme langue officielle se verrait obligé d'endurer non seulement le bilinguisme mais l'unilinguisme anglais dans ce secteur d'activité et que, d'un autre côté, le gouvernement fédéral qui, lui, prône le bilinguisme au point d'y consacrer des sommes importantes, vient d'imposer par cette directive l'unilinguisme anglais dans ce domaine".

EATON



Vêtements pour toutes les occasions

Pratiques pyjamas Van Heusen

4.99

Pyjamas lavables en finette de coton traitée "Sanforized" pour éviter le rétrécissement. En couleurs foncées de marine, bourgogne ou chocolat, motifs quadrillés. Haut: boutonage à l'avant et garniture. Pantalon boutonné à la taille. Tailles 8 à 18. Achat en personne seulement

Polos de qualité faciles d'entretien

4.99

Légers polos en acrylique, lavables à la machine. Peuvent servir comme pratiques cadeaux de Noël. 4 boutons, manches longues, garniture côtelée. Teintes bien de saison: rouille, chameau, marine, vert forêt, bleu et brun. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

Pantalons élégants qui dureront longtemps

13.99

Pantalon lavable, bien de mise partout. Deux poches appliquées à l'avant, passants de ceinture, fermeture à glissière et bas des jambes évasés. En tons bleu moyen, vert forêt, rouille ou brun. Il est fabriqué en polyester, acrylique et rayonne. Tailles: 7, 8, 10, 12, 14, 16, 18.

Coordonnés en polyester

19.99

Coordonné lavable à la machine, qui peut servir tant comme tenue de loisir que de tente habillée. De style western; veste avec poches appliquées fermant pression; pantalon avec poches coupées, bas des jambes évasés. En rouille, brun ou marine. Tailles 8 à 18. Achat en personne seulement.

Non représenté Ensembles pour garçons

En tweed de polyester laine. Couleurs marine, brun ou vert. Tailles moyenne et forte: 8, 10, 12, 14, 16, 18 **42.99** ch.; 14, 16, 18 **44.99** ch.

Blazers pour garçons

Marine, en polyester et laine en taille forte seulement: 8 à 18. **45.00** ch.

Achat en personne seulement. (932)

Chandails de ski à encolure ronde

6.99

Votre fils dévalera les pentes avec style dans ce chaud chandail en acrylique. Tricot double lavable à la machine. Rayures aux manches et garniture contrastante, aux épaules et aux bras. En bleu, rouge ou marine. Tailles petite, moyenne, grande et forte. 1. Motif feuille d'érable aux manches. 2. Motif feuille d'érable et olympique aux manches.

niveau du
MÉTRO
centre-ville

Egalement à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. (932)
Venez ou téléphonez 842-9211

La carte-comptable Eaton,
une façon moderne
de magasiner.



Les enseignants de l'île de Montréal en journée d'études

par **Mariane FAYREAU**

Aujourd'hui, environ 220.000 élèves des écoles élémentaires et secondaires francophones de la plus grande partie de l'île de Montréal sont en congé forcé; les enseignants sont en journée d'étude pour démontrer clairement leur refus de négocier à partir des offres patronales.

Les enseignants concernés appartiennent aux syndicats suivants: Alliance des professeurs de Montréal (CECM); Verdun; Ouest de Montréal (Sainte-Croix, Baldwin-Cartier, Sault-Saint Louis). D'autre part, les employés de soutien de la commission Sainte-Croix se joignent aux enseignants.

Seule la commission scolaire Le Royer n'est pas touchée par ce dé-

brayage généralisé: les enseignants doivent tenir leur assemblée générale cette semaine et décider de l'action à entreprendre.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les présidents des quatre syndicats ont répété que l'offre du gouvernement constitue une "attaque très claire contre les travailleurs de l'enseignement, contre les étudiants, les parents, l'école publique en général et contre les travailleurs qui sont en droit d'exiger pour leurs fils et leurs filles une éducation de qualité".

Dès 8 h du matin, les enseignants étaient devant leurs écoles, faisant du piquetage et expliquant leur refus de discuter à partir de telles offres.

A l'heure du midi, grand rassemblement au parc Lafontaine d'où une

marche s'ébranle pour aboutir aux bureaux montréalais du Premier ministre, à l'Hydro-Québec, où on déposera un document.

Dans la soirée, l'Alliance reçoit les parents pour débattre avec eux de la menace qui pèse sur l'éducation de leurs enfants. Cette réunion se tient à la polyvalente Pierre-Dupuy.

Pour leur part, les enseignants de l'Ouest de Montréal et le personnel de soutien de Sainte-Croix se rendent au domicile du président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne, lui demandant son intervention officielle auprès du gouvernement.

Avant le dépôt des offres patronales, la FCSCQ s'était montrée mécontente des offres qu'on s'apprêtait à

faire et qui étaient alors de l'ordre de 28,5 pour cent.

De leur côté, les enseignants anglo-catholiques de Montréal entreprennent des journées d'étude rotatives. Hier, il y avait débrayage dans le West-Island.

Les enseignants signalaient hier que les autres employés des commissions scolaires respecteraient très probablement leurs lignes de piquetage ce matin. De son côté, la CECM a fait savoir qu'elle gardait ses écoles ouvertes jusqu'à évaluation de la situation, ce matin.

D'autre part, les parents d'une école élémentaire de Montréal ont fait savoir qu'ils garderont leurs enfants à la maison, demain, pour appuyer les revendications des enseignants.

Un débat télévisé Charbonneau-Garneau?

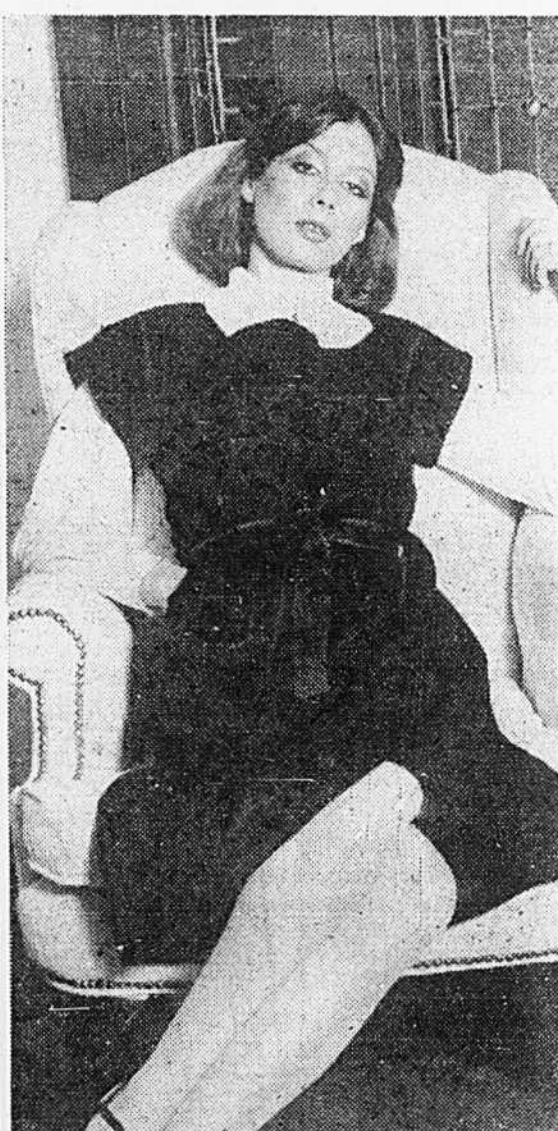
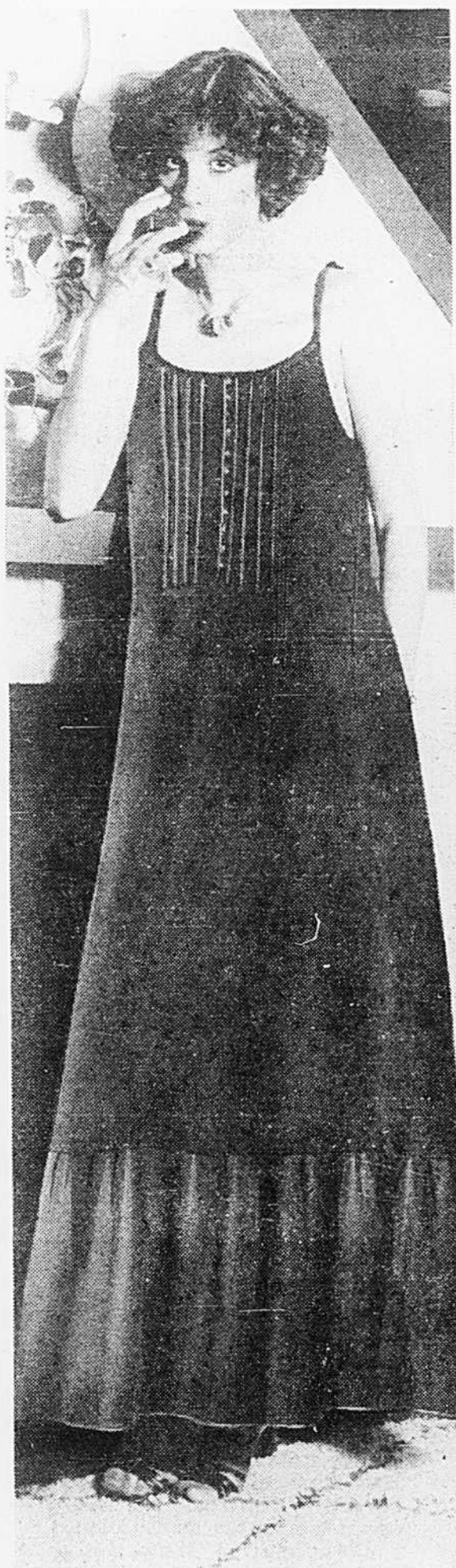
Participant à une émission d'affaires publiques sur les ondes de la radio d'Etat, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a invité le ministre de l'Éducation à participer à un débat public où il pourrait expliquer en quoi les propositions gouvernementales aux enseignants répondent aux besoins de l'école, annonce un communiqué de la Centrale de l'enseignement du Québec.

"Je défie Raymond Garneau à une rencontre sur les ondes de la télévision et d'expliquer à la population du Québec, aux étudiants et aux parents les offres faites aux tables de négociation. Nous pourrions ainsi permettre au public de

faire la part des choses et de juger lesquelles des demandes syndicales ou des propositions patronales répondent le mieux aux besoins scolaires", a déclaré M. Charbonneau, selon le communiqué.

Le président de la CEQ, poursuit le communiqué, a également souligné que les projets de conventions collectives étaient une concrétisation des politiques sociales d'un gouvernement qui agit en complaisance mercantile et subit les influences déterminantes du patronat et des multinationales dont les objectifs avoués visent la détérioration croissante des services publics au détriment de la majorité de la population.

EATON



Le doux velours de coton adopte une allure de fête

Robe longue de Tootique 70⁰⁰

Cette robe longue fera sensation au temps des Fêtes. Portée seule, elle fait habillée, accompagnée d'une blouse elle ira avec grâce aux soirées plus intimes. Ses petits plis français et sa rangée de boutons au corsage ainsi que son large volant lui confèrent beaucoup de charme. Noir ou rouille. Tailles 5 à 13. Boutique Mode Collège, rez-de-chaussée (646).

Ensemble Bilboquet Vestes 58⁰⁰ Pantalon 37⁰⁰

Cet ensemble très contemporain fera bonne impression le jour comme le soir. De ligne sobre, vous l'aimerez tout autant d'année en année. Blazer cintré à devant droit avec deux fausses poches à rabat et col à revers. Pantalon droit avec bande de taille et braguette. À coordonner aux autres pièces de votre garde-robe. Noir. Tailles 5 à 15. Boutique numéro 1, troisième étage (442).

Séparables de Digit Blouse 26⁰⁰ Jupe 36⁰⁰

Vous serez absolument séduisante dans cette blouse légère et féminine. Modèle se croisant devant agrémenté d'un volant à l'encolure, de manches vaporeuses et d'une ceinture. Elle est réalisée en rayonne diaphane imprimée de noir et blanc. Elle accompagne à merveille la longue jupe de velours à glissière derrière et poches aux côtés. Choix de noir, vert chasseur et brun. Tailles 5 à 13. Boutique Jeune Montréalaise, troisième étage (346).

Chasubles de Junior Flair (bas) 40⁰⁰ (haut) 43⁰⁰

Ces deux chasubles jeunes et dans le vent, vous accompagneront partout au temps des Fêtes et tout l'hiver. Vous les porterez seules, avec une blouse, un foulard ou un bijou pour en varier l'apparence. Elles sont en velours noir avec taille empire, ceinture à nouer et manches ailerons. (haut) Encolure carrée, petits plis français au corsage et poches latérales. (bas) Encolure en pointe et poches devant. Tailles: 5 à 13. Jeune Montréalaise, troisième étage (241).

en bref

Me Robert Lemieux serait prêt à être candidat du PQ

SEPT-ÎLES (PC) — L'avocat Robert Lemieux n'a pas encore pris de décision quant à son avenir.

Mettant un terme à une sorte de retraite volontaire, Me Lemieux a fait une première apparition publique, lundi, devant les membres du Cercle de presse de Sept-Îles, où il s'est installé il y a un an. Il s'est dit disponible comme candidat du Parti québécois lors d'un prochain scrutin, mais a souligné qu'il ne voulait pas créer d'embêtement à qui que ce soit, ni enlever la place à personne, ni affronter les dirigeants nationaux du parti, surtout s'ils ne voulaient pas l'accepter.

Me Lemieux, qui a retenu l'attention pour avoir pris la défense des frères Rose à la suite de la crise d'octobre, travaille aujourd'hui comme débardeur au port de Sept-Îles, après avoir exercé le métier de pompiste.

Selon lui, l'indépendance est vitale pour le développement équilibré du Québec, et le Parti québécois constitue un véhicule valable pour y parvenir.

Interrogé au sujet de l'ensemble des événements d'octobre 1970, il a déclaré qu'il préférerait garder un certain silence et ne pas engager "de chicane de clôture avec des intellectuels là-dessus".

Le maximum de prestations d'assurance-chômage passe à \$134

OTTAWA (PC) — Le maximum de la rémunération assurable au chapitre de l'assurance-chômage passera de \$165 à \$200 par semaine ou de \$10,400 par année à partir du 4 janvier 1976.

C'est ce qu'a annoncé, mardi, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration, M. Robert Andras.

Le montant maximum des prestations versées sera alors de \$133 par semaine, soit 66 2-3 pour cent du maximum de la rémunération assurable, \$200.

Le minimum de la rémunération assurable, d'autre part, augmentera pour passer de \$37 à \$40 par semaine, tandis que le montant minimum des prestations sera haussé à \$27 par semaine comparativement à \$23, présentement.

On s'endette de plus en plus

OTTAWA (PC) — On s'endette de plus en plus. Au fait, à la fin de septembre, les dettes des consommateurs, dettes contractées auprès de banques et de grands magasins, s'élevaient à \$17,925 milliards, une hausse de 14,8 p.c. par rapport à la fin de septembre 1974. Statistique Canada a annoncé la nouvelle mardi.

Québécoises pour le retrait de la loi sur l'avortement

OTTAWA (PC) — Un groupe de féministes du Québec, membres du Réseau d'action et d'information pour les femmes, a présenté hier une pétition contenant 5,000 signatures en faveur du retrait de la loi sur l'avortement du Code pénal.

Par la même occasion, cette association a réclamé la libération immédiate du Dr Henry Morgentaler et l'abandon de toute poursuite contre lui ou d'autres médecins qui pratiqueraient l'avortement sur demande.

Le porte-parole du groupe, Mme Marcelle Dolment, de Québec, a expliqué que la mise sur pied de cliniques médicales où l'interruption de la grossesse pourrait être pratiquée en toute sécurité constituerait une solution de rechange à l'état actuel des choses.

Le CTC réitère son opposition au programme anti-inflationniste

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada a réitéré son opposition au projet de loi C-73, mardi, devant le Comité des finances, commerce et questions économiques, en soulignant que cette législation parviendrait à contrôler effectivement les salaires mais non les profits, les prix de la nourriture, de l'énergie et les taux d'intérêt demeuraient incontrôlables.

Dans le mémoire présenté aux membres du comité, le CTC précise que les contrôles frapperont plus durement les travailleurs, les pensionnés et ceux qui touchent un revenu fixe et n'effaceront pas le malaise économique présent au Canada.

Il est très facile de contrôler les salaires, signale encore le mémoire. Mais les prix et les profits échappent aux mécanismes de régie que le bill C-73 envisage.

Ottawa ne peut prévoir le taux d'inflation pour 76

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a soutenu hier aux Communes que ses principaux conseillers n'ont pas tenté d'évaluer le taux d'inflation pour 1976 parce que ce taux peut être influencé par des facteurs qui échappent au contrôle du gouvernement.

La télévision de Radio-Canada, dans une émission diffusée lundi au réseau anglais, soutenait que des rapports confidentiels du ministère des Finances prévoyaient que les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau, annoncées le 14 octobre dernier, n'auraient que peu d'influence sur l'inflation ou le chômage l'an prochain.

Les constructeurs appuient les mesures Trudeau

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des constructeurs appuie la nouvelle politique fédérale contre l'inflation, notamment parce que, à son avis, cette politique est de nature à accroître les investissements pour la construction de nouvelles habitations. C'est ce qu'a déclaré mardi devant le comité parlementaire des finances le président de l'Association, Henry de Puyjalon.

Quinze milles compagnies sont membres de l'Association. Ce sont de petites compagnies. Au fait, seulement 10 p.c. d'entre elles emploient 20 personnes ou plus. C'est dire que rares sont celles qui sont assujetties aux directives sur les salaires et les prix. M. de Puyjalon voit là un problème.

Plumtre est inquiète

CALGARY (PC) — Beryl Plumtre, vice-présidente du Bureau fédéral contre l'inflation, dit qu'une "très grande inquiétude" chez elle, c'est que cet organisme peut nuire considérablement aux investissements. "Nous devons conséquemment être prudents", ajoute-t-elle.

Mme Plumtre a parlé ainsi au cours d'une interview à Calgary. "Nous avons besoin de bénéfices pour créer des emplois et nous avons besoin d'investissements pour avoir une économie qui progresse et crée d'autres emplois nécessaires", a dit Mme Plumtre.

L'enquête sur la conduite de Van Horne est terminée

MONCTON (d'après CP) — L'enquête instituée sur la conduite professionnelle de M. J.C. Van Horne par un comité du Barreau du Nouveau-Brunswick est terminée mais le doute subsiste quant au statut d'avocat de l'ancien ministre du Tourisme de cette province.

Le président du Barreau, Me Irving Mitton, a déclaré en effet que Me Van Horne avait un délai de 30 jours pour interjeter appel devant la Cour suprême du Nouveau-Brunswick et que les recommandations du comité ne seraient pas rendues publiques avant l'expiration de ce délai.

M. Van Horne, qui fut aussi, durant un certain temps, leader du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, fut condamné à une peine de deux ans avec sursis, au début de cette année, pour trafic d'influence du temps où il était membre du cabinet provincial. Il s'était reconnu coupable.

Idées-cadeaux pour garnir le bar \$1 à \$12

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Mais on les veut originaux et significatifs. Ne cherchez plus, ces articles de verrerie aux symboles des Jeux Olympiques répondent à ces critères. Achetez-en un ou composez un ensemble. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et tous les autres magasins Eaton y compris Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy, (222). Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez la carte comptable Eaton.

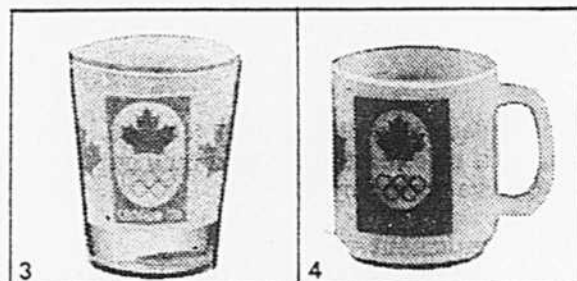
Livraison des commandes de 3.00 et plus dans le circuit EATON

Symbole A.O.C.

L'Association Olympique Canadienne encourage nos athlètes canadiens.

Symbole COJO

Le Comité organisateur des Jeux Olympiques prépare les Jeux de 76 à Montréal.



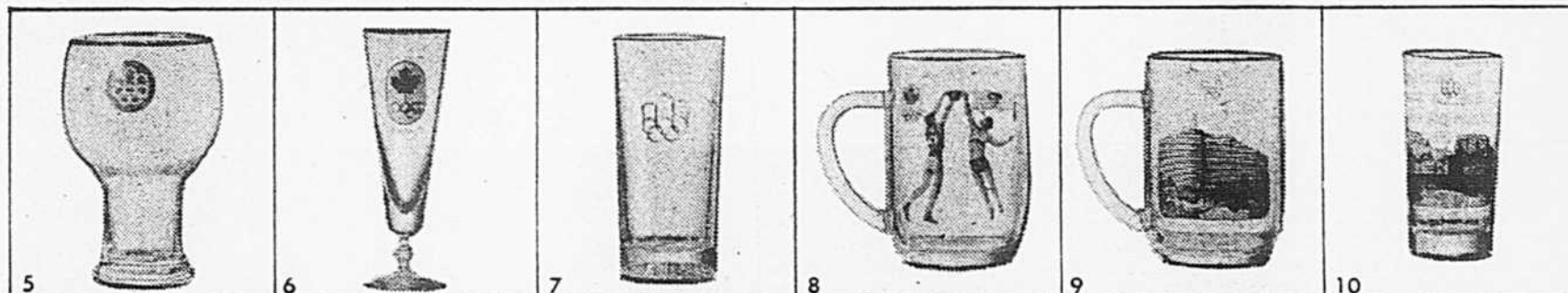
Verre à whisky avec symbole A.O.C. **.65** ch.

Chope à café avec symbole A.O.C. **.95** ch.



1. Verre à bière avec symbole A.O.C. 15 oz. **1.40** ch.

2. Verre à bière avec symbole A.O.C. ou COJO, 16 oz. **1.10** ch.



Verre à bière avec symbole COJO, 16 oz. **1.40** ch.

Flûte à bière avec symbole A.O.C. ou COJO, 10 oz. **2.25** ch.

Verre à Hi-Ball en verre avec symbole COJO, 13 oz. **4.00** ch.

Pichet avec choix de 8 événements sportifs. **11.00** ch.

Chope avec 4 divers sites olympiques. **2.50** ch.

Verre à Hi-Ball avec 4 divers sites olympiques. **1.50** ch.



4 verres Old Fashioned avec 21 événements. **4.00** l'ens.

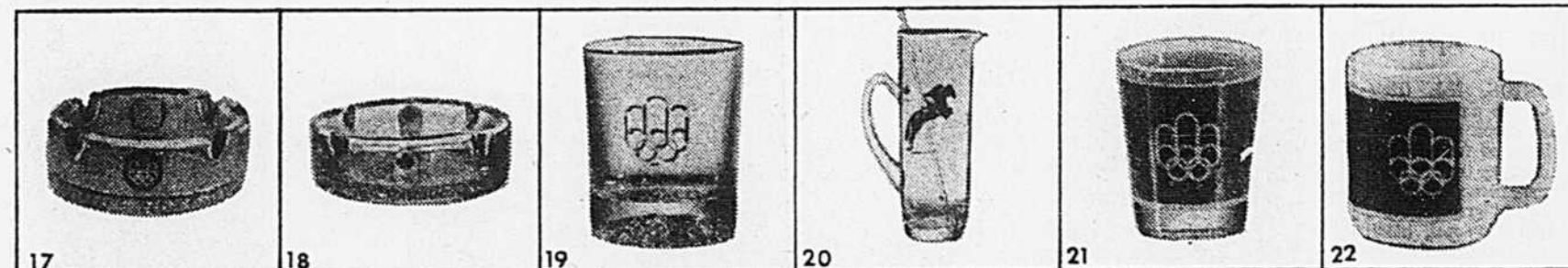
4 verres à Hi-Ball avec 21 événements. **4.00** l'ens.

4 verres Old Fashioned avec symbole COJO ou A.O.C. **4.00** l'ens.

4 verres à Hi-Ball avec drapeau et symbole A.O.C. **4.00** l'ens.

Carafe à vin avec symbole A.O.C., 21 oz. **3.00** ch.

Chope de poterie A.O.C., 1/2 litre 1 litre **7.00 12.00** ch.



Cendrier de 4" avec symbole COJO ou A.O.C. **2.00** ch.

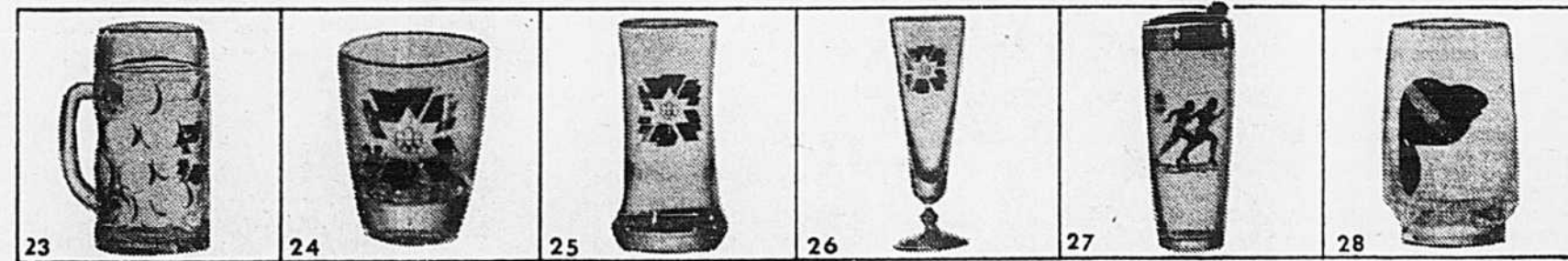
Cendrier de 6" avec symbole COJO ou A.O.C. **3.00** ch.

Chope avec choix de 8 événements sportifs. **2.50** ch.

Verre Old Fashioned en verre avec symbole COJO, 11 oz. **4.00** ch.

Verre à whisky avec symbole COJO. **.65** ch.

Chope à café avec symbole COJO. **.95** ch.



Chope à bière avec COJO, feuille d'érable, emblème. 18 oz. 36 oz. **5.25 6.95** ch.

Verre à whisky avec COJO, feuille d'érable, emblème. **.65** ch.

Verre à Hi-Ball avec COJO, feuille d'érable, emblème. **2.40** ch.

Flûte à bière avec COJO, feuille d'érable, emblème. **2.25** ch.

Mélangeur avec 8 motifs d'événements sportifs. **8.50** ch.

Verre à boisson glacée avec castor, 10 oz. **1.20** ch.

EATON

Plus d'un mois de retard

Les entrepreneurs en construction n'ont pas encore créé leur association unique

par Pierre VENNAT

Cinq mois après la sanction d'une loi créant l'Office de la construction du Québec et prévoyant la création d'une "Association des entrepreneurs en construction du Québec", les syndicats de la construction ne savent toujours pas avec qui ils négocieront leur prochaine convention collective.

Les six associations patronales de la construction qui existaient en vertu de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction en date du 27 juin 1975 continuent toujours d'exister, même si deux d'entre elles, la Corporation des maîtres-électriciens et la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie se sont regroupées au sein de l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec.

En un mot, si le vote de représentation syndicale dans l'industrie de la construction a, en pratique et à moins que la CSN gagne sa contestation, créé un monopole syndical en faveur de la FTQ-construction, le pluralisme patronal continue toujours d'exister au sein de la construction, malgré les recommandations du Rapport Cléche.

En fait, les associations patronales attendent toujours que Québec se décide de créer la future Association des entrepreneurs en construction du Québec qui pour l'instant n'est qu'un "nom", dont on ignore les constituants.

"La grosse question, a déclaré hier à LA PRESSE M. Jean-Pierre Langlois, de l'Association de la construction de Montréal, est de savoir si la future association sera une confédération des associations patronales, comme notre organisme et la Fédération de la construction le recommandent, ou bien une association unitaire, à laquelle adhéreront directement les entrepreneurs, ce qui signifierait pratiquement la disparition des associations existantes.

"Pour le moment, nous n'avons pas la moindre idée de l'option que choisira finalement Québec et il s'agit probablement du secret le mieux gardé en matière de relations de travail ces dernières années puisqu'aucune information n'a filtré."

Le 27 juin, lors de la sanction de la loi 47, les six associations patronales étaient jugées "représentatives" de l'ensemble des entrepreneurs de la façon suivante: la Fédération de la construction du Québec: 26%; l'Association de la construction de Montréal: 25 p. cent; la Corporation des maîtres-électriciens et celle des maîtres-mécaniciens en tuyauterie, 13 et 10 p. cent

respectivement, ce qui donnait à la nouvelle Association des sous-entrepreneurs constituée en cours de décret une représentativité de 25 pour cent; l'Association des constructeurs d'habitations, 15 p. cent; et enfin l'Association des constructeurs de routes et autres grands travaux, 11 p. cent.

La loi 47, à son article 32, accordait jusqu'au premier octobre 1975 aux associations

existantes pour soumettre à l'approbation du gouvernement les statuts et règlements d'une association connue sous le nom d'"Association des entrepreneurs en construction du Québec", association à laquelle tout employeur de la construction serait tenu d'appartenir et qui doit s'occuper exclusivement de relations de travail.

Il est toutefois prévu que l'association doit être formée de quatre secteurs: construc-

tion de génie civil et construction commerciale et institutionnelle.

De plus, la loi prévoit que cette association sera l'unique porte-parole patronal pour fins de négociation et de conclusion de convention collective mais qu'une condition de travail qui n'est applicable qu'à un secteur de l'industrie devra pour être négociée, avoir été acceptée par les employeurs de ce secteur.

Or les associations patronales n'ont pas réussi à s'entendre et, le 1er octobre, le coordonnateur gouvernemental dans la construction, M. Marcel Dion, s'est trouvé face à quatre projets différents d'association.

Depuis, sa décision ou celle du gouvernement se fait attendre.

Si le gouvernement décide de créer un organisme "unitaire" avec adhésion directe, il ne fait aucun doute que les

associations existantes perdront tout leur attrait et qu'il est peu probable que devant payer pour y adhérer, beaucoup d'entrepreneurs continueront à le faire, pour des motifs "professionnels". D'autant plus que chaque association est dotée de ses propres spécialistes en relations de travail et que si ce service devait être retranché des associations existantes, il resterait, dans bien des cas, bien peu de choses.

C'est pour parer à cet état de choses que les deux associations les plus représentatives, l'Association de la construction de Montréal et la Fédération de la construction du Québec, qui représentaient 51 p. 100 des effectifs patronaux en date du 27 juin, ont soumis un mémoire commun suggérant la création d'une "confédération".

Selon cette formule, ce seraient les "associations" déjà reconnues par la loi et non

leurs membres qui formeraient l'Association des entrepreneurs en construction.

Et le comité de négociations de cinq membres serait formé d'un délégué de chacune d'elles, si l'on prend pour acquis que les sous-entrepreneurs, maintenant, sont regroupés.

Mais pour l'instant, l'on doit toujours attendre la décision de Québec. Quant au décret actuel, il est en vigueur jusqu'au 30 avril prochain.

Il vous en faut... des belles bottes!

1. Avec la jupe plus longue, bottes cosaque en cuir ultra-souple effet chevreau sur talon plus haut, semelle faite main, et confortablement doublées tricot nylon. Brun chocolat, rouge brique ou noir. Pointures en demies 5 à 10 B. (Centre-ville seulement)

la paire 70.00

2. Des bottes pour bien marcher sur semelle compensée à trepointe en crêpe et chaudement doublées peluche acrylique. Glissière latérale. Cuir noir ou brun moyen. Pointures en demies 5 1/2 à 10 B.

la paire 45.00

Que vous soyez «Québec chic» ou classique, chez Eaton vous trouverez botte à votre pied: des bottes en cuir de qualité dans des styles variés parmi lesquels vous trouverez le vôtre. Et pour les garder belles, munissez-vous du produit «cosmétique» à vaporiser Tana afin de protéger le cuir de la neige, de la gadoue et du calcium. 3.75

Eaton Centre-ville (deuxième étage), et à tous les magasins Eaton, (sauf avis contraire). Ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (238)

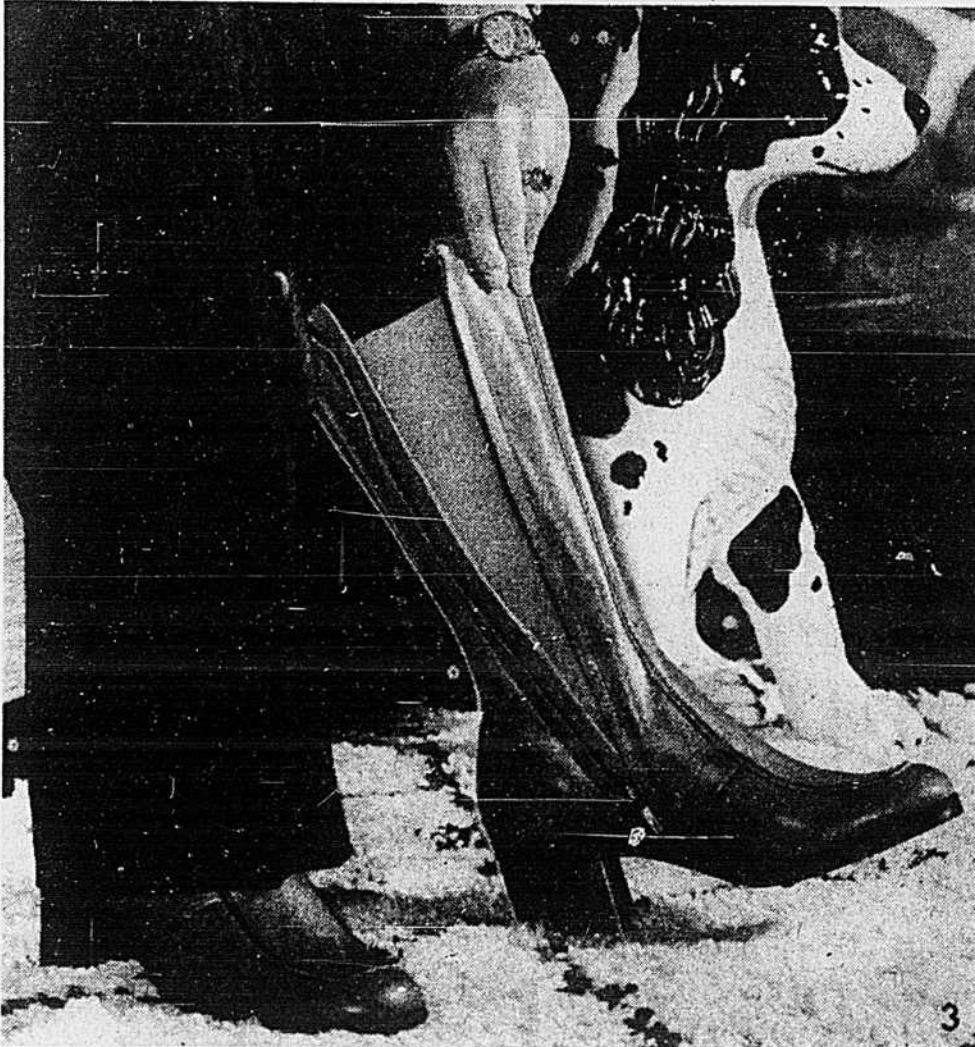
Achat en personne seulement
Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

3. Moins hautes pour pantalon, les bottes de 12" en veau effet bison chaudement doublées peluche acrylique. Soufflet latéral et fermeture glissière. Noir ou havane avec piqûres à l'avant. Pointures en demies 5 1/2 à 10 B.

la paire 45.00

4. Les bottes classiques de 14" sur talon de hauteur moyenne recouvert de cuir et chaudement doublées peluche acrylique. Glissière à l'avant. Soufflet latéral. Veau effet bison noir ou havane. Pointures en demies 5 1/2 à 10 B.

la paire 48.00



Les parents de Karen Ann Quinlan vont en appel

TRENTON, N.J. (Reuter) — Les parents adoptifs de Karen Anne Quinlan, la jeune femme de 21 ans dans le coma depuis sept mois avec une lésion cérébrale "irréversible", ont interjeté appel, lundi, contre la décision de continuer de la garder en vie par un poumon artificiel, apprend-on de source judiciaire à Trenton, dans le New Jersey.

Mlle Quinlan se trouve dans un hôpital de Denville, dans le New Jersey, depuis avril, mois où elle s'est mise dans le coma après avoir absorbé de la drogue et de l'alcool.

Une haute instance judiciaire, statuant sur le cas de la jeune femme, a rendu la semaine dernière un arrêt dans le sens de son maintien en vie, malgré le désir des parents, catholiques, de voir leur fille adoptive "retourner en douceur dans les bras du Seigneur".

De même source on déclare ignorer combien de temps durera la procédure d'appel.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

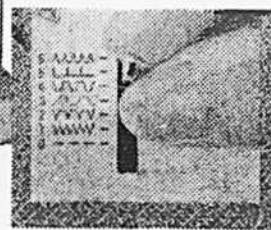
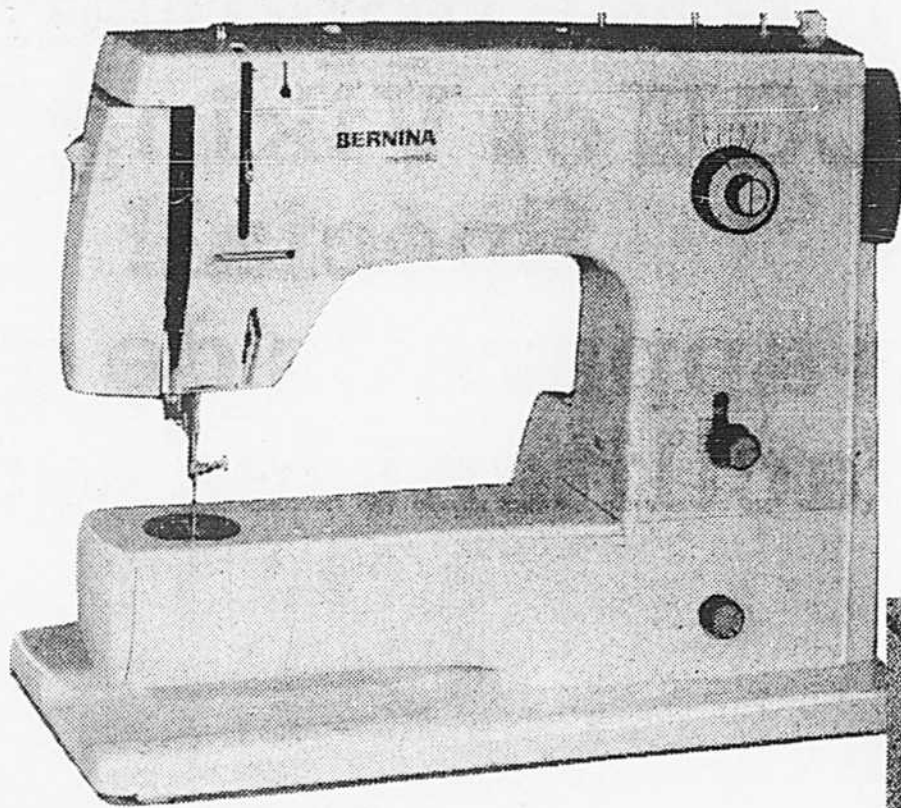
EATON

Rabais de 40.00!
Cousez dès «Noël»! grâce à la
Bernina 807P à prix spécial!

Prix courant Eaton 535.00

495⁰⁰
ch.

La Bernina 807P vous offre un choix très étudié de points utilitaires: le point droit, zigzag, point perdu, zigzag multiple, point extensible dans les deux sens, point surfilé et point «vari-overlock». Vous pouvez choisir chacun de ces points d'un seul geste, sans changer de came. Pratique, elle est dotée d'une table-rallonge qui se fixe et s'enlève en un tournemain. Le dispositif d'enfilage Bernina a été pensé pour éliminer le blocage du fil. La vitesse de travail est réglable à volonté, grâce à la pédale à réglage progressif qui vous permet de modifier le régime du moteur. Bernina: un achat sûr, un cadeau hautement apprécié. Parlez-en à votre Père Noël préféré dès aujourd'hui... Eaton Centre-ville (deuxième étage) et à tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa, et Ste-Foy, Place Ste-Foy. (570).



La boutique des décorations de Noël
Bientôt le temps des Fêtes! Vous voudrez, bien sûr, donner à votre foyer un air joyeux. Pourquoi ne pas venir faire un tour à notre boutique des décorations de Noël? Elle débord d'arbres splendides, de jeux de lumière, de guirlandes et de nouveautés originales. La boutique du Centre-ville est maintenant située au niveau du métro, sous l'enseigne "Du côté de Noël". Aussi à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy.

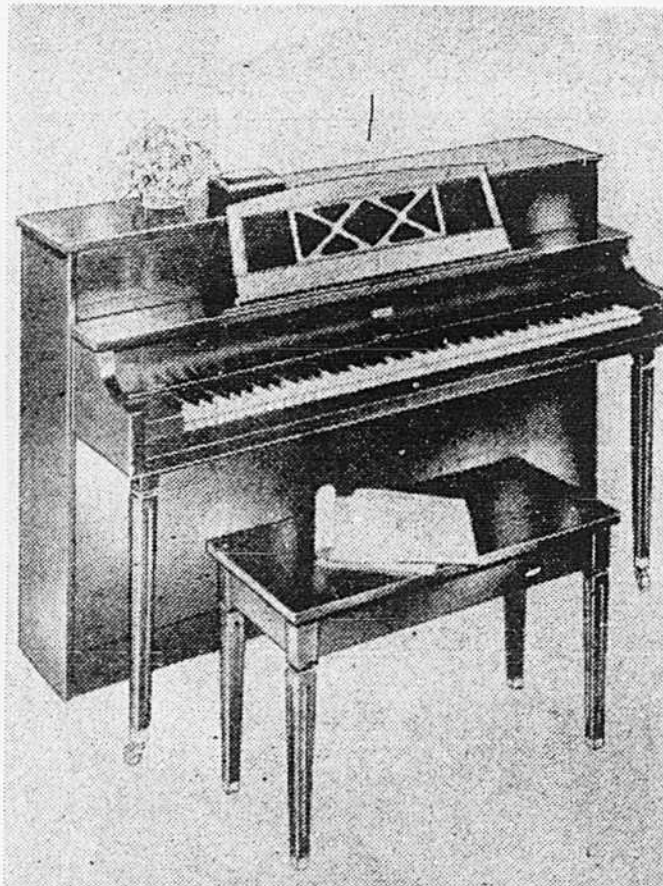
**L'orgue Hammond
"Sounder"**
presque un orchestre
à lui seul

599⁰⁰

(banquette en sus 27.95)

Clavier à touches numérotées (pas besoin de savoir lire la musique). Dispositif «Autochord» ajoute la basse et le rythme automatiquement au morceau que vous jouez! Des boutons de pré-réglage ajoutent les accents de la flûte, du cor, des violons et des pipeaux. Une commande réglable produit le son du banjo, de la marimba ou du xylophone. Appuyez sur le bouton approprié et les accents exotiques de la guitare hawaïenne s'ajoutent. La fiche intégrée vous permet de vous harmoniser à d'autres instruments d'accompagnement. Environ 38 1/4" H x 33 1/4" L x 21 1/4" P. Fini noyer. Modèle 100-122.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à ou par Ste-Foy, Place Ste-Foy, Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore (360) Utilisez votre carte-comptable Eaton (360).



**Un instrument
de qualité:
le «Palermo»
de Willis**

1325⁰⁰

piano et banc

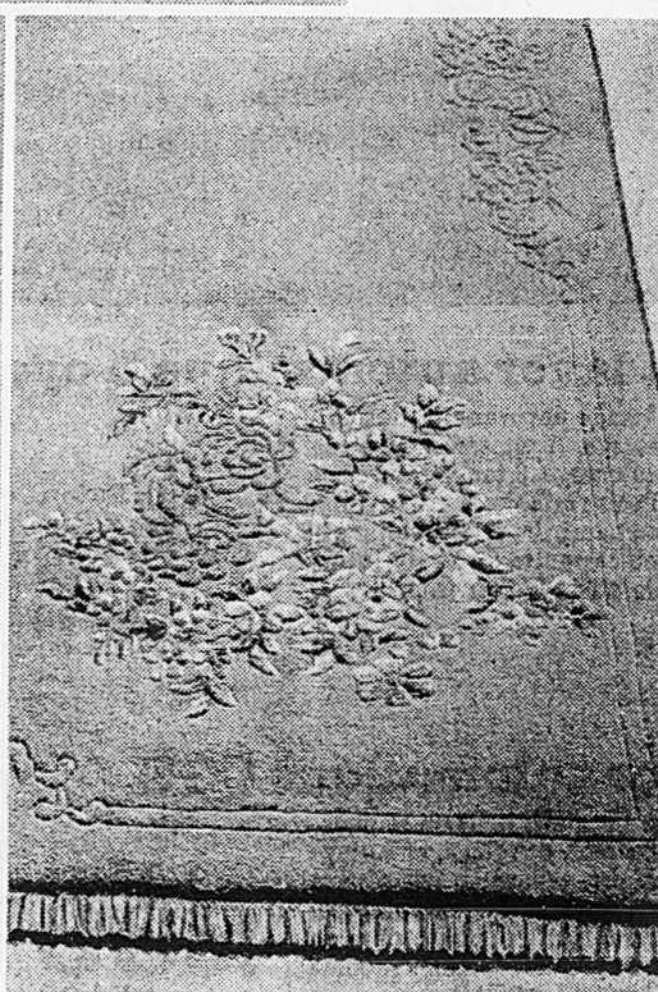
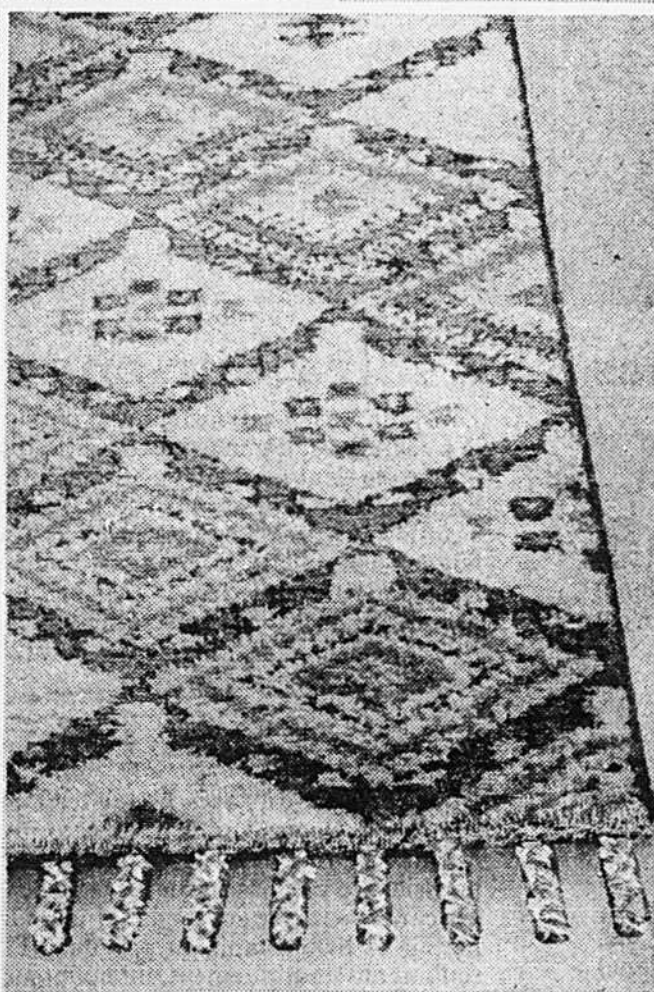
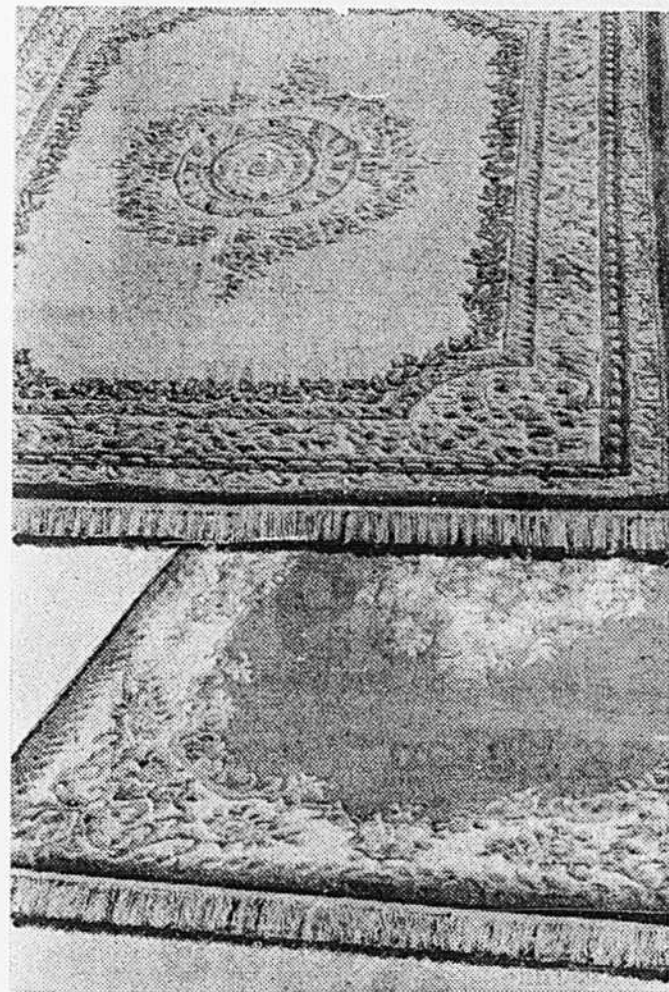
Votre famille appréciera les heures de détente musicale que lui apportera ce piano de style italien contemporain. Il est doté d'une table d'harmonie lamellée résistante au fendillement, de chevilles d'accord en érable lamellé et de marteaux renforcés de feutre de laine. Il a aussi 3 pédales. Ce modèle fini noyer à 6 montants arrière est un instrument de précision dont vous serez fier en tout temps. Il mesure environ 40 1/4" H x 58" L x 21 1/4" P. (360)

Achat en personne
seulement

**La boutique
du cadeau**

Etes-vous à court d'idées? Ne cherchez plus, nous avons sélectionné pour vous tout un choix d'articles qui feront de merveilleuses étrennes. Bicyclettes, petits appareils électroménagers, articles de maison, jusqu'aux petits riens fantaisistes qui font toujours plaisir: tout au même endroit pour faciliter vos emplettes. La boutique du cadeau est maintenant située au niveau du métro, sous l'enseigne "Du côté de Noël". Centre-ville seulement.

Le Petit Panier Rouge
Noël approche à grands pas! C'est le moment des préparatifs et Eaton a pensé vous faciliter les choses. Ainsi, le Petit Panier Rouge est tout plein de papiers d'emballage, de rubans, de cartes, de décorations originales... toutes ces choses qui font naître un sourire au cœur des petits et des grands. La boutique du Petit Panier Rouge du Centre-ville est maintenant située au niveau du métro, sous l'enseigne "Du côté de Noël". Aussi à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy.



**Spécial! Tapis indo-aubusson et
Khanaga «Aubusson» en laine**

Dimensions approx. Prix courant Eaton

6' x 9'	375 ⁰⁰	295⁰⁰
8' x 10'	550 ⁰⁰	440⁰⁰
9' x 12'	750 ⁰⁰	595⁰⁰
10' x 14'	975 ⁰⁰	775⁰⁰

Nous vous proposons à prix spéciaux ces deux tapis indiens tissés à la main par des artisans. Ils sont réalisés en laine épaisse dans deux motifs «Aubusson». Choix de: ivoire/rouge, rouge/ivoire, bleu/blanc, vert/blanc, ton or blanc et beige/blanc. Toutes les couleurs n'existent pas dans tous les formats. (373). Achat en personne seulement.

**Spécial! «Porto Moroccan»
Tapis faits main en laine**

Dimensions approx. Prix courant Eaton

6' x 9'	485 ⁰⁰	395⁰⁰
8' x 10'	715 ⁰⁰	575⁰⁰
9' x 12'	975 ⁰⁰	795⁰⁰
10' x 14'	1250 ⁰⁰	995⁰⁰

Profitez de cette offre spéciale pour vous procurer un de ces superbes tapis en laine à toison épaisse. Confectionnés à la main au Portugal, ils existent dans un choix de motifs géométriques bruns, verts ou orange, sur fond blanc cassé. Bordure frangée. Tous les modèles et coloris ne sont pas proposés dans tous les formats. Achat en personne seulement. (373).

**Spécial! Tapis «Khanaga»
à motif indo-chinois**

Dimensions approx. Prix courant Eaton

6' x 9'	350 ⁰⁰	275⁰⁰
8' x 10'	535 ⁰⁰	425⁰⁰
9' x 12'	715 ⁰⁰	575⁰⁰
10' x 14'	925 ⁰⁰	735⁰⁰

Voici l'occasion de vous procurer ce luxueux tapis indien à motif chinois dont vous raffolez. Chacun est réalisé en belle laine épaisse nouée à la main. Choix de bleu, ton or, vert, blanc cassé et beige. Tous les coloris ne sont pas proposés dans tous les formats. (373) Achat en personne seulement.

Eaton Centre-ville (sixième étage) et à tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (373)
Venez ou téléphonez **842-9211**, sauf avis contraire



EATON

Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h. Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h.

Samedi de 9h à 17h. Le Standard ouvre à 8h 30. 842-9211

Offres opportunes de CGE et Viking Eaton Spécial!

Des appareils de qualité qui facilitent les «corvées»



1. Machine à laver automatique 5-cycles

5 cycles: courant, repassage permanent, délicat, trempage activé, mini lavage. 2 vitesses de lavage/essorage réglables selon la charge. 3 températures de lavage/rinçage, niveau d'eau réglable, à 4 hauteurs: haute, moyenne, basse et «mini», filtre à charpie «Filter-Flow», cuve d'une capacité de 16 lb, interrupteur de sûreté. Modèle W544 L d'environ 43 1/2" H x 27" L x 25" P.

Prix Eaton
379⁹⁹ (blanc)
394.99 (ton or)

2. Sèche-linge automatique CGE

3 choix de températures: normale, délicate et duvetage. 4 cycles minutés: normal, duvetage, culbutage à froid, normal automatique, repassage permanent automatique. Filtre à charpie, signal de fin de cycle, jampe de tambour, interrupteur de sûreté dans la porte, dessus et tambour en émail vitrifié. Modèle D544L d'environ 43 1/2" H x 27" L x 25" P.

Prix Eaton
239⁹⁹ (blanc)
254.99 (ton or)

3. Lave-vaisselle adaptable CGE

Raccord de robinet avec dérivation, ce qui permet d'utiliser le robinet même si le lave-vaisselle est en marche. Chargement frontal. Cycle de lavage 3-étapes: haute température pour stériliser, lavage courant et rinçage par eau à 150°. Cycle «Power-Scrub» (plus long), lavage court ou lavage courant, rinçage, panier sortant pour être chargé, conduit rétracté automatiquement, interrupteur de sûreté sur la porte. Modèle SC569L avec dessus fini noyer grené d'environ 36" H x 29 1/2" L x 25 1/2" P.

Prix Eaton
399⁹⁹ (blanc)
414.99 (vert avocat et ton or)



Aspirateur-chariot Viking Eaton

Fabriquée en acier robuste, munie d'un couvercle facile à soulever et d'une poignée pratique pour le transport. Se tient verticalement et montée sur roulettes. Pare-chocs en vinyle, interrupteur au pied, dispositif «Cordaway» embobinant automatiquement le fil, boyau en vinyle flexible, puissant moteur de ventilateur, sac filtrant traité «Sanitized», jetable après usage, bec aspirant, brosse à mobilier, buse à tapis, brosse à épousseter. Modèle 734 BR. (258).

Prix Eaton
69⁹⁹

Aspiro-balai Viking Eaton

Buse réglable du tapis à mèches longues (9") au plancher. Commandes au niveau du doigt. Pèse moins de 8 lb, filtre tissé spécialement et godet à poussière se vidant comme un cendrier. Facile à ranger car il peut être suspendu. Une seule vitesse. Bat, nettoie et balaie tapis ou parquets. Fil de 18' s'enroulant automatiquement, interrupteur au niveau du doigt. Modèle 1214A. (258)

Prix Eaton
39⁹⁹

Radiateur Viking Eaton

Radiateur à 3 niveaux de température et contrôle thermostatique, fini bois grené. Puissance réglable à 500, 1000 ou 1500 watts, 120 volts. Interrupteur de sûreté en cas de surchauffe. Environ 7 3/4" H x 48" L x 3" P. Modèle 4474. (356)

Prix Eaton
32⁹⁹

Eaton, Centre-ville (cinquième étage), et tous les autres magasins Eaton ainsi qu'à ou par Sherbrooke et Ottawa, (256-257, 258, 356). Utilisez votre carte-comptable Eaton. Venez ou téléphonez 842-9211.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou.

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

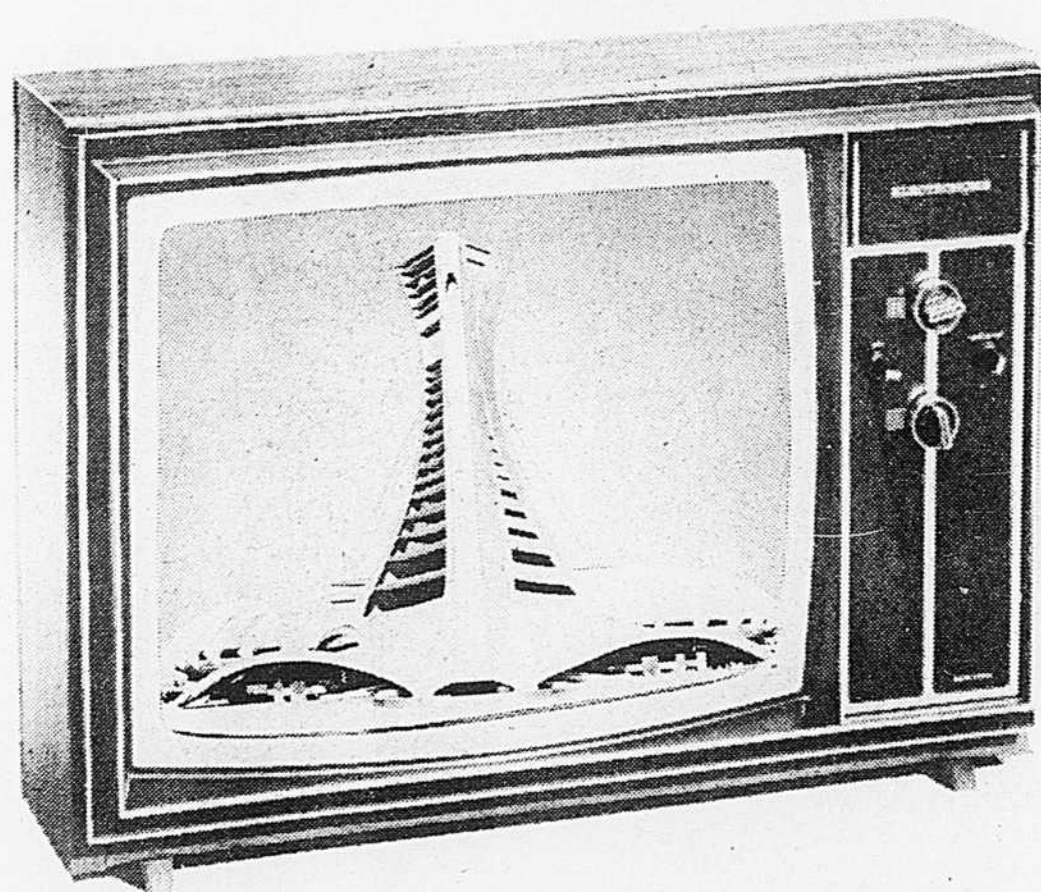
LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON

Efficacité et fiabilité offertes par Electrohome et Panasonic



(Haut)
Télécouleur Electrohome
«Javelin» 16" portatif

499⁹⁵

Châssis C-20 tout transistorisé, réglage automatique de la couleur, de la teinte et de la syntonisation précise. Dispositif «Instavu» donnant image et son presque instantanément, antenne bipolaire et boîtier blanc cassé et brun. Environ 20" L x 15 1/2" H x 16" P, pesant 38 lb environ. Modèle C 20-422

(Bas)
Télécouleur Electrohome
portatif 20" «Dunbar»

599⁹⁵

Châssis entièrement transistorisé et tube à rayons cathodiques à précision linéaire donnant une image plus réaliste. Eléments modulaires pour éliminer les coûteuses réparations en atelier, réglage automatique de la teinte, couleur et syntonisation. Prise blindée pour câble, indicateur lumineux de canaux UHF/VHF, boîtier contemporain en vinyle façon noyer assorti à tout décor. Modèle C20-428 d'environ 25 1/4" L x 18 1/4" H x 17 1/2" P.



**EATON
DESTINATION SERVICE**

Achetez sans hésiter:
le Service à domicile Eaton
inspire confiance!
Pour renseignements,
composez 342-2060



1. Cassetophone
Panasonic

64⁹⁵

Cassetophone transistorisé qui reproduit fidèlement le son que vous aimez. Comprend: micro à condensateur, vitesse d'avance rapide et de recul, prise d'écouteur et un haut-parleur de 3 1/2" à suspension dynamique. Dispositifs d'arrêt automatique «Easy-Matic». Piles Panasonic, fil et prise pour effacer compris. Environ 5 1/4" x 10 1/4" x 2 1/4". Modèle RQ309-S

2. Radio numérique
AM/FM Panasonic

59⁹⁵

Un cadeau qui sera apprécié tous les jours! Cadran numérique de 24 heures lumineux avec minuterie-sommeil de 60 minutes et un dispositif de réveil électronique dont le volume est réglable. Choix de blanc ou beige. Modèle no RC6001-C d'environ 4 1/4" x 10 1/4" x 6 1/4".

3. Lecteur 8-pistes
«Dynamite 8»

59⁹⁵

Lecteur portatif de Panasonic qui fera des heureux à Noël. Présenté dans des couleurs gaies: rouge, jaune ou bleu, c'est le modèle favori des jeunes. Poignée pivotante permettant une rotation de 360° pour faciliter l'écoute, construction en «T» et légèreté (3 1/2 lb) en font un appareil à transporter. Sélecteur de programme fonctionnant quand vous enfoncez la poignée dans le boîtier en pressant. Indicateur de programme de type «Bull's Eye» circulaire. 6 piles Panasonic de type C comprises. Environ 9 1/4" h x 7 1/4" L x 3 1/4" P, modèle RQ 830-S.

Eaton Centre-ville (cinquième étage) et tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy (260/460). Utilisez votre carte-comptable Eaton.

**Venez ou téléphonez
842-9211.**

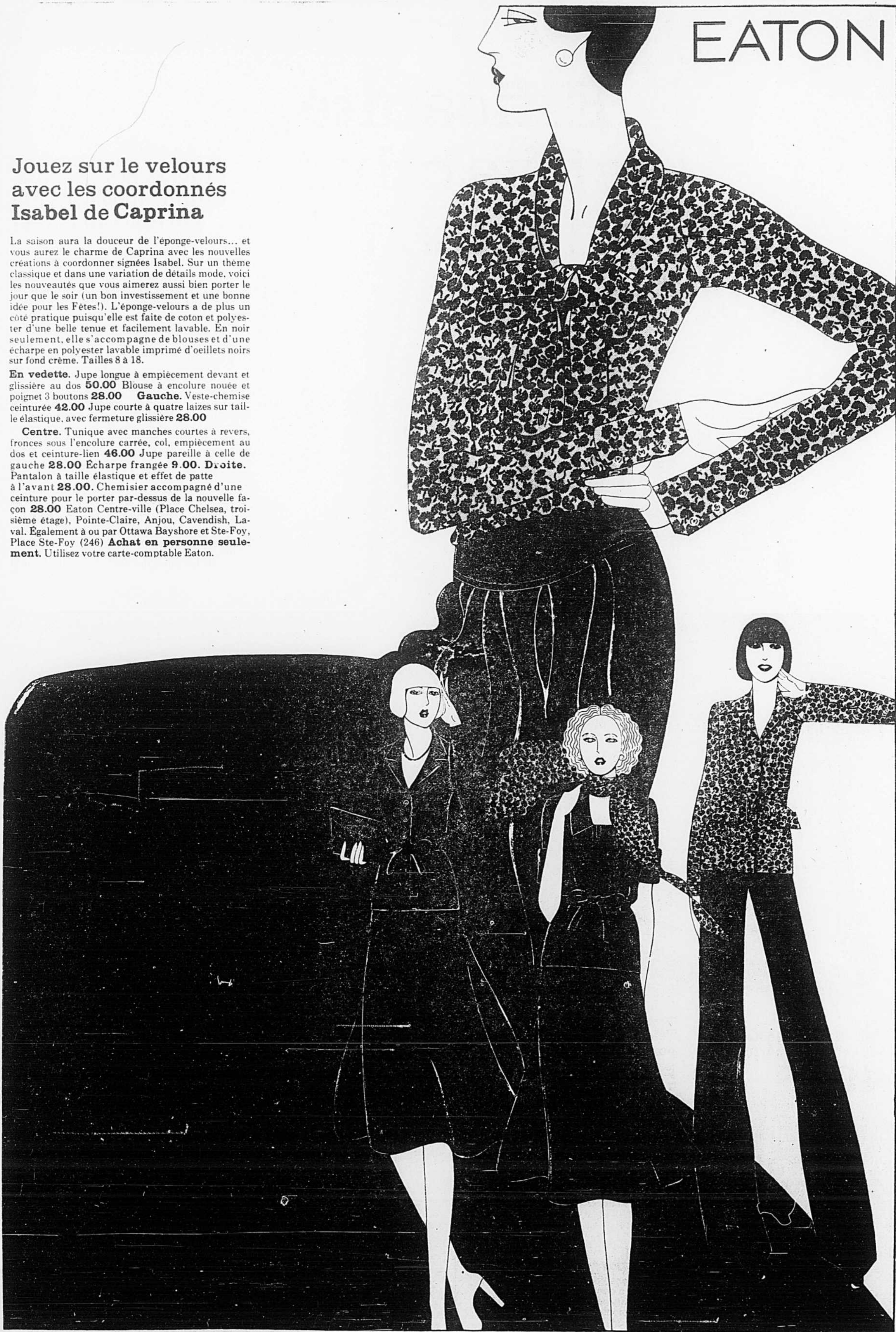
EATON

Jouez sur le velours avec les coordonnés Isabel de Caprina

La saison aura la douceur de l'éponge-velours... et vous aurez le charme de Caprina avec les nouvelles créations à coordonner signées Isabel. Sur un thème classique et dans une variation de détails mode, voici les nouveautés que vous aimerez aussi bien porter le jour que le soir (un bon investissement et une bonne idée pour les Fêtes!). L'éponge-velours a de plus un côté pratique puisqu'elle est faite de coton et polyester d'une belle tenue et facilement lavable. En noir seulement, elle s'accompagne de blouses et d'une écharpe en polyester lavable imprimé d'oeillets noirs sur fond crème. Tailles 8 à 18.

En vedette. Jupe longue à empiècement devant et glissière au dos **50.00** Blouse à encolure nouée et poignet 3 boutons **28.00** **Gauche.** Veste-chemise ceinturée **42.00** Jupe courte à quatre laizes sur taille élastique, avec fermeture glissière **28.00**

Centre. Tunique avec manches courtes à revers, fronces sous l'encolure carrée, col, empiècement au dos et ceinture-lien **46.00** Jupe pareille à celle de gauche **28.00** Écharpe frangée **9.00**. **Droite.** Pantalon à taille élastique et effet de patte à l'avant **28.00**. Chemisier accompagné d'une ceinture pour le porter par-dessus de la nouvelle façon **28.00** Eaton Centre-ville (Place Chelsea, troisième étage), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Ottawa Bayshore et Ste-Foy, Place Ste-Foy (246) **Achat en personne seulement.** Utilisez votre carte-comptable Eaton.



MONTRÉAL.
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211